

Le descenseur social

Enquête sur les milieux populaires

Philippe Guibert — Alain Mergier

Collection Fondation Jean-Jaurès/PLON
Dirigée par Gilles Finchelstein.

Remerciements :
Jean-Marc Benoit,
Evelyne Brun,
Jérôme Grolleau,
Ségolène Brugmans,
et Delphine Batho.

Philippe Guibert est conseiller au cabinet du Président de la Région Centre, Michel Sapin. Directeur de la communication de la Région Ile-de-France puis de la Région Centre entre 2002 et 2005, il était auparavant sous-directeur du Service d'Information du Gouvernement (1997-2002). Il a publié avec Vincent Peillon en novembre 2001 *Une démocratie moderne, après le quinquennat*, chez Plon/FJJ.

Alain Mergier, sémiologue et sociologue depuis vingt-cinq ans, est cofondateur et dirigeant de l'Institut WEI depuis 2002. Au sein de WEI, il conceptualise et met en œuvre des innovations méthodologiques concernant les problématiques d'opinion pour de grandes entreprises ou organismes, privés et publics. Son approche est indissociable de son expérience internationale : enseignement de la sémiologie en Colombie (Université Javeriana et Tadeo Lozano, 1975-1979) ; conseil sociologique auprès du président de la République d'Argentine (1988 – 1990) ; interventions dans les secteurs industriels et services en Argentine, Brésil, Venezuela, Colombie ; collaboration avec un cabinet de consulting nord-américain (Japon, Philippines, Hong Kong) ; interventions sur des problèmes d'éducation en Afrique, et dans le cadre de la coopération entre le ministère des Finances et le gouvernement hongrois ; expert au Conseil de l'Europe sur la question des nouvelles technologies.

Le dimanche 29 mai 2005, vers midi, les premiers chiffres de la participation à mi-journée tombèrent : elle était forte, plus forte que prévu. Rapidement, dans les salles de rédaction, chez les instituts de sondage, au siège des partis, on trouva l'explication : les quartiers populaires votaient ! Du Pas-de-Calais aux Bouches-du-Rhône, tous les pointages le confirmaient. Les intentions de vote de la veille, qui mesuraient un resserrement de l'écart entre le oui et le non, devenaient-elles caduques ? Cette mobilisation « populaire » présageait d'une victoire du non, restait à savoir avec quel écart. 52, 53 % pour le non ? L'ampleur du résultat, 55 %, constitua un choc.

Trois ans et un peu plus d'un mois plus tôt, vers 19 heures, le vote des milieux populaires fut encore moins anticipé. Ce n'est que dans les jours qui suivirent le 21 avril 2002 que l'on regarda, un peu hagard, les chiffres, les votes par ville ou par département, pour constater – mais était-ce vraiment une surprise ? – que les milieux populaires avaient bien peu voté Jospin et Chirac, qu'en revanche Le Pen, comme l'extrême-gauche, y avaient obtenu de très nombreux suffrages.

En France, chaque élection importante prend désormais l'allure d'un séisme et les milieux populaires font figure d'épicentre. Dans quelle mesure et surtout pourquoi ? Ce livre est né de ces interrogations et des querelles d'interprétation qui ont logiquement suivi ces élections marquantes pour la démocratie française. Derrière ces votes « extrémistes », « populistes », « protestataires », est-ce un nouveau « vote de classe » qui surgit ? Ces choix électoraux ont-ils leur source dans un antilibéralisme virulent, un social-nationalisme douteux, un racisme assumé ? Expriment-ils du nihilisme ou de l'indifférence, du res-

sentiment ou de la frivolité ? Des « classes dangereuses », serait-on passé aux « électeurs dangereux » ?

Avouons-le, nous avons dans ce débat un parti pris : le refus du populisme et de l'élitisme. Les milieux populaires n'ont ni raison par nature, ni tort par définition. Les électeurs, quels qu'ils soient, n'ont pas toujours raison, mais il y a toujours des raisons, bonnes ou mauvaises, à leurs votes – et même à leur abstention. Nous ne croyons pas à « l'irrationalité » des comportements électoraux, pas plus de la part des milieux populaires que celles d'autres groupes sociaux.

Notre démarche a donc consisté à s'appuyer sur une triple analyse pour comprendre les opinions qui orientent leurs choix : une analyse statistique sur la base des données INSEE, électorale à partir des sondages post-électoraux, enfin et surtout une étude qualitative réalisée sous forme d'entretiens individuels auprès de cinquante ouvriers et employés. Car le vote est affaire de « réalités vécues ». C'est le croisement de ces analyses qui peut apporter des réponses, non pour juger mais pour comprendre. Pour comprendre le passé proche, mais aussi pour éclairer un avenir électoral qui se rapproche.

En essayant de répondre à trois questions simples.

Comment votent aujourd'hui ces milieux populaires, dont on parle tant à nouveau, après avoir fait comme s'ils n'existaient plus ? Employés et ouvriers représentent environ un Français sur trois en âge de voter. Ils votent autant que les autres, quand l'élection est décisive. Et plus ils votent, plus le vote pour les extrêmes progresse. Les milieux populaires ont bien eu un rôle déterminant dans les résultats des élections récentes, et s'ils ne sont pas les seuls, ils pèsent de tout leur poids dans les turbulences électorales françaises. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau : la rupture est intervenue au début des années quatre-vingt-dix, depuis qu'ils votent moins à gauche que les autres groupes sociaux sans voter pour autant plus à droite. Diversité, volatilité et radicalité des choix « populaires ».

Qui sont-ils précisément ? Employés et ouvriers constituent encore la majorité de la population active et du salariat. Mais ce n'est

plus le prolétariat industriel ou la classe ouvrière qui forme le gros des milieux populaires, c'est un nouveau prolétariat qui émerge, celui des services, marqué par une insécurité professionnelle massive, des bas salaires, un faible niveau de formation. Les milieux populaires sont sur-exposés aux crises de la société française.

Pourquoi, enfin ? Parce que leur vie quotidienne n'est pas seulement difficile, elle mine la confiance en soi comme la confiance dans les institutions. Pour les milieux populaires, les fondements de la société française sont dénaturés. Précarité, chômage, appauvrissement : ce n'est plus l'ascenseur social qui est en panne, c'est le descenseur social qui s'est mis en route, pour devenir une des règles de fonctionnement de la société. Comme la violence potentielle, qui se dissémine dans les relations interpersonnelles. Comme les échecs de l'intégration, qui sapent la possibilité du « vivre-ensemble ». Et l'Etat, non seulement ne joue plus son rôle protecteur, à leurs yeux mais il institutionnalise ce glissement. La promesse républicaine est trahie et l'effectivité même de l'Etat est en cause.

Le sentiment de subir son destin individuel, sentiment qui traverse de plus en plus la population active dans son ensemble, est hypertrophié dans les milieux populaires, qui oscillent entre accommodement et colère et se saisissent de l'acte électoral, dans une situation donnée, pour *se réaffirmer*.

L'après 29 mai et surtout les violences urbaines de novembre 2005 ont accentué cette crise. D'individuelle, elle est désormais vécue collectivement. Tel est le fond de décor, à un an de l'élection présidentielle, pour les milieux populaires. Seulement pour les milieux populaires ?

1^{re} partie

Les milieux populaires

au cœur des turbulences électorales françaises*

Les milieux populaires ?

Que représentent-ils vraiment dans l'électorat ?

Presque autant que les retraités, autant que les classes moyennes et supérieures.

Mais ils votent de moins en moins, dit-on.

C'est faux. Ils pratiquent comme d'autres catégories un « vote intermittent ».

Ils votent à gauche.

C'est devenu faux, mais ils ne votent pas plus à droite.

Ils votent pour les partis « extrémistes ».

C'est exact.

La rupture est intervenue au début des années quatre-vingt-dix. C'est à ce moment-là que le vote « protestataire » des milieux populaires se développe et que la gauche perd le soutien conquis dans les années soixante-dix, préservé encore dans les années quatre-vingt.

C'est la radicalité qui caractérise les votes des milieux populaires, mais aussi leur diversité et leur volatilité.

* Sources :- sondages post électoraux de la Sofrès pour les élections régionales de mars 2004 et le référendum du 29 mai 2005,

- panel post-électoral du Cevipof pour l'élection présidentielle de 2002,

- François Platone, *Les électors sous la V^e République, données d'enquête 1958-1995.*

Près d'un électeur sur trois

On a parfois du mal à se représenter la population vivant en France, ces 62,9 millions d'habitants, dont près de 52 millions ont 15 ans et plus. Quelle est la part des inactifs, comment se répartissent les actifs ? Pour mesurer la place des milieux populaires, commençons par repérer les groupes sociaux les plus importants au sein de la société française.

Dans la population vivant en France de 15 ans et plus (tableau 1 en annexe), les inactifs pèsent pour une petite moitié. Parmi eux, les retraités bien sûr sont la composante essentielle (30,3%), leur poids démographique est désormais déterminant. Les élèves et étudiants représentent quant à eux 10% et les autres inactifs – sans profession – 5%.

Quand on regarde maintenant du côté des actifs, les deux catégories socioprofessionnelles les plus nombreuses sont les ouvriers (14,1%) et les employés (16%). Elles constituent ensemble un groupe équivalent (30%) à celui des retraités, soit 15 millions d'individus.

Les autres catégories n'ont pas la même importance numérique. Les cadres et professions intellectuelles ? 7,4% de la population de plus de 15 ans – seulement, est-on tenté de dire tant leur poids est souvent surestimé. Les professions intermédiaires – techniciens, commerciaux, professeurs des écoles, infirmiers... ? 12,6%. Quant aux non salariés, qui comprennent les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise, ils représentent 4,5%.

On peut donc distinguer trois grands groupes socio-démographiques dans la société française d'aujourd'hui qui forment d'ailleurs l'essentiel de l'électorat :

- Les retraités, 30% des 15 ans et plus, soit 15 millions d'individus,
- Les milieux populaires – employés et ouvriers, dont le poids numérique est identique à celui des retraités,

– les classes moyennes et supérieures, qui regroupent catégories intermédiaires, cadres, professions intellectuelles, mais aussi les non salariés, soit près de 25% des plus de 15 ans et 12,5 millions de personnes.

On le verra plus loin, les milieux populaires forment encore la majorité de la population active et du salariat. Mais notons d'ores et déjà qu'ils représentent près d'un électeur inscrit sur trois.

Les employés et ouvriers votent autant que les autres... quand l'élection est décisive¹

Contrairement à une idée reçue, les études dont on dispose ne montrent pas une participation moindre des ouvriers et des employés lors des élections « décisives ».

Voici les taux d'abstention par catégories, tels qu'estimés par la SOFRES ou le Cevipof, pour le référendum du 29 mai 2005, les premiers tours de l'élection présidentielle de 2002 et des élections régionales de mars 2004.

1) Il s'agit ici des employés et ouvriers inscrits sur les listes électorales : cela signifie qu'ils sont donc français (1 million d'étrangers dans les milieux populaires, soit 14 millions de Français), qu'ils ont 18 ans et plus. Il y a en France environ 10% de la population française qui n'est pas inscrite sur les listes électorales. On sait que les 18/24 ans sont moins inscrits que les autres catégories d'âge. Mais il est par ailleurs difficile de savoir si l'inscription est nettement différenciée selon la catégorie sociale.

Sources sondages post-électorales de la SOFRES et du Cevipof

	29 mai 2005/ Referendum sur le TCE	mars 2004/ 1 ^{er} tour des régionales	21 avril 2002/ 1 ^{er} tour des présidentielles
Abstention			
Ensemble	30 %	38 %	30 %
Retraités Ou + de 65 ans pour 2002*	29 %	28 %	23,5 %
Cadres			
Profs intellectuelles	30 %	29 %	36 %
Categ intermédiaires	28 %	37 %	34 %
Employés	29 %	46 %	34 %
Ouvriers	27 %	45 %	28 %
Salariés du Public	28 %	35 %	28 %
Salariés du Privé	29 %	44 %	31 %
18/25 ans	27 %	47 %	41 %

*Dans l'enquête du Cevipof, les retraités ne sont pas isolés des autres inactifs. C'est pourquoi nous avons retenu les + de 65 ans, population proche des retraités.

Le 29 mai 2005, l'abstention des milieux populaires est proche de celle des autres groupes socio-démographiques. La participation électorale a été importante dans tous les milieux sociaux et toutes les tranches d'âge. Il faut souligner que les ouvriers sont, avec les 18/24 ans, le groupe qui a le plus voté. Ces constats sont confortés par les observations par bureaux de vote.

Le 21 avril 2002, l'abstention atteint son plus haut niveau pour un premier tour de présidentielle. Mais elle n'a pas été plus forte dans les milieux populaires. Ils s'abstiennent même un peu moins que les classes moyennes et supérieures : 32 % en moyenne contre 35 % pour

les classes moyennes et supérieures. Les plus de 65 ans participent nettement plus que l'ensemble du salariat.

En revanche, lors du premier tour des élections régionales, le 21 mars 2004, la participation des milieux populaires est inférieure de dix points par rapport à celle des autres salariés, dans une élection qui suscite au total plus d'abstention que les deux précédentes. Tout se passe donc comme si les milieux populaires se mobilisaient autant que les autres salariés lorsque l'élection a un sens politique particulièrement important, mais moins que les autres lorsque l'élection est peu chargée d'enjeux symboliques ou de pouvoir.

Ces chiffres nuancent fortement l'idée que la participation électorale serait seulement fonction du « degré d'intégration sociale » ; ou que cette participation serait liée à une « compétence politique » particulière, une connaissance du système politique, dont seraient moins pourvus les milieux populaires. Ce dernier argument explique peut-être en partie la moindre participation des employés et ouvriers lors des régionales, mais, lors des élections décisives, sur la période récente, il n'y a pas de « cens » caché qui réduirait la participation électorale de ceux qui ont le moins de « capital » culturel ou social.

Ce constat conduit aussi à relativiser la notion de dépolitisation de l'électorat. Certes, l'abstention est en moyenne plus forte depuis les années 80, 90 et 2000 qu'elle ne l'était dans les années 60 et 70. Mais lorsque l'enjeu est perçu comme important, la participation électorale augmente, quel que soit le milieu social. Les différences d'une élection à l'autre montrent d'ailleurs que l'abstention, au moins pour une part, est *un choix*, non une *habitude* qui serait déterminée par certaines conditions sociales ou bien par un désintérêt pour la chose publique.

Toutes les analyses sur l'abstention, notamment celles réalisées par l'INSEE auprès d'échantillons très importants, montrent que c'est l'abstention variable – par conséquent le vote intermittent – qui progresse en France. Lors de la séquence électorale du printemps 2002, deux tours d'élections présidentielles puis deux tours d'élections législatives,

seule une petite moitié des électeurs a participé à tous les scrutins. Mais à l'inverse, un électeur sur dix seulement s'est abstenu de façon constante : l'abstention systématique est limitée. Des trois scrutins que nous avons observés, on peut simplement déduire que les milieux populaires ont un vote régulier moins important que les deux autres grands groupes socio-démographiques que nous avons identifiés.

L'idée que les élections françaises seraient « faites » aujourd'hui par les classes moyennes est donc une idée fautive : leurs résultats sont autant le produit des votes des milieux populaires que des dites classes moyennes, auxquels il faut ajouter les votes des retraités dont le poids électoral est au moins aussi important. Car en général, des trois groupes socio-démographiques que nous avons distingués, les retraités sont ceux qui votent le plus.

La radicalité des choix électoraux des milieux populaires

Les votes des milieux populaires ont eu une influence déterminante sur les résultats des 21 avril 2002 et du 29 mai 2005. Parce qu'ils ont plus que les autres voté pour des candidats d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, parce qu'ils ont plus voté « non » au Traité constitutionnel européen. Nous venons que les milieux populaires votent aussi moins à gauche que les classes moyennes et supérieures, et même parfois moins que les retraités, sans pour autant marquer une préférence pour la droite.

Pour bien mesurer cette influence déterminante, on ne peut se contenter de classer leurs votes selon le clivage classique gauche/droite. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, un autre clivage oppose les votes pour des partis ou des candidats de droite ou de gauche qui exercent le pouvoir – on les nomme « partis de gouvernement » ou partis « dans le système » –, et les votes pour des partis dit « extrêmes » – extrême-gauche ou extrême-droite –, que l'on qualifie, habituellement,

de votes « protestataires » ou « hors système » et qui peuvent aussi se porter sur des candidats ou partis tels que « Chasse, pêche, nature et tradition ».

On observera donc les votes à l'aune de ce double clivage, en s'appuyant sur les mêmes élections récentes et marquantes : le premier tour de la présidentielle de 2002, le premier tour des élections régionales de mars 2004 et le référendum du 29 mai 2005.

L'importance du vote dit « protestataire » des milieux populaires

Le 21 avril 2002, dans l'ensemble de l'électorat, les candidats des partis de gouvernement n'obtiennent en voix qu'une majorité relative : 46 % des inscrits, contre 24 % pour les candidats « protestataires » (30 % d'abstention).

Mais derrière ce résultat global se dissimule une césure essentielle. Les retraités et les cadres, et eux seuls dans l'électorat, donnent une majorité de leurs voix aux candidats des partis de gauche et de droite, cette majorité étant plus nette pour les retraités (62 %) que pour les cadres (50 %). Il n'y a qu'un retraité et un cadre sur sept qui donne sa voix à un candidat « protestataire ».

A l'inverse, les voix des milieux populaires se divisent en trois tiers presque égaux : un tiers pour les partis de gouvernement, un tiers pour les candidats « hors système », un tiers d'abstention. Ce phénomène est encore plus accentué chez les ouvriers. Les catégories intermédiaires, quant à elles, ont un comportement électoral à mi-chemin entre ces deux groupes : moins de la moitié de leurs voix vont à un candidat d'un parti de gouvernement, un inscrit sur cinq choisit un vote « hors système ».

Le « tremblement de terre » du 21 avril a donc bien son épice dans les milieux populaires : leur poids électoral et la nature de leurs choix électoraux ont fortement contribué aux résultats élevés obtenus par l'extrême-gauche et l'extrême-droite, ainsi qu'aux très piètres résultats obtenus par les candidats de la gauche et de la droite de gouvernement. Mais ce serait passer à côté d'une dimension

importante du 21 avril si l'on s'en tenait là : c'est aussi une partie non négligeable des classes moyennes, notamment des catégories intermédiaires, qui a choisi des candidats « protestataires ». *Car dans l'ensemble du salariat, c'est bien Jean-Marie Le Pen qui arrive en tête*, devant Jacques Chirac et Lionel Jospin. Ce sont les votes des retraités qui permettent au Président sortant de devancer le leader de l'extrême-droite, et à Lionel Jospin d'obtenir un moins mauvais score que chez les seuls salariés.

Le premier tour des régionales 2004 marque une évolution par rapport à la présidentielle : le vote protestataire recule, il obtient 15,5% des inscrits, 9 points de moins qu'en avril 2002. Mais droite et gauche recueillent ensemble un nombre de voix quasi identique à celui d'avril 2002, 46,5% des inscrits. C'est l'abstention qui a augmenté.

On observe pourtant aux régionales la même séparation au sein de l'électorat qu'en avril 2002 : les cadres et les retraités font un choix majoritaire net en faveur des partis de gouvernement, cette fois-ci dans des proportions identiques (60% des inscrits). Les catégories intermédiaires donnent la moitié de leurs voix à la gauche et à la droite, soit six points de plus qu'en avril 2002. Mais les milieux populaires, à l'inverse, sont un peu moins nombreux (un peu moins d'un tiers) en mars 2004 à voter pour la gauche et la droite qu'en avril 2002, et c'est tout particulièrement vrai pour les ouvriers. Si ouvriers et employés donnent moins de voix aux partis extrêmes en mars 2004 qu'en avril 2002, c'est qu'ils se sont nettement plus abstenus lors des régionales.

Sur la période récente, il y a donc une véritable constante dans les choix électoraux des milieux populaires : ils votent moins que les autres groupes socio-démographiques pour les partis de gouvernement, environ vingt points de moins en moyenne, sur deux élections pourtant très différentes. Gauche et droite n'obtiennent ainsi pas plus d'un tiers environ des voix des inscrits des milieux populaires.

En revanche, si les milieux populaires votent à l'évidence plus pour les partis « protestataires » que les autres groupes, l'écart avec

eux est variable sur ce point et ce sont les variations de la participation électorale qui expliquent cet écart. Autrement dit, lorsque les milieux populaires se mobilisent, leurs votes protestataires progressent pour atteindre le tiers de leurs voix comme le 21 avril. Lorsqu'ils sont plus nombreux à s'abstenir, comme en mars 2004, ce vote protestataire atteint 20% de leurs votes.

C'est l'extrême-droite qui est bien le premier bénéficiaire de cette radicalité électorale. Le 21 avril, Le Pen est de loin le candidat qui arrive en tête chez les employés et les ouvriers avec respectivement 22% et 24% des suffrages exprimés; les trois candidats d'extrême gauche n'obtiennent « que » 16%, soit plus que Lionel Jospin, autant que Jacques Chirac... En mars 2004, le FN obtient 32% des suffrages exprimés par les ouvriers, 18% chez les employés; ces chiffres sont respectivement de 11% et 6% pour l'extrême-gauche. Il y a un noyau dur d'électeurs lepénistes, notamment chez les ouvriers, beaucoup moins volatiles ou intermittents que les autres électeurs des milieux populaires.

Le referendum du 29 mai 2005 n'est bien sûr pas comparable à la présidentielle et aux régionales. De par la nature même du choix binaire « oui/non », ses résultats ne peuvent être assimilés à ces clivages politiques. Il y a eu, parmi les électeurs du non et du oui, des électeurs de toute provenance. Pourtant, on observe, le 29 mai, entre le oui et le non, un clivage socio-démographique bien proche de celui de 2002 et de 2004.

Comme en avril 2002, comme en mars 2004, retraités et cadres ont un vote presque similaire : ce sont les seules catégories où le « oui » est majoritaire en suffrages exprimés, dans des proportions très proches, respectivement 60% et 62% des suffrages exprimés. A l'inverse, le « non » est majoritaire partout ailleurs, dans les catégories intermédiaires (54%) comme chez les employés (60%), pour culminer chez les ouvriers (81%).

Le 29 mai 2005 ne se prête pas, néanmoins, à une lecture schématique. Un quart des retraités inscrits a voté « non », comme un quart

des cadres et professions intellectuelles, ce qui est loin d'être négligeable, et environ 20% des milieux populaires inscrits ont voté « oui ». Le vote du 29 mai ne peut être simplifié comme opposant deux France aux statuts sociaux totalement distincts, aux âges foncièrement différents : le « non » a traversé toutes les générations et tous les milieux sociaux. De manière inégale certes, mais de façon toujours significative. La victoire du « non » n'est pas celle des milieux populaires, même s'ils y ont contribué plus que les autres groupes socio-démographiques.

Cette dimension apparaît de façon encore plus frappante quand on compare le 29 mai 2005 au référendum sur le traité de Maastricht en septembre 1992. En 1992, le « non » n'était majoritaire que dans les milieux populaires et il y obtenait environ 20 points de plus que chez les catégories intermédiaires et les cadres. En 2005, le « non » devient majoritaire aussi dans les catégories intermédiaires et il progresse sensiblement chez les cadres et professions intellectuelles ; il n'y a que chez les retraités que le « oui » est stable. En 2005, le « non » devient donc nettement majoritaire dans le salariat, à plus de 60%. C'est le basculement d'une partie des classes moyennes et supérieures qui explique la victoire du « non » autant que sa progression dans les milieux populaires.

Plus les milieux populaires votent, plus le vote protestataire pèse dans les résultats électoraux français. Ce sont eux qui ont le plus voté « non » lors des deux référendums organisés sur la construction européenne dans ce pays. Mais ils sont rejoints, depuis le début des années 2000, soulignons-le, dans le vote protestataire comme dans le vote « non », par une partie des classes moyennes.

Les milieux populaires votent moins à gauche que les autres groupes socio-démographiques

Le second constat est que les milieux populaires votent moins pour la gauche de gouvernement que les classes moyennes et supérieures salariées, et même, c'est encore plus surprenant, moins que les retraités. C'est particulièrement vrai lorsque la gauche ne réalise pas de

bons scores, comme le 21 avril 2002, mais c'est vrai *aussi* lorsqu'elle gagne les élections, comme lors des régionales de 2004. L'idée que les milieux populaires, du fait de leur situation sociale, constitueraient un « électorat naturel » pour la gauche de gouvernement est une idée qu'il faut désormais discuter et contester. Pour autant, cette désaffection relative ne profite pas à la droite de gouvernement.

Le 21 avril 2002, les candidats de gauche – l'ex-gauche plurielle, hors extrême-gauche – obtiennent 32% des suffrages exprimés dans l'ensemble de l'électorat : ces chiffres sont de 24% chez les employés, de 28% chez les ouvriers, de 44% chez les cadres et les professions intellectuelles, de 36% chez les catégories intermédiaires. C'est une différence vraiment importante. Ce jour-là, les milieux populaires choisissent même moins l'ex-gauche plurielle que les plus de 65 ans (31%), dont les votes sont pourtant majoritairement orientés à droite.

On pourra objecter qu'aux résultats de l'ex-gauche plurielle, il faudrait ajouter les scores des trois candidats d'extrême-gauche, afin d'obtenir un « total » des voix de gauche. Et en effet, 16% des employés et des ouvriers votants ont choisi des candidats d'extrême-gauche, alors que les classes moyennes et supérieures, comme les plus âgés, n'ont que très minoritairement fait ce choix. Mais ce rapprochement est discutable sauf à additionner symétriquement les votes d'extrême-droite à ceux de la droite : en fait ces votes extrémistes ne sont pas de même nature, on y reviendra. Le 21 avril marque bien une désaffection des milieux populaires pour la gauche de gouvernement. Mais les milieux populaires ne votent pas plus pour les candidats de la droite de gouvernement : ce jour-là, le tiers des électeurs populaires qui choisit gauche et droite de gouvernement se départage de manière *égale* entre les deux.

Cette désaffection vis-à-vis de la gauche est moins marquée lors des **régionales de mars 2004**, du moins en suffrages exprimés : cadres et catégories intermédiaires (43% et 48%) ne votent que légèrement plus que les employés et les ouvriers (44% et 38%) pour les listes de gauche. En revanche, lorsque l'on tient compte de l'abstention, plus for-

te dans les milieux populaires en mars 2004, et que l'on calcule en inscrits, on observe toujours un décalage entre milieux populaires et classes moyennes et supérieures. Un décalage moins important qu'en avril 2002, mais un décalage tout de même, d'une dizaine de points. Relevons aussi que chez les retraités, la gauche obtient une plus grande part de voix que dans les milieux populaires. En revanche, c'est vis-à-vis de la droite que la désaffection des milieux populaires est forte en mars 2004 (environ 10% des inscrits, 7 points de moins qu'en avril 2002).

La victoire de la gauche aux régionales 2004 n'est donc pas due à une mobilisation massive des milieux populaires, au moins au premier tour². Cette victoire est plus la conjonction d'un vote puissant des classes moyennes en sa faveur, d'une poussée à gauche des retraités, même si la droite y recueille plus de suffrages, et d'une progression au sein des milieux populaires, qui délaissent la droite. Car cette fois-ci, au sein du petit tiers des milieux populaires inscrits qui ont choisi la gauche et la droite de gouvernement, la gauche l'emporte nettement.

Il y a donc, de façon constante, un vote à gauche des milieux populaires moins important que dans nos deux autres groupes socio-démographiques. Mais cette différence est variable dans son ampleur, selon les moments, selon les enjeux.

C'est au début des années 90 qu'il faut chercher le moment charnière de cet éloignement. Car c'est aussi à ce moment-là que le vote protestataire prend de l'ampleur en France.

La rupture du début des années 90

Trois grandes périodes peuvent être distinguées depuis 1958 dans le comportement électoral des milieux populaires. Les deux pre-

2) Il n'y a pas eu de sondage post-électoral sur le 2^e tour des régionales. Il semble que l'accentuation de la victoire de la gauche au second tour ait été vérifiée dans l'ensemble des bureaux de vote, quels que soient le quartier et le milieu social.

mières, sur lesquelles nous passerons rapidement, font figures de paradis perdu : c'était l'époque où les milieux populaires votaient « bien », pour le gaullisme ou pour l'union de la gauche. D'où le contraste avec la période contemporaine, qui commence avec le referendum sur Maastricht, où les milieux populaires entrent dans des logiques dites de protestation.

La France électorale que nous allons survoler, à l'image bien sûr de la France dans son ensemble, connaît pendant cette période sa « seconde révolution », ainsi que l'a appelée H. Mendras. Baisse tendancielle de la part des ouvriers, augmentation de celle des employés et, derrière ces évolutions statistiques, les mutations que nous allons exposer dans le chapitre suivant. Les milieux populaires des années 60 et 2000, c'est un euphémisme et une évidence, sont profondément différents. Mais cette « révolution » est plus qualitative que quantitative : les milieux populaires ont un poids majeur dans la population active, et plus encore parmi les salariés, toujours supérieur à 50% dans les vingt dernières années, et proche de 60% dans les années 60 et 70.

1958-1969, un tiers d'ouvriers gaullistes : l'exception gaulliste ?

Pendant plus d'une dizaine d'années, il y a bien une parenthèse gaulliste, et peut-être est-elle aussi gaullienne. Sans précédent ni descendance véritable, cette exception souligne combien l'adhésion populaire à la gauche n'est ni automatique ni naturelle. En outre, elle montre l'écho que le thème de la nation peut rencontrer dans les milieux populaires, celui aussi de l'autorité de l'Etat, ainsi que l'impact d'une *personnalité*.

Dès les législatives de 1958, et ceci est confirmé aux législatives de 1962, l'émergence électorale gaulliste remet fortement en cause la domination traditionnelle de la gauche : 30% des votes ouvriers sont gaullistes. Ce « détournement électoral » se fait clairement au détriment du PC. MRP et modérés – la droite parlementaire d'alors – rassemblent aussi un quart du vote ouvrier : c'est le vote ouvrier conser-

vateur traditionnel, marqué par le refus de l'appartenance à la classe sociale et par une prégnance catholique qui tranche avec la culture politique communiste. Le gaullisme populaire est bien plus et autre chose que ce conservatisme ouvrier traditionnel.

C'est l'élection présidentielle de 1965 qui symbolise le mieux l'adhésion d'une partie substantielle du monde ouvrier au Général de Gaulle : 43% des ouvriers votants le choisissent dès le premier tour, à comparer aux 46% qu'il obtient chez l'ensemble des votants. François Mitterrand, candidat unique de la gauche, recueille 37% du vote ouvrier (pour 28% au total). Au second tour, François Mitterrand est bien majoritaire chez les ouvriers votants : à 55%, contre 45% pour le chef de l'Etat, dans des proportions exactement inverses du résultat d'ensemble. Certes, c'est le seul groupe social qui donne une majorité au candidat de la gauche, mais ce sont environ 40% des ouvriers inscrits qui auront choisi de Gaulle lors de la première confrontation présidentielle de la V^e République.

Cette pénétration gaulliste en milieu ouvrier, Pompidou en reçoit une partie de l'héritage au premier tour de la présidentielle de 1969 : il réalise un score égal à celui de J. Duclos – 33% chez les ouvriers. Au second tour en revanche, près de la moitié des ouvriers s'abstiennent – des électeurs de Duclos pour l'essentiel et les ouvriers se partageront entre Pompidou et Poher. Et dès les législatives de 1973, la gauche retrouvera la domination qui était la sienne sous la IV^e République.

La période historique – croissance exceptionnelle, plein emploi, forte progression du pouvoir d'achat – ne peut expliquer à elle seule le choix ouvrier gaulliste : la situation économique est comparable dans la première moitié des années 70, présidentielle de 1974 incluse, comme, dans une moindre mesure, avant le début de la V^e République. De Gaulle, plus encore d'ailleurs que le parti gaulliste, a pu dominer la décennie politique des années 60 grâce à une forte adhésion dans les milieux populaires. Le dépassement du clivage droite/gauche qu'il revendiquait a bien eu sa traduction électorale. Retenons qu'à la belle époque de la classe ouvrière, quand ce terme avait pleinement son

sens, un bon tiers des ouvriers faisait un choix politique où la « question sociale » n'était peut-être pas l'enjeu dominant, en tout cas pas unique.

La domination mitterrandiste (1972-1992)

La domination mitterrandiste dans les milieux populaires recouvre deux périodes : la conquête (1972-1981) puis l'exercice du pouvoir (1981-1992), avant que le referendum sur le traité de Maastricht ne cristallise une rupture en germe depuis le milieu des années quatre-vingt.

1972-1981 : Une victoire des milieux populaires ou des classes moyennes ?

1972 est le point de départ, car c'est l'année de la signature du programme commun, dont les conséquences électorales apparaissent dès les législatives de 1973 : 64% des ouvriers votants choisissent la gauche, dont 37% le PCF. En revanche, seuls 40% des employés/cadres moyens, les fameuses nouvelles classes moyennes salariées, votent à gauche en 1973. Mais la présidentielle de 1974, qui connaît un taux de participation record, notamment au second tour, amplifie la tendance : 62% des votants ouvriers choisissent dès le premier tour François Mitterrand, candidat unique de la gauche, et 73% d'entre eux au second tour face à Valéry Giscard d'Estaing. Dans le même temps, c'est la majorité des employés et cadres moyens (53%) qui bascule à gauche.

Le premier tour des législatives de 1978 s'inscrit dans une quasi-continuité. Pourtant, la révolution politique de 1978 – c'est le moment où le PS dépasse électoralement le PCF – ne se reflète pas encore dans les milieux populaires : le PCF reste en 1978 le premier parti ouvrier.

La présidentielle de 1981 est la répétition de 1974 et 1978, avec deux évolutions majeures, qui expliquent en bonne partie la victoire :

- Le vote des employés/cadres moyens est plus favorable à la gauche (plus de 50% dès le premier tour) qu'en 1974. Sans doute est-ce aussi une conséquence de l'évolution du vote féminin en faveur de la gauche. 62% des votants de cette catégorie choisiront Mitterrand au second tour, contre 53% sept ans plus tôt.

- François Mitterrand dépasse Georges Marchais chez les votants ouvriers : tout se passe comme si François Mitterrand avait incarné progressivement, aux yeux d'une bonne partie du monde ouvrier, l'espoir de changement que symbolisait le programme commun, les négociations fussent-elles rompues entre les deux partis. On peut aussi le dire d'une autre façon : la candidature répétée de François Mitterrand à la présidentielle, par deux fois comme candidat unique, lui a permis d'incarner cet espoir.

« La majorité politique a rejoint la majorité sociologique », dira le président nouvellement élu. Cette déclaration sera politiquement critiquée, mais elle repose sur une analyse électorale juste même s'il ne faut pas oublier qu'environ 20% des ouvriers inscrits sont restés fidèles, dans le contexte politique des années soixante-dix, à un candidat de droite, Valéry Giscard d'Estaing, en l'occurrence, assez éloigné du gaullisme populaire des années soixante. Il y a bien une permanence de l'ouvrier conservateur.

Cette période de conquête du pouvoir a souvent conduit à survaloriser le poids électoral des classes moyennes : c'est certes la progression de la gauche dans cette catégorie qui permet la victoire en 1981. Mais cette victoire n'a été possible que parce que François Mitterrand et le PS ont su rattraper puis dépasser le PC au sein de l'électorat populaire. Les classes moyennes deviennent décisives pour la gauche si elle a l'appui majoritaire des milieux populaires. Dès lors que celui-ci manque, la gauche est en difficulté...

1983-1991 : les prémisses de la rupture

Lors des municipales de mars 1983, la gauche subit une lourde défaite. Et les européennes de 1984, malgré une abstention de 45%, encore plus forte dans les milieux populaires, constituent un véritable coup de semonce : 43% seulement des ouvriers votants choisissent la gauche, 29% la droite. L'année 1984 marque aussi l'émergence nationale du FN, avec 11% des suffrages exprimés, même si ce n'est pas encore un parti ouvrier (seuls 8% d'entre eux le choisissent).

Il y a là comme les prémisses des bouleversements des années quatre-vingt-dix. On ne peut pas ne pas le mettre en relation avec le « tournant de mars 1983 », le choix de l'Europe et du durcissement d'une politique de rigueur mise en place dès juin 1982. Ce sera d'ailleurs l'analyse de Marcel Gauchet en 1990 dans un article du *Débat* intitulé « Les mauvaises surprises d'une oubliée : la lutte des classes ». Consacré à l'émergence du FN, M. Gauchet l'a republié avec à propos dans la *Démocratie contre elle-même**, en avril 2002. Selon lui, 1983 marque la fin du mythe fondateur du politique en France : quand le politique veut, il peut. Or, dans le même temps, un choix imposé à la société française sans avoir été délibéré, celui de l'immigration, se traduit dans la réalité notamment via le regroupement familial. Marcel Gauchet rappelle que la « sécurité » est au fondement de l'Etat et du contrat social. C'est dans cet article qu'il évoquera, le premier, la « fracture sociale ».

En mars 1986, la moitié seulement des ouvriers et des employés votants choisissent la gauche, contre un tiers environ la droite victorieuse. Nous sommes loin des chiffres des années soixante-dix. Cette défaite signe un premier décrochage des milieux populaires vis-à-vis de la gauche lors d'une élection décisive. Mais au premier tour de 1988, 58% des ouvriers et 53% des employés votants le font à gauche, tout particulièrement pour François Mitterrand. Le deuxième tour permettra au président sortant et réélu de renouer, une dernière fois, avec l'adhésion populaire des années soixante-dix : il obtient les suffrages de 70% des votants ouvriers et 63% des votants employés. Tout est donc rentré dans l'ordre, en apparence. Sauf que l'abstention populaire est plus forte qu'en 1974 et 1981 et que le FN a réalisé au premier tour sa première percée ouvrière (19% des votants ouvriers et 13% des employés, pour un résultat d'ensemble de 14,6%). Comme de Gaulle, François Mitterrand réalise de meilleurs scores que le parti sur lequel il s'appuie. Mais 1988 apparaît aussi comme un vote – populaire – de

* Éditions Gallimard, mars 2002.

sanction de la droite, une droite qui assume alors pleinement un parti pris libéral.

1992 : Maastricht, le symbole d'un basculement

Certes, les régionales de mars 1992 sont annonciatrices, tant la sanction de la gauche est violente (20 régions métropolitaines sur 22 sont remportées par la droite). Moins de 40% des ouvriers votants choisissent la gauche, 25% seulement des employés. L'abstention aussi est très forte, dont près de 50% dans les milieux populaires. Un an plus tard, les législatives de mars 1993 constituent une défaite historique de la gauche de gouvernement. Pour la première fois, la droite devance la gauche dans ces mêmes milieux populaires.

Pourtant, la rupture la plus symbolique entre les milieux populaires et François Mitterrand a sans doute lieu lors du référendum de Maastricht : près de 45% des ouvriers et près de 40% des employés inscrits votent « non » contre la grande œuvre du second septennat de l'ancien candidat unique de la gauche. Seul un quart des inscrits des milieux populaires vote « oui ». Certes, il y eut un effet de contexte dans le référendum de 1992, un contexte de sanction contre un pouvoir impopulaire, sur fond de récession et d'explosion du chômage, sanction dont témoignent les régionales de mars 1992 et les législatives de mars 1993. Il n'empêche, une fois ce contexte dépassé, une fois la droite revenue au pouvoir, les votes populaires pour la gauche de gouvernement ne retrouveront, ni en 1994, ni en 1995, ni en 1997, les niveaux des années soixante-dix. C'est donc sur le choix européen de François Mitterrand et de la gauche socialiste, prolongement du choix de 1983, que s'effectue peut-être la rupture la plus profonde.

Le référendum de Maastricht inaugure aussi une posture de protestation des milieux populaires, voire de contre-pouvoir : ils ont voté « non », non seulement contre François Mitterrand et la gauche socialiste, non seulement contre l'ensemble des partis de gouvernement, mais aussi contre les médias et les « élites » de la société civile.

Que s'est-il passé, en ce début des années 90 ?

La tectonique des plaques a fortement bougé et les milieux populaires étaient en première ligne. Chômage de masse, diversité ethnique de la France, début de la financiarisation de l'économie et du « capitalisme total », montée quasi constante des délits et agressions, mutations des métiers, des conditions de travail et précarisation des statuts : ces mouvements de fond sont à l'œuvre dès les années 80, mais ils rencontrent au début des années 90 une crise économique et politique violente, marquée par une récession et une fin de septennat spectrale, où les « affaires » le disputent à une crise au sein du parti majoritaire, le PS.

Les années 80 avaient souligné les limites du volontarisme politique, mais les salariés avaient « concédé » des efforts nombreux et difficiles, dans l'espoir d'une sortie de crise. Le début des années 90 signe la fin de cet espoir, en même temps que le doute sur le système politique s'approfondit. L'éclatement du comportement électoral des milieux populaires qui va en découler ne sera pas sporadique, il devient structurel jusqu'à aujourd'hui.

1995-2005 : l'éclatement électoral

Cet éclatement structurel va trouver une première expression révélatrice lors de la présidentielle de 1995.

Au premier tour, les ouvriers inscrits se divisent en quatre quarts presque égaux : 25% d'abstention, près de 28% pour la gauche et l'extrême-gauche, 25% à droite, près de 23% pour le FN. C'est la première fois qu'ils votent moins pour la gauche que l'ensemble de l'électorat. Le comportement électoral des employés comporte deux différences notables : le vote à gauche et à l'extrême-gauche est nettement plus important (36,5%), le choix du FN nettement moins fort que chez les ouvriers.

Si les milieux populaires dans leur ensemble votent un peu plus à gauche que l'ensemble de l'électorat, nous sommes loin, très loin, des scores obtenus par François Mitterrand en 1988, 1981, 1974 et même

en 1965. Encore ce total de voix populaires de gauche est-il obtenu en y ajoutant les suffrages qui se sont portés sur l'extrême-gauche, une extrême-gauche dont 1995 est le vrai acte de naissance électoral sous la V^e République. Et un quart des votes des milieux populaires se porte sur un candidat de droite, comme aux législatives de 1993. C'est particulièrement vrai pour Jacques Chirac, qui réalise, chez les ouvriers, un score presque équivalent à celui de Lionel Jospin. Enfin, Le Pen est de loin le candidat qui a rassemblé le plus de suffrages ouvriers, alors que chez les employés, c'est Lionel Jospin qui arrive en tête.

L'effet simplificateur et binaire de l'affrontement gauche/droite du second tour ne fait qu'atténuer la division des comportements populaires, sans la remettre en cause. C'est à une quasi tripartition que l'on assiste en effet : un petit tiers d'abstentions ou de votes blancs et nuls, un gros tiers de votes Jospin, un petit tiers de votes Chirac. Les milieux populaires votent plus à gauche que l'ensemble de l'électorat, mais un peu plus seulement. Et le résultat obtenu par Jacques Chirac chez les ouvriers et les employés, en pourcentage des inscrits, s'il est inférieur à celui du général de Gaulle en 1965, est bien supérieur à ceux de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et 1981. Celui de Lionel Jospin, en revanche, est très éloigné des scores de François Mitterrand.

La dissolution de 1997 donnera une victoire étroite à la gauche, dans un contexte de sanction contre le gouvernement d'Alain Juppé et d'abstention forte pour des législatives. En pourcentage des inscrits, la droite s'effondre chez les employés et ouvriers, alors que la gauche plurielle naissante, toujours en pourcentage des inscrits, ne progresse pas dans ces catégories par rapport à 1995. Même en suffrages exprimés, elle n'atteint pas tout à fait 50% des votes populaires.

Cette fragilité originelle va être éclipsée par les réussites du gouvernement Jospin, au moins dans ses trois premières années, dont les cotes de popularité du Premier ministre vont témoigner de façon spectaculaire, tout comme la baisse – spectaculaire aussi – du taux de chômage jusqu'au début 2001. Les régionales de 1998 marqueront

une stabilité du paysage politique, les européennes de 1999 une victoire de la gauche, sur fond de crise de la droite et de forte abstention... Néanmoins, les municipales de mars 2001 seront annonciatrices du climat et des enjeux qui vont marquer la présidentielle de 2002 : insécurité, vote d'extrême-gauche croissant qui témoigne aussi d'une insatisfaction sociale et qui se reporte mal au second tour... Leur portée sera-t-elle toujours correctement appréciée ?

« Le coup de tonnerre » du 21 avril intervient donc après une décennie de distanciation entre la gauche et les milieux populaires, distanciation qui s'accroît de 1995 à 2002. De même, la victoire du « non » en 2005 prolonge et surtout accentue un mouvement observé en septembre 1992.

Diversité et volatilité

A l'issue de ce survol du comportement électoral des milieux populaires sous la V^e République, et tout particulièrement des quinze dernières années, quelques permanences peuvent être repérées et quelques questions posées.

Depuis le début des années 2000, il y a permanence d'un clivage nouveau dans la France électorale, qui rapproche retraités et cadres d'une part, milieux populaires et catégories intermédiaires d'autre part. Le modèle de la fracture sociale qui opposait classes moyennes et populaires est-il encore valide ? De 1995 à 2002, de Maastricht à la Constitution européenne, on assiste à un glissement général du salariat dans la protestation ou dans le vote « non ». Glissement qui est l'origine des « surprises électorales » de ces dernières années. Mais glissement qui se poursuit aussi dans les milieux populaires, puisque la « protestation » et le « non » s'y renforcent en une dizaine d'années.

Les milieux populaires ont contribué à l'augmentation générale de l'abstention dans l'électorat français depuis le milieu des années 80. Ils ont pu certes l'accroître en certaines occasions, notamment sur des

élections dites intermédiaires ; mais leur participation a été comparable à celle des autres groupes sociaux lors des élections les plus marquantes de ces dernières années. L'abstention des milieux populaires est bien variable, ce qui signifie que son vote est intermittent. Cette abstention doit donc être mieux comprise : elle n'est pas, en tout cas pas totalement, de l'indifférence et il n'est pas sûr qu'elle soit de la « frivolité ». Peut-être est-elle aussi un choix ?

La proximité entre les milieux populaires et la gauche de gouvernement n'a rien de naturel ni d'automatique, alors même qu'une des vocations assumées voire revendiquées de la gauche est de les défendre ou de les protéger. Cette proximité a été très forte dans les années 70, elle s'est distendue dès les années quatre-vingt et surtout dans les années 90, comme elle s'était distendue dans les années 60. Sous la V^e République, soit bientôt près d'un demi-siècle, la période où les milieux populaires votent massivement à gauche ne représentent qu'une grosse décennie. On doit donc s'interroger sur la notion de « peuple de gauche » et sur les raisons de cette désaffection. La gauche peut retrouver, à l'occasion, des suffrages populaires mais, notons-le, dans un contexte de sanction de la droite au pouvoir et, même dans ce cas, elle n'obtient désormais qu'à peine la moitié des suffrages exprimés par les ouvriers et les employés.

Quant à la droite, s'il y a bien une permanence très minoritaire d'un vote populaire en sa faveur, en dehors de l'exception gaulliste, elle n'a pas su jusqu'à présent réellement bénéficier du recul de la gauche. Au point que le total des voix obtenues par la gauche et la droite peine à dépasser le tiers des milieux populaires inscrits. Au sein de ce tiers, la répartition entre droite et gauche varie selon les moments ou les contextes.

Enfin, c'est au minimum un cinquième des milieux populaires inscrits mais cela peut aller jusqu'à un inscrit sur trois qui choisit un vote dit protestataire, tout particulièrement pour les extrêmes et plus nettement encore pour l'extrême-droite. Cette « protestation », il convient d'en comprendre les raisons, la nature. Des protestations contre quoi et pour quoi ? Est-elle d'ailleurs une protestation ?

Grande diversité des choix des milieux populaires à un moment donné. Forte volatilité dans le temps, en fonction des élections. Et socle de radicalité permanent, fidèle, mais qui peut grandir comme une colère...

2^e partie

Les milieux populaires

au cœur des inégalités françaises*

Les milieux populaires ?

On pense à la pauvreté, aux exclus, aux banlieues, aux immigrés. Car, on se dit aussi que les milieux populaires n'ont plus l'importance qu'ils avaient, que la classe moyenne domine la société française.

C'est faux.

Il y a 15 millions d'employés et ouvriers dans ce pays, c'est 30% de la population de plus de 15 ans et plus de la moitié de la population active. On connaît mal leur poids démographique, mais on connaît mal aussi leurs salaires, dont la moyenne est d'environ 1 300 euros nets mensuels.

Traditionnellement, ouvriers et employés sont appelés des « salariés d'exécution ». Or, leurs métiers ont changé profondément depuis une vingtaine d'années, du fait de la désindustrialisation et de la tertiarisation de l'économie. D'où l'émergence d'un nouveau « prolétariat des services ».

Les milieux populaires sont surexposés aux crises de la société française. Nettement moins diplômés que les classes moyennes et supérieures, vivant la « diversité » de notre société, ils sont particulièrement touchés par le chômage, la précarité et le temps partiel subi. Mais aussi par la délinquance et la violence.

* Sources : www.insee.fr ; www.inegalites.fr ; *L'adieu à la classe moyenne*, Jean LOJKINE, Éditions La Dispute, septembre 2005. ; *Le retour des classes sociales*, sous la direction de Paul BOUFFARTIGUE, mai 2004. ; *Qu'est-ce qu'une école juste ?*, François DUBET, collection La République des idées, Éditions du seuil, septembre 2004. ; *Les nouvelles inégalités*, Éric MAURIN, Jean BENSÂID, Olivier MANGIN, revue Esprit, février 2004. ; *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Éric MAURIN, collection La République des idées, Éditions du seuil, octobre 2004.

Qui sont les milieux populaires ? La réponse donne la mesure des nouvelles inégalités françaises.

La majorité de la population active

Population active	27,4 millions de personnes	100 %
Non salariés (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants, chefs d'entreprise...)	2,5 millions	9 %
Cadres et professions intellectuelles	4 millions	14,5 %
Catégories intermédiaires	6 millions	22 %
Employés	8 millions	29 %
Ouvriers	7 millions	25,5 %

10 millions de cadres et de catégories intermédiaires, 15 millions d'employés et d'ouvriers.

Du point de vue des métiers et des catégories socio-professionnelles, les classes moyennes et supérieures ne dominent pas la population active. Les salariés dits d'exécution, employés et ouvriers, c'est-à-dire les milieux populaires, sont plus nombreux.

Bien sûr, les transformations ont été importantes dans la population active depuis 30 ans et le poids des milieux populaires a décliné, du fait tout particulièrement de la diminution de la part des ouvriers. En 1970, les ouvriers représentaient 40 % de la population active, en 2005, 25,5 % (les contremaîtres, jadis ouvriers, sont depuis classés dans les catégories intermédiaires). Mais dans le même temps, il y a eu une augmentation de la part des employés. Si celle-ci n'a pas compensé la décroissance des ouvriers, ouvriers et employés rassemblent encore aujourd'hui 55 % de la population active et 60 % des salariés. Et cette majorité de salariat populaire au sein de la population active reste stable depuis le milieu des années 80.

La désindustrialisation, la montée en puissance des services ne signifient donc pas la disparition des ouvriers, et encore moins celle des milieux populaires. L'augmentation du nombre des cadres et des catégories intermédiaires depuis trente ans, phénomène important et incontestable, ne doit pas faire oublier qu'il y a encore presque deux fois plus d'ouvriers que de cadres aujourd'hui et que les employés sont la catégorie socio-professionnelle la plus importante, plus importante même que les catégories dites intermédiaires.

Les mutations des métiers populaires

Cette permanence des milieux populaires – souvent oubliée – dissimule des mouvements contradictoires et des mutations profondes. Non seulement la part des employés progresse et celle des ouvriers recule, mais surtout, les ouvriers et employés d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec ceux des Trente glorieuses et de la société industrielle : leurs métiers ont profondément changé. Quels sont les nouveaux métiers populaires de la société post-industrielle ?

Les ouvriers : du métallo au magasinier et à l'opérateur

Ouvriers actifs	7 millions	100 %
Ouvriers d'usine	2,3 millions	33 %
Ouvriers du bâtiment	0,910 million	13 %
Ouvriers agricoles	0,280 millions	4 %
Ouvriers des services	3,5 millions	50 %

Les sept millions de salariés ouvriers sont des « actifs d'exécution » qui « produisent ou transforment un bien matériel » selon la définition de l'INSEE. Leurs figures familières sont l'ouvrier d'usine, du bâtiment, et – figure plus ancienne encore – l'ouvrier agricole.

Elles n'ont pas disparu, mais ne représentent plus que la moitié des ouvriers. Les ouvriers agricoles ? 4 % du groupe ouvrier, chute vertigineuse en un siècle. Les ouvriers du bâtiment ? 13 % – stabilité. Les ouvriers de l'industrie ? Un tiers désormais des ouvriers, soit environ 2,3 millions de salariés.

Ce groupe des ouvriers d'usine a subi, plus que des mutations, de véritables chocs depuis plus de vingt ans. Diminution numérique d'abord, car ils sont les premiers touchés par la réduction de l'emploi industriel, notamment les moins qualifiés, et de ce fait ils représentent une part importante des ouvriers chômeurs. La fin des « bastions ouvriers », ces grandes usines disparues du taylorisme, dans les mines, la métallurgie et l'automobile, illustrent bien ces chocs qui ont eu trois conséquences : la multiplication des PMI, filiales ou sous-traitantes, la progression de la part des ouvriers qualifiés au sein des ouvriers industriels, qui deviennent ainsi des « opérateurs », enfin une autonomie individuelle dans le travail sous la pression des délais et du client, qui tranche avec le travail collectif et répétitif de jadis. Le travailleur manuel avec sa machine outil est pour l'essentiel une image du passé. Le travail « manuel » d'aujourd'hui dans l'industrie est de plus en plus un travail de suivi et de surveillance de la production, c'est-à-dire un « travail d'information ». « L'opérateur qualifié sur machines automatiques en production électrique et électronique » est bien un ouvrier : c'est un exemple, parmi d'autres, issu de la nomenclature des ouvriers qualifiés de type industriel de l'INSEE. L'opérateur est la nouvelle figure populaire de l'ouvrier industriel, mais une figure méconnue.

L'autre moitié des ouvriers est désormais employée dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des transports, des services marchands et non marchands. Quels sont les métiers de ces « ouvriers des services » au sens large ? Il y a certes les métiers traditionnels du commerce et de l'artisanat, du plombier au boucher, du menuisier au mécanicien. Mais d'autres emplois se développent : la réparation, l'entretien, la livraison, la transmission. Dans la livraison, nous connaissons bien les routiers, mais il y a aussi les coursiers et les livreurs ; dans la

manutention, les dockers, mais aussi les magasiniers. Ces ouvriers travaillent soit chez des prestataires de services aux entreprises, soit, moins souvent, au sein de l'entreprise. Ce qui fait dire à Jean-Paul Molinari que ces ouvriers sont à la « périphérie » des entreprises et que, de ce fait, ils « constituent le principal volant de la flexibilité de la main-d'œuvre ».

Les employés : de la dactylo à l'assistante maternelle

Employés actifs	8 millions	100 %
Employés des fonctions publiques + policiers et militaires	2,9 millions	36 %
Employés administratifs du secteur privé Dont secrétaires	1,9 million 0,8 million	24 %
Employés du commerce	1,25 million	15,6 %
Employés des services aux personnes	1,9 million	24,4 %

Les huit millions d'employés sont la catégorie d'actifs et de salariés la plus nombreuse, dont la croissance depuis vingt ans est intimement liée à la tertiarisation de l'économie et à la montée en puissance du travail féminin.

Les métiers des employés ont connu des mutations parallèles à ceux des ouvriers. Au début des années quatre-vingt, les « employés de bureau » dominaient numériquement la catégorie des employés ; ils ne représentent plus désormais que le quart des effectifs. Leurs métiers ont profondément changé : la sténo-dactylo a presque disparu, c'est la secrétaire qui l'a remplacée, et le métier de secrétaire n'est plus le même qu'il y a vingt ans. Quant aux employés de la fonction publique, dont la part est restée stable depuis vingt ans, il s'agit des fonctionnaires de catégorie C. Ce sont souvent des employés de guichet des services publics, dont beaucoup d'employés de mairies mais aussi d'agents de service des hôpitaux ou de l'éducation. Ils rassemblent plus du tiers du total des

employés et ont connu souvent les mêmes évolutions de contenu de métier que les employés du privé. Parmi ces employés du public, il faut d'ailleurs aussi compter les policiers et militaires – non gradés, que l'INSEE classe parmi les employés. Les fonctions traditionnelles des employés n'ont pas disparu, elles représentent 60% du groupe des employés. Les 40% d'employés restants sont donc les employés du commerce (notamment de la grande distribution) et les « personnels de services directs aux particuliers ». Disons, pour être concret, l'assistante maternelle, la femme de ménage, la caissière de supermarché, les serveurs des *fast-food*, les employés des *call centers*... Comme pour les ouvriers des services, ce sont bien sûr ces métiers-là qui concentrent le plus le temps partiel subi et les contrats à durée limitée. Ils ont connu une très importante croissance au cours des années quatre-vingt-dix, les créations d'emplois les plus fortes ces dernières années étant celles d'assistante maternelle...

L'émergence du « prolétariat des services »

Un nouveau groupe émerge donc au sein des milieux populaires, qui représente près de la moitié des ouvriers et employés d'aujourd'hui, dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des services aux entreprises, des services aux particuliers. C'est ce que Eric Maurin a appelé le « prolétariat des services ». La différence entre ouvriers et employés des services réside dans le fait que les « clients » des ouvriers sont souvent des entreprises, ceux des employés, des particuliers. Mais les métiers, les conditions de travail et, comme on le verra, les salaires et l'insécurité professionnelle, sont proches. Ce qui justifie leur rapprochement et modifie la cartographie des milieux populaires, comme d'ailleurs l'image que l'on s'en fait habituellement.

Quant aux emplois traditionnels des ouvriers et employés – l'ouvrier d'industrie et l'employé(e) de bureau – ils ont vu leur nombre se réduire pendant que le contenu de leurs métiers était bouleversé. On peut ainsi distinguer, au sein des milieux populaires, trois groupes d'inégale importance, dont le plus nombreux est ce « prolétariat des services ».

Milieux populaires actifs	15 millions	100 %
Employés « traditionnels » dont :	4,8 millions	32 %
<i>Employés des fonctions publiques + policiers et militaires</i>	2,9 millions	19,3 %
<i>Employés administratifs du secteur privé Dont secrétaires</i>	1,9 million 0,8 million	12,6 %
Ouvriers « traditionnels » or	3,5 millions	24 %
<i>Ouvriers du bâtiment et ouvriers agricoles</i>	1,2 million	8 %
<i>Employés et ouvriers des services dont :</i>	6,6 millions	44 %
<i>Employés du commerce</i>	1,25 million	8 %
<i>Employés des services aux personnes</i>	1,9 million	12,6 %
<i>Ouvriers des services</i>	3,5 millions	23,3 %

Les salariés populaires sont mixtes, à quasi parité : 77% des employés sont des femmes, 80% des ouvriers sont des hommes. Une femme active sur deux est employée, un homme actif sur trois est ouvrier.

La quasi-totalité des ouvriers et les deux tiers des employés travaillent dans le secteur privé, dont une large majorité dans le secteur tertiaire. Ce bouleversement déclenché dans les années 70 a correspondu à la montée en puissance des employés et, de fait, à l'entrée – on devrait dire au retour – des femmes dans la population active. Tertiarisation de l'économie a rimé avec féminisation des emplois. Mais cette mutation a aussi, comme on l'a vu, profondément modifié le groupe ouvrier.

Plus des deux tiers des « immigrés actifs » sont employés ou ouvriers

71% des étrangers actifs sont ouvriers ou employés³, soit 1,6 million de personnes : les étrangers sont bien sur-représentés dans les milieux populaires. Et leur pays d'origine ne sont bien sûr pas

3) 71% (plus d'1,1 million de personnes) des 1,6 million d'étrangers actifs sont ainsi soit ouvriers (46,1%, 740 000 personnes) soit employés (25%, 400 000 personnes). 5% des employés, 10% des ouvriers sont étrangers. 7,3% des milieux populaires actifs sont donc étrangers. 19% des étrangers sont chômeurs, contre 9,6% de la population, et 32,8% des étrangers de 15 à 24 ans sont chômeurs. 14,4% des Français par acquisition sont chômeurs, 30,5% parmi 15/24 ans. A titre de comparaison, environ 3,5% seulement des cadres et professions intellectuelles sont étrangers.

les mêmes que dans les classes moyennes et supérieures. L'INSEE dispose aussi de données sur les « immigrés », population plus large. Le terme « immigrés » signifie dans le vocabulaire statistique les personnes vivant en France et nées étrangères à l'étranger, mais pouvant avoir acquis la nationalité française (c'est le cas de 41 % d'entre eux). Les immigrés, du point de vue de l'INSEE, sont donc les étrangers et les Français par acquisition. Plus des deux tiers des immigrés actifs sont employés ou ouvriers⁴.

Tous ces chiffres ne mesurent néanmoins qu'une partie de la réalité de la « diversité » de la société française, qui est de fait concentrée dans les milieux populaires. Ces chiffres la minorent en effet puisqu'ils ne prennent pas en compte les générations d'enfants d'immigrés nés en France et Français par le droit du sol. On sait que les statistiques en France ne dénombrent pas les « personnes de couleur », et ce pour des raisons de principe bien connues. Retenons que la France populaire a bien des couleurs. Elle n'est pas seulement la France de couleur, elle n'est pas non plus seulement celle des « petits blancs » : elle est le lieu où se joue « l'intégration ».

Du travail « d'exécution » à une autonomie exigée et contrôlée

Ouvriers et employés sont traditionnellement définis comme des « salariés d'exécution », par opposition aux salariés de conception – le cadre notamment – et ces définitions légitimaient les regroupements au sein du salariat entre classe populaire et classe moyenne. Mais cette distinction, née des modes de production de la société industrielle, a perdu de sa pertinence et même de son sens : elle ne rend plus compte du type de travail qui est demandé à la plupart des actifs populaires – comme elle ne rend plus compte non plus des évolutions que connaissent *aussi* les cadres et les catégories intermédiaires.

4) 69,6% des 2,3 millions d'immigrés actifs sont soit ouvriers (42,8%), soit employés (26,8%), soit 1,6 million de personnes. 12,8% des ouvriers et employés sont immigrés : 1 ouvrier sur 7 est immigré, plus d'un employé sur 10 est immigré. A titre de comparaison, 8,7% des cadres sont immigrés – 1 sur 12, avec les mêmes remarques sur leur pays d'origine.

Comme le résumait les auteurs des « nouvelles inégalités », « la figure dominante n'est plus celle de l'ouvrier ou de l'employé enchâssé dans un collectif et accomplissant sans cesse les mêmes tâches ou les mêmes gestes, mais celle du salarié auquel on fixe normes et délais, à charge pour lui de les respecter ». D'où des emplois où « chacun est exposé à des remises en question beaucoup plus personnelles, beaucoup moins susceptibles d'être imputées à des collectifs ». La responsabilité personnelle a changé de nature et de portée dans l'exercice de leur métier.

C'est en effet une *autonomie contrôlée et exigée* autour d'une relation de service et/ou d'un travail d'information, beaucoup plus qu'une simple « exécution » qui réunit aujourd'hui employés et ouvriers, de la secrétaire à la femme de ménage, de l'opérateur sur machine au magasinier ou au chauffeur, en passant par l'employé de mairie, le réparateur, la caissière ou l'assistante maternelle. D'où cette frontière qui se brouille avec les catégories intermédiaires, tout particulièrement dans les usines et les bureaux, tant ces derniers, avec les cadres, n'ont plus le monopole de l'autonomie, ni l'exclusivité de l'exigence et du contrôle – même si leurs modalités et surtout leurs contreparties restent fondamentalement différentes.

Cette évolution majeure et commune aux ouvriers et employés ne doit pas dissimuler qu'elle n'est pas vécue de la même façon dans les différentes strates des milieux populaires : par les fonctionnaires tout d'abord, non exposés par définition au chômage et à la précarité ; par les employés administratifs du privé, dont la mobilité est sinon répandue, du moins possible vers les métiers des catégories intermédiaires, plus courante en tout cas que celles des ouvriers d'usine ou du bâtiment ; par le « prolétariat des services » enfin, plus exposés, comme les ouvriers d'usine et du bâtiment, au chômage, au temps partiel subi, aux contrats à durée limitée.

1 300 euros de salaire net mensuel moyen

Salaire net mensuel moyen (en euros)	Privé	Public
Cadres	3 577	2 500
Catégories intermédiaires	1 845	1 750
Employés	1 226	1 550
Ouvriers	1 326	1 550
Salaire médian	1 455	1 857
Part des salariés à moins de 1 200 euros nets mensuels	30 %	Moins de 10 %
Part des salariés à moins de 1 400 euros nets mensuels	Près de 50 %	Près de 20 %

Fin 2003, dans le secteur privé, pour un temps complet annuel, le salaire net mensuel moyen d'un ouvrier était de 1 326 euros. Celui d'un employé – on devrait presque dire d'une employée – de 1 226 euros. Par comparaison, ce salaire est de 1 845 euros dans les catégories intermédiaires et de 3 577 euros chez les cadres (ces chiffres ne tiennent pas compte des rémunérations – primes, avantage en nature, voire stock-options – d'une partie des cadres, notamment les cadres dirigeants et supérieurs). Dans les fonctions publiques, le salaire net mensuel des employés et ouvriers est plus élevé : 1 550 euros nets mensuels. A l'inverse, les salaires des cadres de la fonction publique sont moins élevés que dans le privé.

Il y a donc incontestablement une proximité des niveaux salariaux entre employés et ouvriers, qui les distinguent des autres catégories de salariés, à un moindre degré dans les fonctions publiques. *Statistiquement*, l'écart entre le salaire moyen des milieux populaires et celui des cadres est de 2,7 dans le privé, alors qu'il était de 4 il y a trente ans.

Pour bien mesurer les niveaux de vie des milieux populaires, il faut aussi prendre en compte les impôts prélevés, comme les prestations sociales versées⁵. Donc parler en termes de revenu disponible, et non plus en salaire. Par unité de consommation, terme poétique permettant de tenir compte de la taille du ménage, le revenu disponible

est de 1 085 euros chez les ouvriers, de 1 154 euros chez les employés, de 1 389 euros chez les retraités, de 1 625 chez les catégories intermédiaires, de 2 501 euros chez les cadres.

Ainsi, même après redistribution, il y a des écarts de revenus entre catégories socio-professionnelles. Si le montant moyen des pensions de retraite n'est pas toujours plus élevé que celui des revenus des milieux populaires, le fait que les retraités aient moins de personnes à charge, que leur budget de consommation soit moins obéré par les poids des dépenses de logement créent une césure entre retraités et milieux populaires.

Derrière la moyenne, des disparités salariales

Ce salaire moyen de 1 300 euros nets mensuels dissimule des disparités. Elles tiennent au secteur d'activité, aux métiers, ainsi qu'à la précarisation des contrats de travail.

Dans le secteur privé et semi-public, 50 % des salariés gagnent moins de 1 455 euros nets mensuels et 30 % moins de 1 200 euros. Dans la fonction publique d'Etat, le salaire annuel net médian pour un temps plein est de 1 857 euros mensuels. 10 % des fonctionnaires gagnent ainsi moins de 1 200 euros nets mensuels, 20 % moins de 1 400 euros, 20 % entre 1 400 et 1 700 euros. Les bas salaires, ceux qui sont inférieurs à 1 200 euros nets mensuels, sont donc pour la quasi totalité concentrés dans le secteur privé.

Les distinctions que nous avons faites plus haut entre employés « traditionnels » (employés de bureaux et de la fonction publique), ouvriers traditionnels (d'usine et du bâtiment) et « prolétariat des ser-

5) 50 % de la population, active et inactive, a un revenu inférieur à 1 885 euros mensuels. 20 % de la population dispose d'un revenu disponible mensuel compris entre 1 110 et 1 605 euros, 20 % a un revenu inférieur à 1 110 euros dont 10 % à 874 euros. Le revenu disponible moyen par ménage chez les ouvriers est de 2 026 euros, de 1 825 chez les employés, de 1 907 chez les retraités. Il est de 4 270 euros pour un ménage de cadres, de 2 737 euros chez les catégories intermédiaires.

vices» (commerce, services aux personnes et aux entreprises) se retrouvent dans les niveaux de salaire. Il semble y avoir en effet une césure entre les « employés traditionnels » et les autres, moins bien rémunérés.

Cette césure est confirmée par l'importance croissante et la répartition par secteur d'activité des salariés rémunérés au SMIC, soit un peu plus de 1 000 euros nets mensuels ces dernières années. Les « smi-cards » représentent plus de 15% du total des salariés, soit un quart des ouvriers et des employés (voir tableau 8). Ils sont particulièrement nombreux dans les secteurs du commerce et des services aux particuliers (près de 40% des salariés dans ce secteur), mais aussi dans l'industrie agroalimentaire.

C'est donc non seulement dans les milieux populaires du privé, mais tout particulièrement dans le « prolétariat des services » et chez les ouvriers d'usine, que les bas salaires sont concentrés. La proportion de ces bas salaires à moins de 1 200 euros nets mensuels a augmenté ces dernières années. Le relèvement régulier et parfois important en pourcentage du SMIC depuis une dizaine d'années a conduit un nombre grandissant de salariés à être « rattrapés » par le SMIC, les salaires juste supérieurs au SMIC ayant souvent stagné.

L'émergence des travailleurs pauvres

Disparités donc selon les secteurs et les métiers, mais disparités aussi du fait de l'évolution du marché du travail et du statut des contrats de travail. Les chiffres que nous avons cités valent en effet pour des salariés à plein temps, qui travaillent toute l'année, c'est-à-dire pour l'essentiel les salariés en CDI. Ils surestiment le revenu réel des milieux populaires, puisque une partie non négligeable n'est pas salariée à temps plein, ni surtout tout au long de l'année, comme on va le voir.

Ces chiffres devraient être en effet corrigés à la baisse, pour tenir compte d'abord des temps partiels, notamment subis : quand on ne travaille que quatre jours en étant payé au SMIC, on gagne un peu

plus de 800 euros nets. Corrigées à la baisse aussi, compte tenu de la part croissante des salariés qui ont un contrat temporaire, CDD, intérim ou contrat aidé, pour lesquels la notion de salaire mensuel moyen n'a pas le même sens, voire pas de sens du tout. Quand on ne travaille que quelques mois dans l'année, même avec un salaire supérieur au SMIC, le revenu mensuel moyen peut lui être inférieur. L'émergence, depuis une dizaine d'années, des « travailleurs pauvres » témoigne de ces réalités.

La statistique définit ces travailleurs pauvres comme ceux qui appartiennent à un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté et qui ont occupé un emploi au moins un mois dans l'année. Aujourd'hui, plus du quart des demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE exerce une activité dans le mois qui précède ; ils n'étaient que 5% dans ce cas au début des années quatre-vingt-dix. Ce sont les « *chômeurs travailleurs* » selon l'expression de P. Concialdi, qui estime qu'il y a entre 1,2 et 3,5 millions de travailleurs pauvres en France (chiffre qui varie selon la définition du seuil de pauvreté que l'on retient). On y retrouve certes des non-salariés (environ 20%) mais surtout des salariés ayant connu et le chômage et l'emploi au cours de l'année, ainsi que des personnes ayant travaillé toute l'année à temps partiel.

Il est donc difficile, sur le critère du revenu, de dessiner des frontières précises entre Rmistes, chômeurs de longue durée, travailleurs pauvres, précaires, salariés en CDI à temps plein, catégories moyennes, d'autant plus que le système de redistribution, comme c'est d'ailleurs sa vocation, atténue les écarts.

Une partie des milieux populaires dispose de revenus que l'on peut qualifier de moyens au sens statistique, peu éloignés des salariés « intermédiaires » au sens des catégories professionnelles : pour l'essentiel, il s'agit des employés de la fonction publique et des employés administratifs du secteur privé et semi-public et l'on a vu qu'ils représentaient un tiers des effectifs des milieux populaires. En revanche, les **deux autres groupes** concentrent les bas salaires, compris entre le SMIC à taux plein et 1,2 SMIC, ainsi que les travailleurs pauvres.

Beaucoup plus de locataires que dans les autres milieux

Sans surprise, les inégalités de patrimoine se cumulent avec les inégalités salariales. Quel que soit le type d'actif, financier ou immobilier – hormis le livret de Caisse d'Épargne – ce sont les employés et les ouvriers qui en disposent le moins, et de façon assez nette (tableau en annexe page 133).

Les actifs immobiliers méritent que l'on s'y arrête un instant, puisqu'il s'agit de la propriété du logement. Les trois quarts des retraités, des non-salariés et des cadres sont propriétaires. C'est le cas des deux tiers des professions intermédiaires. En revanche, il n'y a qu'un peu plus de quatre ouvriers et employés sur dix qui sont propriétaires⁶. Comme pour les salaires et les revenus disponibles, il y a une césure au sein des milieux populaires entre ceux qui peuvent accéder à la propriété et ceux qui demeurent locataires – les plus nombreux.

Encore faut-il préciser que ces salariés populaires et propriétaires ne disposent pas du même type de logement que les autres catégories sociales, ni bien sûr, que ces logements sont situés dans les mêmes quartiers que ceux des cadres : chacun sait que l'évolution des prix du foncier a repoussé les milieux populaires, et de plus en plus les classes moyennes, en dehors des centres-villes, dans les banlieues et le péri-urbain. Les milieux populaires vivent de moins en moins dans les centres-villes.

Assez logiquement, dans une France qui ne compte « que » 40% de locataires, dont la moitié en logement social, les milieux populaires sont bien entendu sur-représentés, parmi les locataires, et plus encore dans le logement social. Comme le souligne E. Maurin dans *le ghetto français* : « Où j'habite, où j'envoie mes enfants à l'école, sont devenues des questions primordiales, qui ont remplacé l'usine dans la défi-

⁶ Les données de l'INSEE ne distinguent pas à l'intérieur de la catégorie « employés » comme elle le fait au sein de la catégorie « ouvriers ». Mais il est vraisemblable que les différences observées entre ouvriers qualifiés – 54% de détenteurs d'un patrimoine immobilier, et ouvriers non qualifiés – 35% se retrouvent entre « employés traditionnels » et « employés des services ».

inition d'une identité sociale⁷ ». Les milieux populaires vivent ensemble dans les HLM ou les zones pavillonnaires proches. Leurs enfants vont dans les mêmes écoles, les mêmes collèges, les mêmes lycées.

80% des milieux populaires n'ont pas le bac.

58% des employés ont un diplôme inférieur au bac et 13% n'ont aucun diplôme (18% ont le bac, 11% ont fait des études supérieures) : 71% des employés n'ont pas le bac.

64% des ouvriers ont un niveau d'études inférieur au bac et 25% n'ont aucun diplôme (8% ont le bac, 3% ont fait des études supérieures) : 89% des ouvriers n'ont pas le Bac.

Près des 4/5 des milieux populaires actifs n'ont donc pas le bac. A titre de comparaison, 87% des cadres ont le bac ou plus et 66% des catégories intermédiaires. 76% des cadres et 44% des professions intermédiaires ont Bac +2 ou plus.

60% de la population de plus de 15 ans n'a pas le bac⁷. Cette France qui n'a pas le bac regroupe les plus âgés et les milieux populaires (ainsi que les artisans et commerçants, dont le poids démographique est beaucoup plus faible).

Pour les générations d'avant 1945, la scolarité obligatoire s'arrêtait à la fin de l'école primaire. Sa fixation à 16 ans date des années soixante. Ce qui explique que près de 90% des plus de 65 ans et des 50/64 ans n'ont pas le bac.

Mais 55% des 25/49 ans, le cœur de la population active, n'ont pas le bac non plus, de même qu'un tiers des 20/24 ans. A l'inverse, seulement un quart des 25/49 ans a un diplôme supérieur ou égal à bac +2. La société française n'est pas ou pas encore une société de

⁷ En 2004, sur l'ensemble de la population de plus de 15 ans, 32% des habitants de ce pays n'ont aucun diplôme ou un CEP, 6,2% ont un BEPC, 20,8 ont un CAP, un BEP ou un diplôme équivalent.

diplômés, loin de là. La France active qui n'a pas le bac est, pour l'essentiel, celle des milieux populaires.

Il s'agit aujourd'hui d'un des clivages déterminants au sein de la société française, tant nous vivons dans un pays où le diplôme détermine fortement la position sociale, c'est-à-dire le métier, la rémunération, la plus ou moins grande sécurité du contrat de travail, la capacité à en retrouver un lorsqu'on l'a perdu, et donc, par voie de conséquence très directe, le quartier et le type de logement que l'on habite – ainsi que l'école de ses enfants.

Taux de chômage et niveau de diplôme

Sans diplôme ou CEP : 15,3%

BEPC, CAP, BEP : 9,4%

Baccalauréat : 9,5%

Bac +2 : 6,4%

Diplôme supérieur : 8,3%

Une insécurité professionnelle massive

Les milieux populaires concentrent une grande partie des salariés précaires et des chômeurs de ce pays : un tiers des milieux populaires sont au chômage ou en précarité. Si l'on ne retient que les salariés exposés au risque de l'emploi, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas fonctionnaires, c'est plus de 40 %.

Les milieux populaires sont bien le groupe professionnel le plus exposé au risque de chômage : le taux de chômage était de 10,2% chez les employés et de 12,3% chez les ouvriers fin 2004, à comparer à 4,8% chez les cadres et professions intellectuelles et 5,9% chez les catégories intermédiaires. Le taux de chômage des employés du secteur privé est d'ailleurs proche de celui des ouvriers. 1,7 million d'employés et d'ouvriers sont au chômage : c'est plus des deux tiers des chômeurs...

Au risque de chômage, il faut ajouter la précarité croissante des contrats de travail de ceux qui ont un emploi – de temps en temps... En 2002, seuls un peu plus de 2% des cadres et de 4% des catégories intermédiaires avaient un contrat précaire. Ces chiffres étaient de 14% pour les ouvriers, de 8% pour les employés. Ces taux ont encore augmenté depuis lors.

2,9 millions de salariés, soit plus de 13% des salariés, ont aujourd'hui un contrat de forme particulière et à durée limitée⁸. On peut évaluer à environ 2,5 millions le nombre de contrats à durée limitée chez les ouvriers et employés. Leurs métiers sont sur-exposés au travail temporaire, tout particulièrement chez les 6,6 millions de salariés du « prolétariat des services ».

A ces contrats à durée limitée, il faut ajouter une autre forme de travail précaire : le sous-emploi⁹. Il s'agit de personnes travaillant à temps partiel subi. L'INSEE l'évalue à 5,4% des salariés occupés, soit 1,2 million de personnes. Pour près de 80%, il s'agit de femmes. « Les sous-employés écrit l'INSEE dans son tableau social 2005-2006, travaillent majoritairement comme salariés dans le secteur tertiaire, notamment dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, des services aux particuliers et aux entreprises. Le plus souvent, ils exercent des fonctions de nettoyage, gardiennage, d'entretien ménager ou encore d'enseignement et de soin aux personnes ». Derrière ces descriptions, on aura reconnu les métiers caractéristiques des ouvriers et employés des services. Autrement dit, pour l'essentiel, le temps partiel subi touche les milieux populaires.

Plus de la moitié de ces temps partiels subis le sont dans le cadre d'un CDI. Mais cela signifie que pour l'autre moitié – 600 000 salariés – le temps partiel subi se cumule avec un contrat temporaire.

8) 0,66 million sont dans le secteur public ; 2, 26 millions sont dans le secteur privé. 1,7 million sont en CDD, 490 000 sont en intérim, 450 000 en stage et contrats aidés, 300 000 en apprentissage.

9) 16,6% des actifs occupés travaillent à temps partiel et, parmi eux, 29% sont en sous-emploi et ces chiffres sont proches de 40% chez les ouvriers et les employés.

2,5 millions de personnes dans des contrats temporaires, dont une partie en sous-emploi, 0,6 million en sous-emploi dans des CDI : au total, ce sont 3,1 millions de travailleurs précaires en milieux populaires, soit plus d'un actif populaire sur cinq. Si l'on y ajoute les chômeurs, ce sont 4,8 millions de personnes qui ne connaissent pas un statut professionnel en CDI, soit près d'un tiers des milieux populaires. Si on le rapporte aux salariés de droit privé des milieux populaires, 12 millions de personnes environ, on obtient donc ce chiffre impressionnant de 40% des salariés de droit privé qui vivent une forme d'insécurité professionnelle.

L'envahissement de la précarité

A ce tiers de salariés populaires qui vivent le risque professionnel effectif, il faut ajouter des dimensions dont les statistiques rendent mal compte ou que tout simplement elles ignorent, par définition. Car être titulaire d'un CDI dans une PME sous-traitante du tertiaire – c'est une bonne partie des emplois populaires – ne protège pas du risque de chômage, c'est le moins que l'on puisse dire. Ce risque est d'autant plus perçu lorsque l'on sait qu'il serait très difficile de retrouver un travail, en cas de perte d'emploi – cela dépend du niveau de formation, du secteur dans lequel on a travaillé, de la capacité de mobilité géographique. Enfin, ce risque peut, bien sûr, toucher et touche de fait les salariés dits « protégés », dont le conjoint peut être en précarité, au chômage, tout simplement dans un secteur « menacé » – notion de plus en plus étendue – et dont les enfants ont souvent des difficultés à trouver un emploi, même précaire. Un ouvrier ou employé sur trois est en insécurité professionnelle, cela veut dire que la plupart des familles populaires sont concernées, d'une façon ou d'une autre.

Il y a donc de moins en moins de milieux populaires « protégés » de l'insécurité professionnelle, il y a des différences de degré dans cette précarisation. Un emploi dans le public est devenu de fait un facteur

de sécurisation important pour un ménage. Mais il serait absurde d'opposer des strates des milieux populaires, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de frontières étanches entre ces sous-groupes : rappelons-le encore une fois, les milieux populaires vivent ensemble.

Le chômage et la précarité ne touchent pas que les milieux populaires, les chiffres le démontrent. Les catégories intermédiaires sont bien sûr concernées, et les cadres de plus en plus ; ces tendances sont d'autant plus vraies pour ceux qui entrent sur le marché du travail. La déstabilisation des classes moyennes et supérieures est une réalité soulignée par de nombreux sociologues. Les études qualitatives sur les cadres montrent aussi combien le sentiment de vulnérabilité progresse dans cette population qui vit pourtant, statistiquement, en situation de quasi plein emploi.

Il n'empêche : il y a une sur-exposition « objective » au risque économique, à l'insécurité professionnelle chez les ouvriers et les employés qui les rapprochent entre eux et les distinguent des classes moyennes et supérieures. Une sur-exposition, cela s'appelle aussi une inégalité.

La sur-exposition des jeunes employés et ouvriers à l'insécurité professionnelle

Désormais, un peu moins des deux tiers d'une génération a le bac, contre 37% dans les années quatre-vingt. Les jeunes ouvriers et employés sont incontestablement plus diplômés que les générations précédentes.

Mais deux réalités doivent compléter ce constat : l'égalité des chances a peu progressé ; les actifs de moins de trente ans connaissent une précarité et un chômage massifs, plus massifs que leurs parents, et ce sont les enfants des milieux populaires, même quand ils sont bacheliers, qui sont les plus touchés.

La démocratisation de l'éducation n'a pas changé la hiérarchie sociale des résultats scolaires. Nous sommes toujours dans une société dominée par la reproduction sociale. Sauf qu'une promesse a été fai-

te : celle de l'égalité des chances. Promesse non tenue. François Dubet, dans *Qu'est-ce qu'une école juste ?* résume la situation : « Les enfants des catégories favorisées les mieux fournis en capital culturel et social font des études plus longues, plus prestigieuses et plus rentables que les autres. C'est une démocratisation ségrégative (...). Les filières du bac restent très inégalitaires en termes sociaux, scolaires, sexuels (...). Les élèves les plus faibles qui sont aussi les plus défavorisés socialement sont « évacués » vers des filières de relégation, de faible prestige et de faible utilité. A travers la sélection scolaire, il y a une sélection sociale dans le cours même des études. Ces inégalités se manifestent dès la maternelle et le primaire : elles s'accroissent au fur et à mesure des cursus ».

Les statistiques sont en effet sans ambiguïté. Près de 50% des élèves qui entrent en 6^e sont des enfants d'employés et d'ouvriers. Ils ne sont plus que 35 % parmi ceux qui passent le bac, 27% parmi ceux qui passent un bac général et 23% pour les bacs scientifiques...Un quart des étudiants est issu des milieux populaires dans le premier cycle de l'université mais la sélection – par l'échec – s'accroît au fur et à mesure que l'on avance dans les cursus universitaires : ils ne sont plus que 12% des effectifs des 3^e cycle ! Quant aux classes préparatoires, les chiffres sont encore plus cruels, pour aboutir à 1% dans les grandes écoles.

A 18 ans, 45% des enfants de cadres sont à l'université ou en classes prépas, c'est le cas de 11% des enfants d'employés ou ouvriers. Au même âge, 5% des enfants de cadres ont arrêté leurs études, 23% chez les enfants d'employés, 28% chez les enfants d'ouvriers. Toujours à 18 ans, 20% des enfants des milieux populaires sont en apprentissage, en CAP, BEP ou au collège, ce n'est le cas que de 4% des enfants de cadres, de 11% des enfants de catégories intermédiaires.

En fait, tout se joue – beaucoup en tout cas – avant 11 ans. Les évaluations des niveaux scolaires menées à l'entrée en 6^e montrent des écarts de résultats très importants entre enfants des différentes catégories sociales. Ces écarts se sont constitués dès le primaire, et souvent dès la maternelle. A 15 ans, 59% des enfants d'ouvriers ont redoublé au moins une fois, contre 17% des enfants de cadres. Au même âge, 21% des enfants

d'ouvriers ont de médiocres performances en lecture, contre 3% des enfants de cadres supérieurs... On sait depuis longtemps que la proximité et l'affinité entre les parents et l'école, autrement dit leur propre parcours scolaire et leur niveau de diplôme, ont une influence déterminante sur le niveau scolaire des enfants, influence que l'école ne compense pas. On sait aussi combien les conditions de logement de la famille, c'est-à-dire l'espace réservé à chaque enfant, est essentiel pour le travail à la maison : 59% des enfants qui ne disposent pas d'une chambre ont redoublé au moins une fois à l'âge de 15 ans ; c'est moitié moins pour ceux qui ont leur propre chambre.

Inutile de multiplier encore les chiffres : les enfants qui sortent le plus tôt du système scolaire, parfois sans aucun diplôme, ceux qui font les études les plus courtes, sont le plus souvent les enfants des milieux populaires. De fait, les deux tiers des 15/29 ans actifs et occupés sont employés ou ouvriers. Encore s'agit-il des salariés qui ont un emploi.

Car la seconde réalité que vit la jeunesse populaire active est qu'elle est tout de suite, massivement, confrontée au chômage et à la précarité. Parmi les sans-diplôme, pendant les quatre années qui suivent la sortie du système scolaire, le taux de chômage est de 45%. Ce taux est de 25% pour ceux qui ont obtenu un CAP/BEP/BEPC, de 18% pour les bacheliers et de 10% chez ceux qui ont un niveau d'études supérieur au bac¹⁰.

Si le chômage touche aussi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, si ceux-ci n'échappent pas eux-mêmes au cycle stage(s)/CDD(s) avant d'atteindre le Graal du CDI, on mesure que, pour les moins diplômés, la trajectoire est encore beaucoup plus difficile. Chômage donc, mais aussi précarité. 60% des emplois à durée limitée en France sont occupés par des moins de trente ans¹¹. Parmi ces emplois

10) Le taux de chômage des 15/29 ans actifs est de 17,7% et de 22,7% chez les 15/24ans, c'est-à-dire chez ceux qui sont sortis le plus tôt du système scolaire, contre 8,3% chez les 30/49 ans et 7% chez les 50 ans et plus.

11) Chez les 15 à 29 ans, 36% ont un emploi à durée limitée, soit 1,73 million de personnes. Cette proportion est de moins de 8% chez les 30/49 ans, de moins de 4,4% chez les plus de 50 ans.

précaires des moins de trente ans, on aura compris que les jeunes ouvriers et employés sont sur-représentés.

Les milieux populaires sur-exposés aux crises de la société française

Les quelques 25 millions de salariés de ce pays ne sont pas une simple juxtaposition statistique d'individus, ni un ensemble hyperfragmenté qui empêcherait toute appréhension en termes de groupes sociaux. Ouvriers et employés, malgré les différences et les coupures au sein même de ces catégories, se caractérisent bien par une *plus forte densité* d'indicateurs économiques, sociaux et culturels, densité que l'on ne retrouve pas parmi les « classes » moyennes et supérieures. A ces différences sociales, qui sont des inégalités, s'ajoute la ségrégation territoriale, comme on l'a vu : les milieux populaires, de plus en plus, vivent ensemble.

Les milieux populaires ne sont pas les seuls à être concernés par le chômage et la précarité. Mais ils le sont à l'évidence plus, voire bien plus, que les autres milieux sociaux. Et il en va de même, soulignons-le, pour la délinquance et la violence.

Les chiffres de la délinquance ne sont pas classés en fonction des catégories sociales des victimes. En revanche, on connaît la répartition géographique de cette délinquance entre les centres-villes et les banlieues résidentielles d'une part, les banlieues et le périurbain d'autre part. Comme le prix du foncier et des loyers entraîne la ségrégation que l'on sait, il n'est pas difficile d'en déduire quels sont les milieux sociaux les plus exposés à la délinquance et à la violence.

Il y a plusieurs différences entre les centres-villes et banlieues résidentielles et la « France périphérique » qu'habitent les milieux populaires – mais aussi de plus en plus les classes moyennes. La délinquance des centres-villes concerne plus les biens (voitures, appartements...) que les personnes. La multi-victimation – le fait d'être plusieurs fois victime d'actes délictueux – est beaucoup plus forte dans la France périphérique

que dans celle des centres-villes et c'est particulièrement vrai pour les jeunes. Le degré de violence subi entre les territoires n'est donc pas le même. Du reste, si les chiffres de la délinquance de ces dernières années ont pu au total baisser, les délits commis avec violence sont en augmentation. Enfin, la répartition des forces de police est inégale. A titre d'exemple, il y a un policier pour 132 habitants dans Paris intra-muros et un policier pour 385 habitants en banlieue parisienne. Encore ce dernier chiffre n'est-il qu'une moyenne : à Bondy, en Seine-Saint-Denis, il n'y a qu'un policier pour 600 habitants... Ces données générales ne prennent pas en compte les (trop) fameuses « incivilités », qu'elles soient matérielles ou personnelles.

La France populaire, celle des salaires modestes, des HLM et des petits pavillons est bien sur-exposée à la violence, aux incivilités, à la délinquance, comme elle l'est à l'insécurité professionnelle.

La France n'est plus structurée par « une grande classe moyenne »

La désagrégation de la fameuse « grande classe moyenne » est désormais actée. La première raison en est simple, nous venons de la rencontrer : s'il y a bien des différences parmi les employés et les ouvriers, il y en a aussi, et de plus fortes encore, entre ces milieux populaires et les catégories intermédiaires et les cadres. Ces dissemblances tiennent au degré d'insécurité professionnelle, au niveau des salaires, à celui des formations, et à leurs conséquences sur les lieux et les modes de vie, le type de logement et de quartier que l'on habite, les écoles fréquentées par les enfants. Le mouvement de convergence et d'homogénéisation des niveaux et des modes de vie, né pendant les années 60 et observé jusque dans les années 70, n'a pas survécu à une trentaine d'années de « crise ». Le début des années 90 en a signé la fin — et le témoignage électoral, comme on l'a vu.

A cette nouvelle cartographie des actifs se superposent les coupures de l'âge. La France n'est plus constituée d'une grande classe moyenne car les retraités sont devenus un groupe socio-démographique essentiel : 30% de la population de plus de 15 ans aujourd'hui, et bientôt plus enco-

re. Or il y a une rupture entre actifs et retraités en France aujourd'hui, quel que soit le milieu social dont on parle. Quelles en sont les raisons ?

Une différence économique et sociale, tout d'abord. Le système de retraite par répartition et le relèvement du minimum vieillesse ont, ces dernières décennies, réduit la pauvreté des personnes âgées que l'on connaissait dans les années 60 et 70. Les retraités, en moyenne, vivent plus que les actifs *une certaine sécurité matérielle*, d'autant plus qu'ils ont souvent acquis au cours de leur vie un patrimoine, fût-il humble. Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'ils ne sont pas concernés par l'évolution de l'emploi et de la précarité – ils la connaissent par leurs enfants et petits-enfants – ni qu'ils vivent dans l'opulence, loin de là. Mais leurs revenus, mêmes modestes, sont garantis, sécurisés et leur budget est délesté des charges d'éducation et de logement qui pèsent sur ceux des actifs.

Rupture politique et générationnelle ensuite, nous l'avons vu dans la première partie. Les retraités ont un comportement électoral différent de celui des salariés, hormis les cadres : une préférence partisane plus marquée et plus traditionnelle pour les partis dits de gouvernement, le vote perçu plus souvent comme un devoir électoral. Ce sont des attitudes et des comportements que l'on retrouve de moins en moins dans la population active aujourd'hui – voire très peu chez les moins de 35 ans. Pour ceux qui ont 65 ans et plus dans la France d'aujourd'hui, les premiers votes importants eurent lieu avec le retour de de Gaulle au pouvoir et ils étaient quadragénaires lors de la première élection de François Mitterrand... C'est bien d'une autre France politique et électorale dont on parle, en fait d'une autre France tout court : c'est tout un référentiel de valeurs, de façons d'être, de sentir et de voir qui a été bouleversé par la « révolution des identités individuelles » dont parle Jean-Claude Kaufmann, dans *L'invention de soi*. Culture différente et sécurité matérielle relative contribuent donc à en faire une population dont les attitudes et les comportements sont substantiellement différents de ceux des actifs, et notamment de ceux des milieux populaires.

La « grande classe moyenne », composée « d'inclus » aux aspirations « post matérialistes », dont seuls les « exclus » ou les « riches » ne feraient

pas partie, ne correspond donc plus à la réalité de la société française des années 90 et 2000. C'est Emmanuel Todd, en 1994, prolongeant des réflexions de Marcel Gauchet, qui a rompu le « consensus » sur la moyennisation de la société française. A cette fin, E. Todd rapprochait employés et ouvriers et constatait que, lors du referendum de Maastricht, le vote « non » avait été majoritaire dans ces deux catégories, à la différence des autres groupes sociaux. D'où la « fracture sociale », formule qui fit florès, pour des raisons dont quelques électeurs se souviennent sans doute. Mais cette « grande classe moyenne », représentation que l'on sait confusément fautive, imprègne encore les esprits, comme un éden perdu — parfois aussi de façon intéressée.

La société française ne sait plus vraiment qui elle est, ni toujours quel âge elle va bientôt avoir. Elle ne reconnaît pas, ou mal, les métiers, les niveaux de revenu ou de formation de pans entiers de la population, des pans qui sont de fait majoritaires dans la population active. Comme si la disparition ou plus exactement les mutations que connaissent les figures emblématiques des représentations sociales rendaient invisible une partie du salariat. Plus de métallos, plus de sidérurgie, donc plus d'ouvriers ? L'assistante maternelle est-elle vraiment un des symboles des nouveaux milieux populaires ? Et les débats récurrents sur la baisse de l'impôt sur le revenu montrent à chaque fois une certaine méconnaissance, pour ne pas dire plus, des revenus et salaires réels d'une bonne partie des salariés de ce pays.

Quant au degré de sur-exposition des milieux populaires, il est sous-estimé et mal connu aussi. On parle du chômage et de la précarité comme s'ils touchaient indifféremment tous les salariés du privé. La réalité est très différente. Il ne s'agit pas de revenir à une vision manichéenne de la société, mais simplement de constater, de rappeler, qu'il y a des *inégalités réelles et profondes* dans la société française.

Le regroupement entre ouvriers et employés remet de l'ordre dans notre vision de la société et de ses inégalités, sans dissimuler les complexités, les flous, voire les trous noirs.

Les « milieux » populaires ne sont pas une classe sociale . . .

Les milieux populaires, tels qu'ils sont aujourd'hui, forment-ils pour autant une classe sociale ? La (les) « classe(s) populaire(s) » parsème le discours politique, journalistique, mais aussi sociologique. Le terme de « classe » colle aux descriptions, même lorsque l'on ne croit plus à la notion. C'est une facilité de langage. Facilite-t-elle pour autant la compréhension de notre société ?

Qui dit classe dit frontière, avec un « dedans » et un « dehors », un « au-dessus » et un « en-dessous » sociaux. Qui dit classe, dit aussi « proximité des situations économiques objectives », des revenus, des statuts, des métiers, mais aussi des modes de vie. Qui dit classe enfin, dit travail politique ou syndical d'unification et de représentation des intérêts de la classe, construction d'un imaginaire qui va avec, la conscience de classe. Travail d'unification et de construction qui se fait d'abord « contre » d'autres classes, les fameux « adversaires de classe », puisque chacun se souvient qu'une classe sociale se révèle à elle-même dans la lutte des classes...

Quand bien même on laisserait un instant de côté la conscience de classe, pour se concentrer sur la seule notion de « classe objective », l'imprécision et le malaise demeurent. Non seulement du fait de la diversité des situations économiques au sein des milieux populaires : nous avons vu des différences de revenu, de statut et donc d'exposition à l'insécurité professionnelle. Mais surtout parce que les frontières au sein du salariat deviennent problématiques.

Comment aujourd'hui savoir avec précision où commence et où s'arrête l'exclusion, et ce qui définirait un « inclus » ? Certes, les chômeurs de longue durée et les Rmistes peuvent être définis comme des exclus. Ces derniers représentent 4,4 % de la population active, soit 1,2 million de personnes fin 2005, un nombre en forte augmentation... Quant à la durée moyenne du chômage, elle est aujourd'hui de quinze mois : elle n'est plus vraiment discriminante pour définir l'exclusion. Une des évolutions majeures de la société française est ce glissement d'une partie croissante des salariés dans des « allers-retours » entre le chômage

et un contrat précaire : 40 % des chômeurs « sortent » d'un contrat limité dans le temps, 13 % des salariés ont un emploi à durée limitée. Les « travailleurs pauvres » (qui ont un emploi souvent précaire, souvent avec un temps partiel subi) n'ont pas des revenus bien différents de ceux des Rmistes. Un jeune de 22 ans qui a le bac ou bac +2, qui passe de CDD en CDD avec des périodes de chômage de plusieurs mois entre ces contrats, peut-il être défini comme un « inclus » ? A l'évidence non, alors même qu'il ne correspond pas non plus à la représentation que l'on a de l'exclu. Ce type de situation est très loin d'être marginal dans les milieux populaires et rend de plus en plus fragile, pour ne pas dire obsolète et inopérant, le clivage inclus/exclus. Ce clivage a eu des effets extrêmement pervers sur les discours publics : au fond, seul le SDF méritait vraiment d'être plaint, les autres étaient quand même des inclus...

Frontière floue aussi entre une partie des employés, par exemple ceux de la fonction publique, qui disposent de la sécurité de l'emploi, de temps partiel choisi et de salaires supérieurs aux employés du privé, sans parler d'un taux de remplacement garanti pour leurs retraites futures, et les « catégories intermédiaires » du secteur privé, ces techniciens ou ces commerciaux de plus en plus exposés au risque du chômage, dont les salaires ne sont pas toujours très différents de ceux des agents de la fonction publique, dont les carrières et les vies ne sont pas très éloignées de celles des « employés administratifs du secteur privé ». De même, tout indique une diversification au sein du groupe des cadres, tant du point de vue des rémunérations que du contenu du travail, entre cadres dirigeants, cadres dits supérieurs et cadres dits moyens.

On pourrait multiplier les exemples : depuis le début des années quatre-vingt-dix, nous vivons plus l'éclatement de la fameuse « classe moyenne » que la fin de la classe ouvrière, qui date du début des années quatre-vingt. Le chômage de masse, la précarisation des contrats de travail, les mutations induites par le « capitalisme total », les nouvelles technologies et la tertiarisation traversent l'ensemble du salariat et redessinent la cartographie sociale. Cette cartographie a des frontières

floues, aux « situations économiques objectives » souvent diverses, y compris au sein d'une même catégorie socio-professionnelle. Cartographie qui oblige à renouveler le travail politique (et syndical) pour faire converger des attentes et des préoccupations multiples et complexes, si l'on souhaite susciter une « conscience de classe », qui ne serait plus ouvrière, mais salariale cette fois.

Pour toutes ces raisons, nous ne parlons pas de « classe(s) » mais de « milieux populaires ». La notion de classe, au sens de classe « objective », « en soi », ne rend plus compte des césures au sein du salariat populaire ni de ces frontières en forme d'archipel. La conscience de classe ouvrière et communiste n'a pas eu de descendance comme en témoignent un sentiment d'appartenance en net recul depuis plus de vingt ans et la diversité des choix électoraux des ouvriers et employés depuis une quinzaine d'années.

3^e partie

Expériences et opinions populaires

La première partie a mis en évidence à la fois la diversité et la volatilité des votes populaires, mais aussi leur radicalité. La deuxième a souligné la sur-exposition des milieux populaires aux crises de la société française. Dans cette troisième partie, qui repose sur une étude qualitative¹², nous cherchons à mieux comprendre les processus d'opinion des milieux populaires.

Pour identifier ces processus, nous avons distingué dans les discours des personnes interviewées :

- Ce qui se constitue comme réalité commune aux milieux populaires ;
- Ce à partir de quoi s'expriment les divergences et la volatilité.

Pour préciser ces deux aspects, utilisons la comparaison avec le jeu d'échec.

Sans règles du jeu, pas de jeu. Ces règles constituent le jeu : pour tout joueur d'échec, les règles, sont les mêmes. Mais bien entendu, ce n'est pas parce que les règles sont communes que tous les joueurs jouent de la même façon. Les règles constitutives du jeu ne sur-déterminent pas le déroulement des parties. Chaque partie est différente.

12) Le texte que nous présentons est la synthèse d'une étude réalisée de décembre 2005 à janvier 2006 par Evelyne Brun et Jérôme Grolleau, directeurs associés de l'Institut d'études WEI, assistés par Ségolène Brugmans. Cette étude, commandée par la Fondation Jean-Jaurès, comprenait cinquante entretiens individuels avec des employés et des ouvriers, âgés de 30 à 50 ans, habitant l'Ile-de-France, le Centre, l'Aquitaine, et le Nord-Pas-de-calais. Nous avons travaillé auprès de fonctionnaires, de salariés du secteur privé, en CDI, en CDD (par intérim ou non), de chômeurs et de Rmistes. Ces entretiens ont duré d'une heure et demie à deux heures et se sont déroulés à domicile.

La succession des coups joués, les stratégies déployées, les modalités d'attaque ou de défense, constituent des habitudes, des styles. Ce sont aussi des règles qui, bien que personnelles, respectent les règles constitutives du jeu mais ne se confondent pas avec elles. C'est au travers de cette seconde catégorie de règles que la singularité de la partie se déploie et que s'exprime l'individualité de chaque joueur.

Les premières règles constituant le jeu en tant que tel seront nommées « règles de fonctionnement » ; les secondes règles, celles au travers desquelles s'exprime la singularité des joueurs seront qualifiées de « règles de décisions d'opinion ». Les premières règles constituent un espace commun dans le cadre duquel les secondes règles engendrent de la diversité*.

Nous avons identifié trois règles de fonctionnement constitutives de la société vécue par les milieux populaires, et dont nous rendons compte dans les trois premiers chapitres de cette analyse :

- 1/« Le descenseur social » qui procède de l'inversion de l'ascenseur social ;
- 2/« La violence potentielle » qui procède d'une diffusion de la violence dans l'ensemble du tissu relationnel de la société, traduisant la levée massive du monopole de la violence qui fonde l'Etat ;
- 3/« Les échecs de l'intégration » : l'échec perçu de l'intégration sape les fondements de la société française.

Ces trois règles correspondent, comme nous allons le développer, à un double écart avec les fondements de la société française : manquement du pacte républicain avec l'inversion de l'ascenseur social et l'échec de l'intégration, manquement de la part de l'Etat au travers de la question de la violence. La République et l'Etat manquent à leur place dans la société vécue par les milieux populaires.

Sur l'opposition entre règle constitutive et nominative, voir *La construction de la réalité sociale*, John R. Searle, Éditions Gallimard 1998.

Pour commun qu'il soit, ce monde n'est pas vécu de la même façon par l'ensemble des milieux populaires. Plus on est vulnérable, plus ces règles surdéterminent nos vies. Moins on est fragile, moins fortement elles se font sentir. Ces règles sont communes non pas au sens où elles produisent des effets identiques sur chacun, mais au sens où chacun peut s'y référer pour expliciter la spécificité de son expérience personnelle.

Ce monde commun ne surdétermine pas non plus une communauté d'opinions. Dans le dernier chapitre, il s'agira de comprendre comment la diversité et la volatilité des opinions sont engendrées à partir d'un socle commun.

Lorsque se combinent descenseur social, violence potentielle et échec de l'intégration, les milieux populaires, entre colère et accommodement, s'efforcent de se rétablir en tant que sujet politique.

Trois règles de fonctionnement de la société vécue

Le descenseur social

Les spirales vicieuses de la précarité.

« J'ai travaillé pendant douze ans dans une boîte et puis il y a eu des problèmes. J'ai été licencié. Après ça je suis resté deux mois au chômage. L'ANPE a fini par me trouver un stage. Au bout de deux mois de stage qui ont mené à rien, je me suis débrouillé seul. J'ai retrouvé un truc pour deux mois mais le contrat a pas été renouvelé. Donc retour au chômage mais là, ça a duré plus longtemps, plus de six mois. Après je me suis inscrit dans une boîte d'intérim. J'ai fait un chantier. Puis plus rien. L'ANPE me proposait des stages, pas de boulot. Le chômage a duré plus longtemps après. J'ai fait des petits boulots au noir. Des travaux à droite à gauche. Mais rien de régulier. Je ne peux pas vivre uniquement avec le chômage. J'ai des enfants qui sont encore au lycée. Ma femme est au

chômage aussi. Là ça fait plus d'un an que j'ai rien. J'ai l'impression que je ne vais jamais remonter à la surface »

« Au début ça allait à peu près, je m'en sortais. Je passais d'un CDD à un autre, parfois avec un peu de temps entre les deux mais bon, ça allait. Mais ensuite c'était plus dur. Et puis dans les CV, on me demandait pourquoi je passais d'une boîte à l'autre. Comme si c'était de ma faute. Plus ça va, plus je passe du temps à l'ANPE et moins au boulot. Ce qui est inquiétant, c'est que ça va pas en s'améliorant. J'ai l'impression de perdre pied peu à peu. J'ai 35 ans et je sais pas comment ça peut s'améliorer. Quand ? »

« En 2003, j'ai connu une grosse chute : le chômage. J'avais 41 ans. Je vends la maison, redeviens locataire, roule en Twingo et travaille au noir pour arrondir les fins de mois. Depuis je jongle avec des CDD, 3 jours ici, 4 semaines ailleurs. C'est la galère. »

« D'abord tu perds ton boulot. C'est le choc. Tu perds ton appart et tu te retrouves dans un centre d'hébergement, ensuite tu cherches et tu trouves des CDD en intérim. Au bout de 3 ou 4 mois, ça marche pas mal, alors on te dit qu'il faut quitter le centre d'hébergement et là tu retombes dans la galère car en CDD on te loue pas d'appart. Donc au moment où tu vas t'en sortir, on te laisse tomber, et là tu craques et c'est le chômage, puis le RMI. »

Il peut y avoir un moment où la vie bascule. On travaille, on a un contrat, un contrat à durée indéterminée. On gagne ce que l'on gagne mais l'on arrive à se débrouiller. On peut faire un emprunt, donc on peut faire des projets, décider que l'on va changer de logement. Et, pourquoi pas, devenir propriétaire... Et un jour, c'est fini. Licenciement : le point de basculement. Pourquoi parler de basculement ? Parce que la perte de la protection de son contrat de travail précipite dans une situation caractérisée par trois règles :

1. Lorsque l'on perd un CDI, on en retrouve rarement un autre, ou éventuellement à temps partiel.

2. L'univers de la précarité est un enchaînement de séquences de chômage, de CDD, d'intérim et de stages.

3. Cet enchaînement se modifie dans le temps : plus ça va, plus les séquences d'activité sont espacées, courtes et déqualifiées.

Le basculement précipite dans un cercle vicieux : plus on est précaire, plus on se précarise. Postuler pour un emploi après deux mois de chômage est une chose. Postuler après un an de chômage alors que la dureté de la vie, l'inquiétude, la déception vous ont lentement dépossédé de vos forces, en est une autre. Et après deux ans, trois ans ? Quel employeur peut croire en vous ? Moins l'on croit en vous, moins vous êtes crédible. D'ailleurs vous, le premier, combien de temps allez-vous croire en vous ? La cause devient la conséquence et la conséquence la cause mais à chaque fois que la conséquence devient la cause, vous vous enfoncez un peu plus bas, vers le RMI : plus qu'un cercle, c'est une spirale vicieuse.

On objectera que s'il existe, ce mécanisme ne rend pas compte de la réalité. Qu'il y a bien des chômeurs qui retrouvent du travail, des licenciés qui retrouvent un CDI. C'est évidemment vrai. Mais ce que nous décrivons est d'une autre nature. Imaginons que la pesanteur terrestre soit devenue subrepticement dix fois plus puissante. La chute ne serait pas générale mais chacun d'entre nous devrait mobiliser une énergie beaucoup plus grande pour ne pas tomber. La préoccupation première des milieux populaires est moins de progresser que de résister.

« Les entreprises tirent sur tout. En 1990, il y avait encore abondance de fournitures et petit à petit, on a rogné sur le scotch, sur les stylos et on s'est mis à ne parler que de ça entre collègues, entre amis : jusqu'où ça pouvait aller ? En fait on vivait dans la crainte de perdre son travail, et pour moi, ça s'est fini comme ça. Autour de moi tout le monde est dans le 'sauve qui peut', le chacun pour soi, avec une petite chance seulement de s'en sortir. J'ai 41 ans et je suis au chômage depuis 18 mois. »

Cette inversion est historique dans un pays où la mobilité sociale est au centre du pacte républicain.

Des organismes sociaux dénaturés

On s'étonnera. Comment peut-on se sentir sous la menace de la chute dans une société qui n'a jamais tant dépensé pour ses dispositifs de protection sociale ? Les Français ne nous font-ils pas des caprices d'enfants gâtés ?

Il y a certes un paradoxe : comment se fait-il que le risque social soit si présent dans un pays dont la protection sociale est si développée ?

Suivons la logique des discours de ceux qui vivent cette menace.

A propos de l'ANPE : *« J'ai plus l'impression que l'on cherche à me faire sortir des chiffres du chômage qu'à m'aider à trouver du travail »*

« Ils se débarrassent de nous à coup d'alloc ! Quand on est casé quelque part, peu importe où, c'est un dossier de bouclé, c'est comme ça qu'ils se débarrassent ».

« J'ai été licencié à 50 ans. J'étais prêt à faire n'importe quoi comme boulot pour travailler. Ne me parlez pas de l'ANPE, ça m'a permis de comprendre ces organismes. Ils n'ont rien à foutre de vous. Ils se basent sur des statistiques et le reste ils s'en foutent. Ils regardent sur Internet, mais ça on peut le faire nous-mêmes ! Ils apportent rien. J'ai retrouvé par relation, pas par l'ANPE. Tous ceux qui sont dans ma situation n'ont jamais trouvé par l'ANPE. »

Ces organismes devaient permettre à chacun de retrouver son statut d'acteur social : ils produisent l'inverse. Ils dépossèdent de toute capacité à se retrouver comme sujet de sa propre vie : *« Vous pouvez pas savoir dans quel état on est quand on sort de l'ANPE, lessivé, essoré, plus envie de rien, on est traité comme des accidentés de la route, incapables de ne plus rien faire ».*

L'inversion de notre logique sociale, la prééminence de la menace sur la protection et l'évolution sociales, ne se sont pas développées

malgré les dispositifs de l'Etat assurantiel (ANPE, ASSEDIC, RMI...) mais bien au contraire *à travers eux*.

Il faut ici discerner :

1. Le principe de la protection sociale,
2. Le fonctionnement des dispositifs qui les mettent en œuvre.

Il apparaît dans l'analyse des discours des milieux populaires que le fonctionnement des dispositifs produise un effet contraire au principe qu'ils sont censés mettre en œuvre.

« Quand on commence à aller à l'ANPE, à toucher le chômage, on devient de plus en plus assisté. On aide les gens à être assistés, au lieu de les aider à trouver du travail. »

De ce fait, les dysfonctionnements de ces dispositifs ne sont pas cause d'inefficacité mais, bien plus grave, d'un retournement de leur finalité.

« Au lieu de nous aider à sortir de l'eau, ça nous enfonce »

Ce sont moins les personnes que l'on met en cause que la nature des objectifs et des contraintes qui leur sont imposés. Ces organismes sont vécus comme des machineries administratives de traitement de masse. Ils appliquent des procédures sans écouter les personnes, les projets, les situations... Ils n'orientent pas vers les bons interlocuteurs, n'informent pas en amont des différentes possibilités, des droits, des conséquences des choix, des organismes les plus adaptés... Ils devraient aider les individus à se remettre sur les rails, ils les poussent dans des impasses.

A partir de cette expérience de l'ANPE se développe une critique très vive de l'assistanat. Il y a, dans les milieux populaires, une revendication récurrente : non pas d'être pris en charge mais d'être considéré, reconnu comme *un acteur effectif*.

Dans les logiques au travers desquelles les milieux populaires conçoivent

vent la réalité sociale, la puissance de cette force qui tire vers le bas reconfigure l'ensemble de l'imaginaire social. Nous en soulignerons deux aspects : le contrat de travail et l'éducation.

Le droit du travail : de la promesse à la menace

Le contrat de travail à durée indéterminée reste dans l'esprit des salariés ce qui constitue la norme de la sécurisation.

« Le CDI c'est l'aboutissement d'un contrat. Il n'y a plus d'échéances temps, c'est moins de stress ».

« Le CDI c'est pouvoir être dans le plaisir. C'est la sérénité. Cela donne un pied à terre, sinon on est flottant. Le CDI on se centre sur sa vie. On est plus motivé par la sécurité de l'aveni. ».

« Quand on a un CDI, ça ouvre les portes, on peut acheter, on peut demander des crédits. Tous les mois le salaire tombe et on peut faire des projets ».

Aujourd'hui, que constate-t-on ?

Le CDI était un objectif vers lequel on tendait. Lorsque l'on passait d'un stage à un CDD, lorsque l'on entrait dans le monde du travail, le CDI était ce qu'il fallait atteindre.

« Le CDI c'est l'aboutissement d'un contrat ».

Il y a ainsi, dans le rapport que les milieux populaires entretiennent avec le droit du travail, une polarisation : le CDI ordonne le rapport au droit du travail, il hiérarchise, il étage, il définit des graduations. En bref, il trace une trajectoire de progression. Il crée une perspective. Et bien entendu, le nec plus ultra des CDI, c'est le statut de fonctionnaire.

Mais cette dynamique s'affaiblit. La menace d'entrer dans la spirale vicieuse est toujours présente à l'esprit. Pour les salariés qui sont aujourd'hui en CDD ou en intérim, l'enjeu est moins l'accession à un CDI que la préservation de leur CDD ou la répétition d'une mission intérim.

« J'ai toujours été en CDI, et maintenant je suis en CDD et c'est beaucoup plus compliqué. D'abord pour trouver un logement. Il faut un garant.

Le plus dur, c'est pour les gens qui sont seuls, c'est comme être seul au monde. Et puis les missions à la semaine, c'est pas facile à vivre... »

Quant à ceux qui sont en CDI, ils n'ont pas la tranquillité de ceux qui sont « arrivés », ils vivent inquiets sous la menace de le perdre. *« La sécurité vient du CDI et en même temps, même avec un CDI ça peut s'arrêter. Moi j'ai vécu dans l'attente de la fermeture de l'entreprise pendant cinq ans. A 40 ou 50 ans un CDI, c'est aussi une angoisse. »*

« OK, il peut y avoir un licenciement, la boîte coule. Mais là ce n'est plus la faute de personne, ni de l'employeur ni de l'employé. C'est quelque chose qui tombe. On ne peut pas le prévoir. »

Pour les salariés, la valeur du CDI est d'autant plus forte que l'attraction vers le bas et la spirale vicieuse accentuent leurs menaces. Mais en même temps, la conscience est vive qu'un décalage s'est instauré et se développe entre la nature de la sécurisation dont le CDI est porteur et la nature des risques actuels. Dans les faits, le CDI perd sa prééminence autant en termes qualitatifs que quantitatifs.

– Quantitatif : il est proposé avec plus de parcimonie, surtout en ce qui concerne les jeunes.

– Qualitatif : il est moins efficace car il ne protège pas contre les délocalisations ou les fermetures d'usines.

Ainsi, la promesse que représentait le *droit* du travail s'est muée en menace émanant de la spirale vicieuse qui tire vers le bas.

« Aujourd'hui on est crispé sur le CDI car pour avoir un crédit, il faut un CDI, pour avoir un appartement, il faut un CDI et si t'as pas de CDI, tu peux te retrouver SDF et d'ailleurs même avec un CDI, parce que tu peux perdre ton CDI. »

Dénaturation de l'école

Si tout le monde ne descend pas, chacun a le sentiment de résister à l'attraction vers le bas. L'effort, l'énergie, la volonté sont mobilisés pour **résister plus que pour progresser**.

Cette situation se développe au-delà de l'univers de l'emploi, elle s'étend à la vie en générale et, plus particulièrement, plus douloureusement, à la question des enfants. *« C'est pas facile pour nous, on a pas eu de chance, mais le pire pour moi c'est de penser que pour mes enfants, ça va être encore plus dur. »*

C'est la crédibilité de l'éducation qui est mise en doute. *« J'aimerais bien dire à mes enfants qu'il faut qu'ils bossent à l'école pour avoir des diplômes et qu'ils puissent s'en sortir mieux que nous, mais j'y crois même pas. »* *« Les diplômes ? c'est mieux que rien du tout, mais faut pas rêver ça n'assure rien pour autant ».* Même s'ils se sentent les plus vulnérables, les milieux populaires ne se sentent pas seuls victimes du phénomène d'insécurisation de l'emploi.

Doutes sur les diplômes, doutes sur l'ouverture au monde du travail que permet l'éducation. *« Comment on peut croire à la formation quand on voit que même les gens qui répondent au téléphone pour les renseignements c'est délocalisé au Maroc : c'est pas le diplôme qui compte aujourd'hui c'est le travail pas cher ».*

Mais l'école pose un problème plus fondamental, et notamment le collège. La question centrale est celle de la dégradation des relations interpersonnelles des élèves vis-à-vis des enseignants et des surveillants, d'une part, et des élèves entre eux, d'autre part. L'école est devenue, dans l'esprit des milieux populaires, le lieu où leurs enfants sont exposés à tous les risques aussi bien psychologiques que physiques. *« C'est peut-être exagéré, mais je pense que mes enfants apprennent plus de choses dangereuses pour eux que de choses qui leur permettent de s'en sortir dans la vie ».*

Engluée dans l'effondrement du respect et dans la banalisation de la violence, l'école ne peut plus assurer sa fonction républicaine. Bien au contraire, les milieux populaires ont le sentiment d'être, là encore, les plus exposés à la dégradation scolaire par le biais de la carte scolaire. L'école, dénaturée, produit l'inverse de ce qu'elle est censée produire. Elle devient un puissant levier de reproduction et de ségrégation sociale.

« Le niveau de l'école a baissé. Apprendre à lire et écrire en 6^e, c'est inacceptable et c'est ce qui se passe, notamment dans certaines écoles. Moi à l'école j'étais pas bon mais j'appartenais à une minorité, aujourd'hui, les mauvais sont une majorité, c'est ça qui est grave pour l'école et après pour la société. »

On le voit, dans le discours des milieux populaires, l'école est le point focal des dénaturations de la société :

- elle renforce, en le prolongeant, le schéma du descenseur social,
- elle est à la croisée de deux autres traits fondamentaux de leur expérience de la société : la violence et les problèmes d'intégration, qui font l'objet des deux chapitres suivants.

Répulsion du bas : l'inversion du sentiment d'injustice

Dans la société française républicaine, dans la France animée par la dynamique de l'ascenseur social, le regard était dirigé vers le haut. Un regard ascendant aux effets paradoxaux : moteur de dynamique et argument de récrimination. On pouvait aspirer à s'arracher à sa condition sociale, on souffrait de l'écart des conditions de vie avec ceux d'en haut. La dynamique sociale croisait les figures de l'injustice. On pouvait partager les insatisfactions de ceux qui se trouvaient plus désavantagés que soi. On se sentait solidaires d'eux, face à une injustice ressentie à des degrés différents.

Les destins sont vécus aujourd'hui sur le registre plus défensif que progressif. De ce fait, on est davantage motivé par une répulsion pour les strates sociales inférieures que par une aspiration vers les strates supérieures.

« Je crains le pire, on va être relogés et il paraît qu'on va se retrouver dans ces tours avec tous ces gens, je sais pas d'où ils viennent, il doit y en avoir un sur deux qui travaille. Avec les mêmes qui sont dehors toute la journée, la nuit. C'est la vraie descente ce coup-ci. C'est un coup très dur pour le moral ».

« Mon beau-frère, ça fait trois ans qu'il n'a rien. Il fait plus rien de

toute la journée. Il cherche même plus. Quand je le vois ça me fait peur. Faut pas en arriver là. Je me dit ça dans ma tête. Faut pas que je me laisse glisser comme lui ».

La société est ainsi considérée comme un ensemble de strates de conditions de vie de plus en plus dégradées. Dans cette vision de la société se développe un sentiment d'injustice... pas par rapport aux strates d'au-dessus¹³, mais par rapport aux strates d'en-dessous. Car ceux qui sont en-dessous sont toujours plus aidés que soi, mieux traités que soi, plus reconnus dans leurs difficultés que soi.

« Ça tourne pas rond ce système, c'est parfois plus intéressant de ne pas bosser que de bosser. Si je calcule quand j'ai retrouvé un poste à mi-temps, finalement je gagne moins qu'au chômage. Moi je préfère travailler mais il y en a qui finalement profitent du système. C'est injuste pour ceux qui se donnent du mal ». « Mais y en a qui tirent vraiment sur la corde, ils tirent le maximum, ils jouent sur le fait qu'ils sont vraiment dans le besoin, et ils se débrouillent pour obtenir des aides, des alloc, des trucs de tous les côtés. Ils ont jamais travaillé et ils ont pas intérêt à trouver un boulot, ils y perdraient. Je trouve pas ça bien, nous on fait des efforts et on a moins qu'eux qui ne font rien, et moins ils en font, plus ils sont aidés ».

Ce sentiment d'injustice peut favoriser le développement d'attitudes xénophobes. *« Je suis pas raciste, mais franchement ceux qui profitent le plus du système c'est toujours les mêmes. Moi ça m'éceuvre. Y en a marre quand même ».*

« Je comprends pas qu'on en soit arrivé là. Des familles entières qui vivent d'alloc, qui reçoivent des aides pour ceci pour cela et jamais ils ont cotisé pour quoi que se soit. On leur donne tout comme ça. Comme si c'était un dû. Mais le pire, c'est qu'ils foutent la merde. C'est leurs enfants qui brûlent les voitures, pas les nôtres. Et les vols de sac ou à l'école

13) Précisons qu'il y a un autre sentiment d'injustice qui concerne ceux qui profitent du système : les patrons de grands groupes dont les salaires sont « vertigineux ». Le patron de PME, lui, n'est pas remis en cause.

c'est pas nos enfants qui sont violents. Faut pas s'étonner que les gens votent Le Pen, ils sont éccœurés par tout ça. Ils en ont ras-le-bol. Faut arrêter ça »

« Moi j'ai pas voté Le Pen, j'ai voté Jospin, mais là ce coup-ci je sais pas. Faut vraiment faire quelque chose, ça ne peut pas continuer comme ça. S'il le faut je voterais Le Pen ».

La xénophobie, qui se développe et alimente les votes d'extrême-droite, est déclenchée par un triple sentiment d'injustice :

- « Les immigrés »¹⁴ sont plus aidés que nous.
- Ils abusent du système. Ils veulent des droits mais pas de devoirs.
- Ils ne s'intègrent pas car ils ne le veulent pas le faire.

Le déclencheur de ces attitudes de xénophobie n'est pas le préjugé raciste, mais le sentiment d'injustice qui se développe dans les milieux populaires crée un terrain propice au déploiement des *a priori* racistes. Nous reviendrons sur cette question, mais indiquons déjà que face à une situation sociale ressentie comme de plus en plus intenable, le racisme associé à Jean-Marie Le Pen est de moins en moins gênant, pour des personnes de plus en plus nombreuses.

« On aide plus les gens qui ne le méritent pas. Un jour, à la CAF une dame m'a dit « vous n'avez pas l'air d'être dans le besoin » et j'ai répondu que je faisais une question d'honneur de rester digne. C'est une honte de dire des choses pareilles ! »

« Quand on est au RMI et qu'on a une Mercedes, il y a un problème, eh bien dans ma cité, c'est courant, alors que moi il y a belle lurette que je n'ai plus de voiture. Le Pen a des bonnes idées là-dessus, il faut être plus sévère, l'argent est mal distribué aux immigrés, français ou pas. »

14) Le terme, comme nous le verrons plus bas, désigne aussi bien les Français d'origine immigrée que les immigrés eux-mêmes.

Privation de perspective et destitution du sujet

« Vous voulez savoir comment je vois les choses, comment je vois le monde d'aujourd'hui ? Et ben c'est d'abord ma vie à moi ». Mais cette vie à moi, en quoi consiste-t-elle ? C'est tout ce qui se rapporte au quotidien, défini par un ensemble de contraintes auxquelles on est confronté. Mais si la vie se rapporte à ce quotidien, en aucun cas elle ne s'y résout. Bien au contraire, « ma vie » est l'expérience de ce quotidien. Ma vie, d'une certaine façon, c'est à la fois le quotidien *et* mon expérience pour me dégager de lui, pour ne pas me laisser aliéner par les contraintes du quotidien.

Pour faire image, comparons le quotidien à un espace à deux dimensions : le jour le jour, temps cyclique, répétitif, scandé par les obligations, l'espace familier de la maison, du travail. L'expérience quotidienne est ce qui transforme cet espace bidimensionnel, ce qui introduit une troisième dimension à cette vie de contraintes. « Ma vie » est une tension entre un espace de pures contraintes d'un côté, le déploiement de possibilités de l'autre.

« Franchement en ce moment c'est la galère. On passe notre temps à essayer de résoudre des problèmes de fric. J'ai l'impression que je ne fais plus que faire des comptes et d'essayer de m'en sortir mais c'est jamais ça. Ce n'est pas une vie. »

Deux expressions nous intéressent dans cette citation : « la galère » et « ce n'est pas une vie ». La galère désigne des situations dans lesquelles les individus perdent leur liberté, absorbés qu'ils sont par la résolution de problèmes qui monopolise leur énergie et leur temps. Or, quand ces efforts ne débouchent sur aucune solution durable, lorsque la galère se prolonge, lorsque cette perte de liberté devient un mode de vie, la situation devient inacceptable. *Ce n'est plus une vie.*

« C'est choquant de travailler et de simplement avoir des difficultés à se loger. Aujourd'hui on peut travailler et être SDF, c'est ça qui est choquant. »

« Je suis coincé, je voudrais vivre avec ma copine, et je ne peux même pas m'installer, on peut pas faire de projet, on est bloqué. Ça va durer combien de temps cette galère ? »

La vie de ce jeune homme est devenue absurde, elle perd son sens : la tentative de placer le quotidien dans une autre perspective – ici une vie de couple, des enfants – est impossible.

L'appauvrissement et le panier du sujet

Le sentiment d'appauvrissement traverse les discours : l'argent est un problème quotidien, récurrent, répétitif. Chaque jour, on fait ses comptes, on négocie avec soi-même, on cherche des solutions pour financer les dépenses ordinaires.

« L'argent, c'est de plus en plus dur. Aujourd'hui, vous êtes devant une vitrine et vous ne pouvez que regarder. Consommer c'est se faire plaisir, ça égaie la vie, mais maintenant, on travaille que pour payer l'essentiel. »

« Avant, pour les vacances, on louait une maison, ensuite on a fait du camping car les locations étaient trop chères et aujourd'hui, on va dans les campings les moins chers. »

« Avant, je travaillais 41 heures et je faisais des heures supplémentaires payées, je vivais correctement en faisant des petits extras. Avec les 35 heures, c'est devenu plus dur, on n'a plus ce petit surplus. Aujourd'hui, le moindre centime compte et tout l'argent qu'on gagne on l'utilise pour le quotidien. »

« Si je veux emmener les enfants au ciné, faut que je m'arrange pour dépenser moins pour le dîner. »

« Faut tout économiser, c'est terrible. On gagne sur tout petit à petit. L'essence est hors de prix alors on a coupé le chauffage dans la chambre et on laisse la porte fermée pour pas refroidir la salle. » Couper le chauffage pour pouvoir circuler : la définition de l'appauvrissement est dans cette équation. On devient pauvre lorsque l'on doit négocier entre deux dépenses basiques.

Mais que peut-on définir comme ce qui est basique ? Est-ce le fait de pouvoir manger sainement ? Est-ce de pouvoir se loger décemment ? Est-ce de pouvoir éduquer ses enfants ?

Ces besoins basiques qui ne sont pas assurés pour tout le monde ne constituent pas le basique d'aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que nous sommes dans une société de consommation. On peut le déplorer ou s'en réjouir. Peu importe. Le fait est là et nous ne retiendrons qu'une seule de ses conséquences en entendant ce que nous dit cette mère de famille : « *Le grand, il voulait des Nike. On est allés voir à Décathlon. Quand j'ai vu les prix, je lui ai dit que non, pas question. Il avait qu'à choisir une autre marque. Mais il ne voulait pas, ça a fait vraiment tout un problème. Moi je me suis énervé et je me suis dit que c'était de ma faute, que je n'aurais pas dû le laisser se faire influencer par les marques. Et lui tout ce qu'il trouvait à me dire c'est que ses potes ils en avaient, et qu'il passerait pour un naze s'il n'en avait pas. Ça le rendait malade cette histoire. J'ai craqué, je ne voulais pas qu'il ait la honte. Ça, c'est pire que tout. Je connais. J'ai trouvé des Nike à Carrefour moins chères mais quand même. Je lui ai dit « ok » mais on ne va pas au Mac Do pendant deux mois.* »

Qu'est-ce qui fait que cette femme se décide à acheter une paire de Nike ? Ce n'est pas la peur de devoir affronter la colère de son fils, ni de lui faire de la peine. Non. Ce qui la décide, c'est que son fils risque de perdre la face. La capacité de « *tenir sa place* » passe par la consommation. Or, la capacité de tenir sa place représente le minimum vital de la vie en société. Celui qui ne peut pas tenir sa place n'a pas de place du tout. Il n'existe pas socialement. Le fils de cette femme sentait que sa place parmi ses amis était menacée.

Le basique qui sert de repère pour définir l'appauvrissement n'est pas le minimum vital, mais *le minimum social* : c'est l'ensemble des biens de consommation permettant d'assurer la capacité d'être reconnu comme individu à part entière dans la société. Cet « équipement » ne constitue pas l'individu en sujet, mais il met en position chacun de pouvoir y prétendre. Autrement dit, « l'équipement » ne fait pas le sujet, pas plus que l'habit ne fait le moine. Mais comme l'habit le fait pour le moine, il désigne les individus comme sujet possible. Nous nommerons cet « équipement » le *panier du sujet*. Panier plus vaste

donc que celui de la ménagère mais plus proche, nous semble-t-il, des nécessités individuelles dans une société de consommation. Le panier du sujet nous paraît constituer un outil de mesure plus pertinent pour évaluer la question du coût de la vie.

Pour définir ce panier, il convient de raisonner en termes d'accès plus qu'en termes d'objet.

Accès aux technologies d'abord : le téléphone portable est devenu la technologie majeure de l'autonomisation individuelle, condition *sine qua non* de l'existence du sujet. Accès à l'informatique, à Internet. Au fur et à mesure que se généralisent l'équipement et les « e-services », celui qui n'a pas accès à Internet se décale par rapport aux pratiques d'information et de service qui remodelent notre société.

Les technologies évoluent ? Oui, le panier aussi. Le panier du sujet est ce qui permet de rester *en phase* avec le monde. Celui qui est *déphasé* perd pied, perd sa place, perd sa capacité d'exister en tant que sujet d'une société dont il devient étranger.

L'accès au loisir, au sens actuel du terme signifie l'accès à des activités non productives mais centrales dans la construction de l'identité. Plus le travail est déqualifié et dépersonnalisé, moins il a de fonction dans les processus identitaires et plus les activités de loisirs prennent la relève.

Ajoutons l'accès à la mode, terme qui n'a rien de futile : c'est au travers de la mode vestimentaire que les individus se mettent en scène socialement en exprimant leur personnalité face aux autres. L'exemple de l'adolescent cité plus haut est clair : l'objet de marque, les chaussures Nike, a une fonction de connexion avec le mouvement du monde. De ce point de vue, la mode est « pur mouvement ». Le fait qu'elle change pour changer n'est pas un signe d'insignifiance. Bien au contraire, c'est au travers de ce mouvement perpétuel que la mode produit ses effets de sens au travers des jeux subtils de phasage et d'écart. Dans la société de consommation, il n'y a aucune raison pour que ce qui se joue au travers de la mode dans les processus d'identité n'affecte pas les milieux populaires. L'accès à la mode fait donc partie du panier du sujet.

Au travers de ces quelques exemples, qui n'ont pas la prétention de l'exhaustivité, nous voyons que la notion d'appauvrissement est liée en grande partie aux effets des normes de la société de consommation.

Lorsque l'argent manque, ce n'est pas seulement que la vie est moins facile, c'est aussi que l'individu n'arrive plus à tenir sa place, face à lui-même, face aux autres, face à la société. Manquer d'argent, c'est manquer à sa place.

« Sans argent, on n'est rien. L'argent c'est pas seulement pour survivre, c'est aussi pour vivre normalement, consommer, acheter, l'argent, c'est pour ne pas être seul, pour se donner plus de valeur ».

Mais la fonction de l'argent ne se réduit pas à l'échange : l'argent permet de compter, d'évaluer, de comparer, de choisir, de hiérarchiser, de décider. L'argent est un outil de mesure, il permet de contrôler son rapport au monde. C'est un outil de maîtrise dont dispose l'individu. Or, quatre ans après sa mise en circulation, l'euro n'est pas devenu cet outil monétaire de la mesure. Toute proportion gardée, l'argent privé de sa fonction de contrôle met en situation aussi difficile que le ferait une montre qui n'aurait qu'une fonction chronomètre. Difficile de maîtriser sa ponctualité, difficile de faire tout ce que l'on doit faire dans une journée. Cette démonétarisation de l'euro double l'appauvrissement d'un sentiment de déperdition : *« L'autre jour on était dans un centre commercial et on décide de déjeuner sur place. On prend quatre sandwiches, deux cocos et deux bières : 28 euros. Sur le coup, je ne me suis pas rendu compte. C'est après, quand j'ai traduit en francs, ça fait à peu près deux cents francs... là ça m'a paru cher. Les sandwiches à quatre euros, c'est un peu cher. Mais ça ne paraît pas comme ça : je vois quatre euros, j'ai en tête quatre francs : et ça ne me paraît pas cher. On ne se rend pas compte du prix des choses. Et tout est comme ça, on sait plus combien valent les choses. Ce n'est pas facile de contrôler son argent avec l'euro du coup ça a tendance à filer vite. »*

« Tout a commencé à se dégrader il y a quatre ans avec l'euro. Le pouvoir d'achat qui dégringole et la surconsommation car on a plein de besoins, et on est assommé par les factures, les charges. Même la voiture est devenue un luxe. Je fais mes courses chez Lidl, je ne mets plus les pieds chez Carrefour. Je ne l'aurais jamais fait avant, c'est que je régresse. En CDD de 30 heures, je gagne 749 euros par mois en finissant à 20h 30 deux fois par semaine ».

« Les prix ne veulent plus rien dire. Si c'est moins cher ailleurs, on s'aligne. On a l'impression que les prix sont fixés comme ça... que ça ne correspond à rien derrière ».

Le chômage : une remise en cause de la vie

C'est au travers de la privation de cet argent dont nous venons de souligner la fonction dans la perspective du sujet, au travers donc de la notion de destitution, que le chômage est appréhendé dans les discours des milieux populaires. Il ne s'agit pas simplement de l'interruption du travail, mais de la remise en cause de la vie : le passage à une situation qui *« n'est plus une vie »*.

Le chômage n'est pas un risque que couvre un système assurantiel, mais l'une des manifestations d'une force de gravitation, d'une « loi devenue naturelle » de la société.

« Quand j'ai été licenciée, ça m'a tuée ».

« J'ai une vision triste de l'avenir, les gens sont dans un tunnel. Il va y avoir des milliers de postes supprimés à EDF et les gens qui vont rester vont avoir trois fois plus de boulot et ça va les bousiller. Ce qu'on vit, c'est pas normal, il faut qu'il y ait une ouverture vers autre chose, un cheminement dans la vie. Nous, on veut vivre, mais au chômage, au RMI, il n'y a plus de projet, l'avenir, c'est le néant ».

L'individu est destitué de son statut de sujet

Le discours des milieux populaires s'ancre dans le quotidien parce qu'il leur est de plus en plus difficile de l'inscrire dans une pers-

pective où des possibilités pourraient se déployer : s'installer avec sa copine, avoir des enfants, faire faire des études à ses enfants, partir en vacances, avoir un appartement décent... L'enjeu est d'avoir la possibilité de *construire* sa vie, c'est-à-dire d'inscrire le quotidien dans une perspective que l'on a choisie.

La notion d'expérience quotidienne est liée à la position de sujet. Celui qui est « en galère » ne fait que subir les contraintes de la vie. Pour lui, tout espace de choix, de décision, s'est effacé. Il ne peut plus prétendre à avoir voix au chapitre de sa vie. Dépossédé de son statut de sujet, il est destitué.

« J'aurais voulu être comme tout le monde, travailler, payer des impôts et je suis au chômage avec des missions intérim qui se raréfient. Je connais des gens qui ne travaillent plus depuis 3 ou 4 ans. J'aurais voulu être comme tout le monde et c'est pas le cas, ça veut dire que je n'ai pas de travail, pas d'enfants, pas de voiture, pas de caméra... ça veut dire qu'on est jugé et marginalisé ».

De la vie quotidienne à la mondialisation

L'expérience de cette « insécurité sociale » relève d'une transformation de fond de la société. Le contrat de travail et plus particulièrement le CDI est une sécurisation de la relation entre l'employeur et le salarié. « *Le patron ne peut pas faire n'importe quoi, c'est fait pour nous défendre sinon on pèse pas grand-chose face à lui* ». Le salarié « partage » d'une certaine façon ce dont le « patron » est supposé jouir, la « stabilité ». Or, aujourd'hui, cette stabilité des patrons est devenue très relative. Depuis quelques années, les milieux populaires perçoivent un mouvement de fond balisé par des fermetures d'usines (Vilvoorde, Moulinex...), qui ont fait événement.

Au travers de cette répétition de faits, l'histoire se « dépose » dans les consciences individuelles. Les fermetures d'usines, les licenciements massifs, en « s'entassant » dans la mémoire, ont été peu à peu intégrés à la nouvelle expérience sociale. Ce ne sont plus des accidents de la vie économique, ce sont des régularités.

Mais l'« entassement » de faits identiques, des licenciements massifs, entre en relation avec un autre phénomène suffisamment proche pour que le lien soit possible, mais assez différent pour que le lien produise un effet *interprétatif* que chacun peut s'approprier. Cet autre phénomène est celui des délocalisations. Dans le vaste débat public que fut la campagne pour le referendum sur le traité constitutionnel européen, les termes de « délocalisation », mais aussi, dans une moindre mesure, de « dumping social » sont devenus des leviers d'interprétation du monde. Cette capacité interprétative est liée à la relation que ces termes assurent entre la vulnérabilité salariale d'une part et la mondialisation d'autre part.

« Entassements » d'événements, événements interprétatifs : nous pouvons observer une des modalités à travers laquelle l'histoire collective, ici l'histoire sociale, innerve l'expérience quotidienne et comment en retour cette histoire prend sens au travers de cette expérience. Entre histoire collective et présent individuel, le chassé-croisé instaure un diagnostic du monde, assigne une causalité, induit une orientation. Un diagnostic : nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la domination. Une causalité lointaine et floue : la mondialisation.

Cette causalité est floue car elle rencontre un mouvement d'affaiblissement de l'Etat, voire son impuissance. Or, au moment où l'expérience sociale est vécue sous le signe de la menace, la demande de protection devient structurante dans le discours des milieux populaires.

« Chez nous, ça vaut dix fois plus cher. Alors les entreprises partent ou font fabriquer en Asie par exemple pour le textile. Je pense que les politiques ne peuvent plus piloter, ils ont laissé échappé trop de choses. Les élus changent mais les fonctionnaires restent et c'est eux qui mettent en place les mesures ou ne le font pas. De gauche ou de droite c'est pareil. Ils sont en train de tout nous reprendre, tous les acquis, par tous les bouts. Ils nous prennent pour des cons, on doit se serrer la ceinture, cotiser pour les vieux et eux, les politiques ? C'est pas normal d'avoir

une retraite à vie parce qu'on a été ministre et d'avoir un garde du corps, un appartement de fonction. Ils nous sucent notre pognon. Je ne suis pas jaloux d'un gars qui travaille et qui gagne, je suis jaloux d'un mec qui prend de l'argent parce qu'il profite de sa place et laisse fermer des usines. Ça me met en colère. »

Quelles demandes de protection ?

Cette demande porte à la fois sur la vie quotidienne et sur l'environnement mondial. Sur chacune de ces sphères, il faut pour éviter des contresens graves préciser :

– Dans l'univers de la vie personnelle, la protection demandée est d'une certaine façon l'inverse de l'assistanat. La protection n'est pas du tout conçue par les milieux populaires comme une substitution de la responsabilité individuelle par une responsabilité collective, celle de l'Etat. Elle s'exprime au travers d'une demande de rétablissement de la personne en tant qu'acteur de sa propre vie : *« Ce que je souhaite c'est de nouveau pouvoir construire ma vie ».*

« Tout est fait pour que tu fermes ta gueule. Il y a un vrai dispositif pour endormir la population et pour ne pas qu'elle bouge avec le RMI, la CMU, les Restos du cœur, les médicaments, l'alcool et la drogue. On est trop assisté, c'est un cercle vicieux, un circuit infernal car on a peur de perdre le peu qu'on a. Je ne veux pas de cette vie là. Je touche le RMI, mais je veux du boulot, le boulot c'est la dignité, ça permet d'être fière. Tu te lèves et tu es fière de ramener les sous. Accepter le RMI, c'était impossible dans ma tête. J'y suis parce que je n'ai plus le choix, mais j'ai fait tous les boulots pour éviter ça, tous ».

« On ne doit pas assister les gens mais nous aider à être debout, pas à rester couché ».

La responsabilisation de l'individu, pour les personnes que nous avons rencontrées, n'est pas le retrait de l'Etat : c'est une réorganisation de son action pour permettre une reconnaissance de la personne.

– Dans l'univers de la relation de la France au monde, la demande des milieux populaires ne se structure pas autour du *nationalisme*.

Ce qui est au cœur de leur propos est l'effet du descenseur social sur la vie personnelle. Or, depuis la campagne sur la Constitution européenne, les notions de dumping social et de délocalisation sont devenues publiques. L'impact de ce qui se passe dans le monde est direct sur les vies quotidiennes. La demande est en quelque sorte que l'Etat se mette « en travers » de cette continuité entre le monde planétaire et le monde personnel. La demande de protection est donc adressée à l'Etat en tant que protecteur des vies personnelles et non comme protecteur de la Nation. On n'attend pas que l'Etat mobilise ses capacités de protection au nom de la nation, mais au nom de la sécurisation des vies personnelles. C'est la relation entre l'individu et l'Etat qui est en jeu, non pas celle entre l'Individu et la Nation.

« Chacun a peur de perdre ce qu'il a, il y a de l'insécurité partout. Toutes les boîtes ferment, c'est délocalisé. Peut-être qu'il faudrait des subventions pour que les boîtes gardent les gens et que leurs affaires soient plus fructueuses. »

« C'est compliqué parce que c'est mondial. Les gens ne gagnent pas assez mais si on met le SMIC à 2 000 euros l'Inde ou la Chine ne veulent pas le même accord que nous. Il faut que l'Etat se batte pour maintenir nos prix, il faut se battre sur la qualité des produits, les marques pour que les gens aient du boulot. »

La différence est importante. Dans la relation Individu-Nation, la reconnaissance de l'individu par l'Etat exige de l'individu *qu'il se reconnaisse dans la Nation*. Dans la relation Etat-Individu, telle qu'elle s'exprime par la demande actuelle, *l'Etat doit reconnaître l'individu en tant que personne*.

Ce n'est pas un discours nationaliste que tiennent les milieux populaires aujourd'hui. La France, pour eux, *c'était l'Etat*, et un Etat protecteur, celui de l'ascenseur social. La crise française qu'ils vivent est la trahison de la promesse républicaine.

« J'ai 50 ans. Mes parents en ont bavé. Je me souviens, enfant, être allé chercher le pain et revenir sans pouvoir en acheter. Mon père a élevé six gosses avec 600 F par mois. J'ai grandi dans une culture militan-

te car mes parents en ont chié et que faire grève ça apportait quelque chose. Moi, en sortant d'apprentissage, je gagnais une fois et demie le salaire de mon père. Mon niveau de vie était bien supérieur au sien. Je ne le dis pas à mes gosses, mais ça sera pas comme ça pour eux. »

Le descenseur social : une règle de la société qui trahit la promesse républicaine

La « spirale vicieuse », cette mécanique qui entraîne vers le bas, n'est pas, dans le discours des milieux populaires, liée à une conjoncture négative. Elle n'est pas un risque qu'encourt tout salarié, ni un danger auquel on doit prendre garde. Elle est devenue une règle du fonctionnement social.

C'est au travers des règles que la société prend à la fois corps et sens. Les règles ordonnent des faits. Considérer que la « spirale vicieuse » est une règle sociale revient à considérer qu'au cœur de la société s'organise un mécanisme qui propulse les individus vers le bas, les disqualifie, les met hors jeu.

Les discours des milieux populaires ne s'organisent pas simplement autour des notions de difficulté, de dureté du monde, d'inégalité ou d'injustice. Ils ne se contentent pas de souligner combien il est difficile de progresser dans cette société, ils ne se limitent pas à incriminer les embûches, les obstructions à l'égalité des chances. Aucun de ces thèmes classiques de l'injustice n'est absent mais leur sens s'est modifié par la présence de cette force d'attraction vers le bas.

Ce qui se joue ici est considérable : c'est un renversement de la spécificité anthropologique de la société française. Rien de moins. Pourquoi ? Parce que ce qui se renverse, c'est le pacte républicain, pacte qui institue les individus en tant que sujet. La société française, et de ce fait le sujet français, repose sur la possibilité pour chacun de construire sa vie quelle que soit son origine, grâce aux institutions. L'Etat est le garant du sujet français.

Ce que décrivent les discours des milieux populaires, c'est précisément l'inversion de sens de l'ascenseur social.

L'inversion de sens, ce n'est pas du tout une panne.

Dire que l'ascenseur social est en panne, ce n'est pas se tromper dans le degré de gravité mais dans la nature de ce qui est en train de se jouer dans cette partie de la population.

Un ascenseur en panne, c'est un ascenseur qui ne marche plus, il ne permet donc pas de monter. L'ascenseur qui est au cœur des discours que nous décrivons n'est pas en panne, loin de là. Au contraire, il fonctionne très bien. Trop bien. Mais il descend. Pas de panne, pas de dysfonctionnement : une inversion de sens, dont nous avons dit qu'elle était mise en œuvre et institutionnalisée par la dénaturation des dispositifs de protection et d'éducation.

Nous qualifions cette inversion de fait de ce qui structure le rapport des destins individuels à la société française de *descenseur social*.

La panne compromet la fiabilité, l'efficacité de l'ascenseur social mais ne suscite pas de doute sur son existence et donc sur le sens dont il est porteur. On déplore la panne mais on reste dans le même cadre, celui du pacte républicain et de l'Etat garant du sujet.

La situation est inverse avec le descenseur social. On ne déplore pas son dysfonctionnement mais son fonctionnement : le sens dont il est porteur va à l'encontre du pacte républicain. La perspective qui s'ouvre est celle d'une double crise : crise de la relation à l'Etat et crise du *sujet français*.

Nous verrons plus loin le rôle essentiel que joue cette contradiction dans les votes d'extrême-droite, d'extrême-gauche et l'abstention. Mais d'ores et déjà, soulignons que ces votes dits « contestataires » ou « protestataires », terminologie sur laquelle nous émettrons des réserves, sont liés, au moins en partie, non à une remise en cause des valeurs de la République, mais au contraire à ce qui est vécu comme les effets de leur trahison.

La violence potentielle

« – *Ce n'est plus comme avant.*

– *Mais avant, c'était quand ?*

– *Avant, c'était quand ce n'était pas encore comme maintenant. »*

Il y a des datations qui ne sont pas faciles à établir. Cet extrait de dialogue raconte comment le langage courant fonde un « avant » et un « après » en se passant de définir une ligne de démarcation, un repère dans un mouvement continu, un seuil dans un glissement progressif. Que nous dit cet usage de la tautologie ? Non pas que le discours commun n'est décidément pas rationnel. Il établit ce qui importe pour les milieux populaires. Il ne s'agit pas de dater mais de comparer, de faire surgir de la différence. D'où un « avant » sans date, mais valant pour une étape initiale, et un « maintenant », à déchiffrer dans sa nouveauté. Le constat, entre les deux, entre l'« avant » et le « maintenant » est celui d'une évolution du monde dans lequel ils vivent. En l'occurrence, une pente. Encore une. Très glissante.

« L'avant » : la règle de la retenue, une violence maîtrisée et prévisible

Pour comprendre cette mutation, reprenons « l'avant et le maintenant », de la situation initiale jusqu'à aujourd'hui.

La situation initiale est celle qu'ont connue les personnes de plus de 30 ou 35 ans. Les plus jeunes ne font pas référence à cette époque. Dans ce « temps-là », il y avait une barrière entre agression verbale et agression physique.

Cette barrière relevait d'une règle de jeu collectif, qui organisait les mœurs, où dominait la « retenue ». La retenue ? Le fait de se dominer, c'est-à-dire tout à la fois de contenir ses affects et de respecter les autres. L'exercice de cette retenue sur soi est la condition du respect de l'autre.

Autour de cette séparation s'organisent les règles de l'agressivité : l'injure sert de substitution à l'agression physique. « Chien qui

aboie ne mord pas », proclamait le dicton populaire. L'injurié, qui se trouve en situation de devoir sauver la face, doit évaluer le rapport de force physique dans lequel il se trouve avec « l'injurier ». Il doit en déduire jusqu'où il peut répondre sans prendre le risque de basculer dans le champ physique. Cette étape initiale est caractérisée par le règne de la règle sociale de la retenue prescrivant de rester dans le registre verbal¹⁶. De la même façon, lorsqu'une interaction a basculé dans l'agressivité physique, la règle de la retenue se maintient et s'exerce pour freiner l'escalade. A partir du moment où elle oppose des protagonistes qui partagent la même règle du jeu, la logique de surenchère qui pousse à gravir les échelons de la violence est en quelque sorte compensée par la règle de la retenue qui freine cette progression.

Il est important dans cette règle comportementale que, étant partagée, elle rende un « affrontement » prévisible dans son déroulement : chacun joue son jeu mais selon une même règle. Chacun des protagonistes peut donc prévoir les limites dans lesquelles l'autre va réagir. Cet aspect est essentiel : les règles du jeu permettent une prévisibilité des comportements, qui facilite le règlement du conflit par les deux antagonistes.

« *Avant, en voiture si vous faisiez une petite faute qui gêne un peu quelqu'un, il pouvait râler, klaxonner mais ça n'allait pas plus loin. Aujourd'hui tu te demandes si le mec va pas descendre de sa voiture pour te casser la gueule...* ». Nous allons voir ce que cette citation révèle de la situation actuelle. Mais ce qu'elle dit sur « l'avant » est révélateur. La règle de la retenue permettait un contrôle du déclenchement des interactions agressives. La retenue se traduisait par une capacité de maîtrise personnelle : c'est le « prendre sur soi ».

En permettant aux protagonistes de maîtriser la violence soit par l'évitement, soit par la modération, la « retenue » permettait la res-

16) Répétons-le : nous pouvons parler de régularités sociales, de normes, de règles, de conventions, non pas parce que tout le monde s'y conforme dans la pratique, mais parce que chacun s'y réfère dans sa conception de la réalité sociale : pour s'y conformer ou pour s'y opposer.

ponsabilisation pratique des individus. Les petites conflictualités qui émaillent la vie quotidienne faisaient l'objet d'une « auto-régulation » de la part des protagonistes. Pour résoudre ces situations, point besoin de faire appel à un acteur tiers. La place du tiers était occupée par la référence commune à des règles de socialité, donc pas besoin de la police dans les petits aléas de la vie quotidienne.

Le « pétage de plomb » : la violence imprévisible qui dégénère

Que se passe-t-il lorsque la règle de la retenue disparaît ? Apparaît un phénomène que le langage courant désigne comme « pétage de plomb ». Péter un plomb, c'est subitement ne plus tenir compte d'aucune règle de jeu. C'est passer de l'injure aux coups de poing, sans même émettre les signes de ce changement de registre dans la violence. Désormais : chien qui aboie, chien qui mord. Ce phénomène ne relève pas de la colère qui est une théâtralisation très contrôlée de l'incontrôlable. Le « pétage de plomb » n'est pas une mise en scène : c'est un basculement dans l'incontrôlable. Sa banalisation est un indice inquiétant du ratage de l'apprentissage de la plus élémentaire règle de vie commune : la maîtrise de soi.

« Les mecs quand ils dérapent, ils savent plus s'arrêter, il n'y a pas que les mecs d'ailleurs, il y a des filles qui pètent un plomb, j'en ai vu une complètement hystérique tout d'un coup dans un magasin contre son même, contre les vendeuses, une vraie folle. Mais en fait les gens craquent comme ça. Même moi, je le sens, si on vient trop me chercher je sais que je peux aussi craquer. J'ai envie parfois. J'imagine que je me défoule comme un malade. Je sens bien que je suis capable. Mais c'est tout le monde, je crois, on est tous comme ça ».

« Il n'y a pas une copine qui ne me raconte un truc comme ça. Soit c'est son mari qui a péti un plomb soit c'est elle, ou ses gamins à l'école. Les gens sont très nerveux, sous pression tout le temps alors parfois ils craquent. »

« On est tous à fleur de peau. On vit dans la peur de perdre, de tout perdre. On tient à notre famille, on n'a plus que ça à défendre. »

La frontière opposant agressivité verbale et agressivité physique s'abaisse ainsi que celle qui établissait des gradations dans la violence physique. Ce changement modifie profondément l'expérience de la violence quotidienne. Le sentiment est aujourd'hui très fort que toute agression verbale peut dégénérer en violence physique qui, elle-même, peut déraiper dans des violences de plus en plus fortes. On ne peut plus prévoir, car on ne connaît plus les règles du jeu de l'autre. Le contrôle individuel des situations d'agressivité est privé de ses outils qu'étaient les règles partagées. *« Avant les gars, ils s'énervaient mais bon c'était pas trop méchant. Même s'il y avait un peu de bagarre, c'était un peu du folklore. Bon parfois c'était plus grave mais en général après on se racontait ça. Je me souviens à l'atelier le lundi matin c'était le moment où les gars racontaient les grands coups du week-end. C'était pas bien mais bon ça faisait partie de la vie. Aujourd'hui c'est plus pareil. Les mecs, on sait pas ce qui se passe dans leur tête. Ils deviennent fadas tout de suite. Ils ne se contrôlent plus. Ils pètent les plombs, ça dérape ».*

Toute relation devient potentiellement agressive

Tout conflit ne dérape pas nécessairement dans une violence physique, mais toute relation est appréhendée au travers de sa potentialité d'agressivité. Nous sommes entrés dans un temps où la violence peut surgir sans « crier gare », sans prévenir, sans que soient émis les signes de mise en garde conventionnels que supposait la retenue. Le surgissement de la violence devient imprévisible. Nous vivons donc sous sa menace, insidieuse, permanente. Une situation peut chavirer subitement, sous l'effet de déclencheurs très menus. Le regard peut valoir pour un acte belliqueux. *« Faut être toujours sur ses gardes, le moindre geste, même la façon dont tu regardes quelqu'un ça peut mal tourner. C'est pas tout le temps non plus heureusement. Mais on ne sait pas trop. Faut faire attention ».*

Plus de fragilité, plus d'irascibilité

Le déclenchement d'une relation d'agressivité va être liée à la tension entre un sentiment d'être victime soi-même d'une agression et la capacité de chacun à prendre sur soi. Or, plus une personne se vit comme victime du rejet ou de la stigmatisation sociale, plus elle interprète les manifestations comportementales les plus ténues comme des atteintes à son honneur. Plus la fragilisation se généralise, plus l'irascibilité détermine les comportements individuels.

« Aujourd'hui, la vie de tous les jours, c'est un perpétuel combat, c'est pas étonnant que des fois, on dérape ».

La xénophobie dans la vie de tous les jours

Bien entendu, les individus s'adaptent, deviennent précautionneux : la méfiance, voire la défiance, deviennent des normes comportementales dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne favorisent pas l'ouverture à l'autre. La xénophobie trouve dans ce terreau de quoi s'enraciner dans la vie de tous les jours. Pour le dire plus gravement : la vie au jour le jour a de plus en plus partie liée à la xénophobie. Pour sécuriser les relations quotidiennes, les personnes cherchent de plus en plus à détecter les signes du danger, c'est-à-dire les signes de la susceptibilité. S'enclenche dès lors un *dramatique cercle vicieux*. Car la susceptibilité affecte en priorité ceux qui se sentent les plus stigmatisés : les populations issues de l'immigration.

« C'est terrible, on n'ose plus les regarder, on a l'impression que si on croise par hasard leur regard ça peut mal tourner. Faut faire gaffe à tout du coup. Même si on bouscule un peu. Ça arrive quand il y a du monde. C'est pareil faut faire hyper attention à la moindre chose, au moindre geste, à sa façon de regarder ».

Mais du côté des personnes noires ou maghrébines, le sentiment est symétrique.

« Je sens bien qu'on me regarde plus de la même façon, depuis quelque temps, c'est flippant, on sent très vite de la méchanceté. Pas de la part de tout le monde, ça c'est vrai, mais souvent quand même. Moi

ça va mais mon fils lui, ça l'énerve vraiment. C'est pas un voyou, il a un travail mais il supporte pas ça. Un jour, il va s'énerver ».

Les incivilités matérielles, témoignage d'une vie communale impossible

Dans cette perspective, les incivilités matérielles prennent une signification toute particulière : ce sont moins les faits – dégradations d'installations et de lieux, bris de glaces, vandalismes – que le sens que ces méfaits ont pris. Leur démultiplication, leur répétition, leur « insistance », les ont inscrits dans le paysage de l'espace public : les incivilités matérielles font un spectacle permanent de la « souillure » que partagent les individus pour vivre collectivement. *« Je comprends pas ça. On a refait les abris pour le bus et deux jours après c'était tout dégueulasse, la vitre était cassée. Les cabines téléphoniques c'est pareil. Et le pire c'est l'état des sièges dans le train. C'est une horreur. On rentre dans le train et là c'est tout moche plein de graffitis, sale, les sièges avec des coups de couteau dedans. Pourquoi il foutent en l'air des trucs qui sont pour tous. C'est pour eux aussi ».*

Parce qu'elles sont matérielles, ces incivilités prennent un sens fort : elles façonnent un climat dans lequel est bafouée l'idée de la vie commune. Ainsi l'espace public donne-t-il à voir conjointement et de façon récurrente *son avers et son envers* : la possibilité de la civilité et sa négation.

Violences « ordinaires », faits divers, violence mondiale

Des injures, il y en a toujours eu. Des altercations entre automobilistes ? Des vols à l'arrachée ? Ce n'est pas nouveau. Qu'est-ce qui fait que ces banalités soient vécues ainsi aujourd'hui ? Qu'est-ce qui transforme des faits, des injures, des menaces, des agressions en *signes* ?

Pour bien comprendre l'expérience de la violence en milieux populaires, il convient de décrire l'effet de système de trois catégories d'événements :

1/ les événements de la vie quotidienne (relations entre auto-

mobilités, situations de rue, dans les grandes surfaces, dans les centres commerciaux, dans les transports en commun, à l'école),

2/ les « fait divers » médiatisés (vols à main armée, crimes, viols, enlèvements d'enfants, crimes pédophiles),

3/ les événements globaux (terrorisme, guerre, massacre collectif).

Dans les entretiens, nous constatons un sentiment de changement dans la nature des violences de première catégorie : l'imprévisibilité, les « pétages de plomb », l'hyper susceptibilité sont autant de phénomènes qui font planer une menace diffuse sur la vie quotidienne : toute relation peut devenir violente. Les bases mêmes de la civilité sont remises en cause.

Cette possibilité de la violence quotidienne rencontre des événements médiatiques qui, eux, mettent en scène des actes de plus en plus inhumains : crimes pédophiles, tortures, viols.

« L'actualité c'est pire que des films d'horreur. Les assassins ils ne tuent plus, ils torturent. Les fous s'en prennent aux enfants. A chaque fois ça va plus loin ».

Au travers de ce qui est perçu comme une escalade dans l'horreur, ce sont les fondements mêmes de l'humanité qui sont ici remis en cause.

Cette double remise en cause, celle la civilité et celle de l'humanité, font système. Le surgissement possible de la violence dans toute situation devient une nouvelle règle constitutive, une nouvelle règle de fonctionnement de la société. La déshumanisation portée par la violence des événements médiatiques indique la perspective dans laquelle ces nouvelles règles nous orientent.

La « violence mondiale » entre aussi en résonance avec ce fonctionnement de la société. Le sens que nous donnons au monde est aujourd'hui inséparable de son non-sens. Ainsi, des incivilités jusqu'aux menaces qui planent sur le monde, la violence traverse de part en part l'expérience individuelle et collective.

« Les terroristes peuvent attaquer à tout moment. La cause, c'est la religion, les extrémistes qui sèment la zizanie. On est très influencé par

la guerre en Irak, les gens ont peur, par les Etats-Unis tout-puissants et par la concurrence de l'Asie qui est violente et qui pèse sur le monde du travail ».

Les milieux populaires en première ligne

Nous sommes donc entrés dans un temps où la question de la violence se transforme. Elle ne se réduit pas à l'évolution quantitative d'indicateurs statistiques. Il s'agit d'un ré-ancrage de la violence au cœur de toutes les interactions sociales, c'est-à-dire au cœur même de la société. L'expérience de la violence n'est plus celle d'une succession d'événements aussi bien personnels que collectifs dont le statut serait celui de dérapages, d'accidents, d'excès... Nous ne sommes plus dans le domaine de la violence comme « accident de parcours de la société », nous sommes entrés dans l'ère où la violence est vécue comme émanant *logiquement* de la société. La violence ne contredit plus le fonctionnement social, elle le confirme.

En ce sens, la généralisation de la violence fait système avec le descenseur social : ce sont deux règles complémentaires, qui se renforcent l'une l'autre et à travers lesquelles les milieux populaires appréhendent leur « vie » comme le fonctionnement de la société.

Cette transformation de la violence, les milieux populaires ne sont pas les seuls à l'éprouver, mais ils la vivent de plein fouet, tout simplement parce qu'ils y sont plus immédiatement confrontés.

L'immédiateté de cette épreuve ne doit pas faire illusion. A partir du moment où la violence est vécue comme inhérente à la société telle qu'elle est devenue, ses effets sont indissociablement immédiats et structurels. C'est la société elle-même qui se fait sentir immédiatement dans la violence.

« Je ne sais pas vers quoi on va. On arrive de moins en moins à tenir les gens qui n'ont rien à perdre. Aujourd'hui, les plus violents sont ceux qui n'ont rien. L'étape d'après, qui arrive petit à petit, c'est que même les gens qui ont quelque chose à perdre vont devenir intenable. Moi par exemple, j'ai une maison, une femme, deux enfants. Je me casse le

cul pour un minimum et qu'on ne vienne pas me détruire ce que j'ai... Si on brûle ma voiture, je tire dans le tas, c'est garanti ! ».

Les échecs de l'intégration

« Je suis métis, le racisme je sais de quoi je parle, je l'ai vécu et le vis tous les jours. Mais ce qu'il faut dire, c'est que le racisme il est dans les deux sens : ici on est en République et on n'a pas à nous imposer le voile, le voile c'est la soumission de la femme. Ceux qui veulent faire porter le voile et celles qui veulent le porter n'ont qu'à aller dans les pays du Maghreb. C'est comme toutes les traditions barbares, les mutilations des petites filles, la polygamie, ça n'a pas lieu d'être en France, point final, il faut être ferme sur nos valeurs et ce n'est pas faire de la discrimination que de défendre nos valeurs républicaines. Intégrer, ça ne veut pas dire tout accepter ».

« L'immigration c'est un problème dont on ne parle pas, dont il ne faut pas parler. Ce n'est pas une situation facile à gérer, car la plupart sont Français. Mais moi, je n'arrive pas à comprendre pourquoi ils ne s'intègrent pas alors qu'on fait énormément pour eux. Même en faisant beaucoup, ce n'est jamais assez. Il faut tout leur donner et en même temps ils brûlent les voitures ».

« Les politiques ne veulent pas voir le problème posé par les maghrébins. Nous on voit le problème se développer. Le problème est venu petit à petit et progressivement ils foutent le bordel partout, il n'y qu'à se promener rue de Bordeaux : les provocations, c'est eux, les insultes, c'est eux, les vols, les cris, c'est eux... Pourquoi c'est toujours les mêmes ? On est exaspéré au quotidien ».

« Les politiques ne s'en rendent pas compte car ils ne prennent pas le bus, ils ne se baladent pas dans les rues. Nous ce n'est pas à la télé qu'on se rend compte des problèmes c'est tous les jours. Ce n'est pas un truc de temps en temps, à chaque fois qu'il y a des problèmes, dans un bus c'est toujours les mêmes ».

« Pour ceux qui sont Français, il faut que les parents les empêchent d'être comme ça et les priver d'allocations ça peut faire réfléchir, ce n'est pas normal de leur donner et que les gamins cassent tout et nous on

repaie encore pour tout reconstruire et ensuite on les installe dans des quartiers complètement refaits tout de suite après, il y a des tags partout. Franchement, je ne comprends ces gens-là. »

La question des populations immigrées ou de celles qui sont issues de l'immigration est présente partout, tout le temps. Pas un seul entretien dans lequel ce problème n'est pas soulevé. Cinquante entretiens, ce n'est pas probant ? Faites-en deux cents, faites-en mille. La question sera là. A chaque fois. Y compris dans les discours des Français d'origine immigrée lorsqu'ils se sentent eux-mêmes bien intégrés à la société française.

Discours racistes ? Cela arrive, c'est certain. Est-ce que l'on a clos la question en disant cela ? Bien entendu que non.

Laissons de côté pour l'instant les discours explicitement racistes, nous reviendrons sur les mécanismes de leur formation et de leur propagation dans le dernier chapitre. Centrons-nous sur les autres.

Il n'est pas possible de décrire la société vécue par les milieux populaires sans reconnaître l'importance de la question des populations immigrées et issues de l'immigration. Ces populations sont désignées par les personnes que nous avons rencontrées par deux expressions : soit les maghrébins et les noirs, soit les immigrés. Lorsque ce second terme est employé, il désigne aussi bien des immigrés que des Français maghrébins ou noirs de deuxième ou troisième génération. Autrement dit, les termes désignant ces populations se rapportent à l'origine ethnique plus qu'à la nationalité.

Le cœur des discours porte sur l'intégration et non sur l'immigration. Lorsque la question de l'immigration est évoquée, elle l'est en fonction d'un diagnostic portant sur ce qui est vécu comme un échec de l'intégration.

Le discours ordinaire des milieux populaires part d'un énoncé de type : « il y a des maghrébins et des noirs qui ne s'intègrent pas... », pour arriver à : « l'intégration est un échec ». Ces deux énoncés sont contradictoires. Le premier énoncé parle de certains maghrébins et noirs, donc

pas de tous. Le second énoncé parle de tous et donc pas seulement de certains.

Comment passe-t-on de « certains » à « tous » ?

Nous allons suivre la logique des discours ordinaires des milieux populaires au travers de trois étapes.

Première étape : le discours du constat

Le point de départ est une énumération, un enchaînement de témoignages, c'est-à-dire de constats censés avoir été perçus ou expérimentés directement sans intermédiaire. Ce contact direct avec un fait constitue une preuve : « Si je l'ai vu de mes yeux, c'est donc que c'est vrai ».

Comment fonctionne le discours commun lorsqu'il s'agit de construire une démonstration ? Il commence par rassembler des faits qui doivent être crédibles et en nombre suffisant :

Crédibles. Les modes d'élaboration de la crédibilité sont variés : citons les deux les plus présents dans le discours ordinaire.

– L'effet d'évidence est engendré par la supposition que l'interlocuteur à qui l'on s'adresse partage, a priori, les mêmes idées que moi ou qu'il a fait les mêmes constats que moi.

– Le second mode, compatible avec le premier, consiste à se porter garant de la véracité des faits que l'on rapporte : « Je l'ai vu, de mes yeux vu... » Soit je suis un menteur, soit ce que je rapporte est vrai.

En nombre suffisant. Rapporter un ou deux faits ne permet pas de tirer des conclusions générales mais tout au plus de faire émerger quelques faits exceptionnels. Comment faire grossir le nombre de faits que je rapporte sans entamer ma crédibilité ? Citons là encore deux modes :

– Si je suis dans une situation où je rassemble des faits que je veux incontestables, un événement raconté par un proche, qui en a été témoin, vaut pour un événement dont j'aurais pu moi-même être témoin.

– Dans cette même situation, je peux rapporter ce dont j'ai été témoin à un des événements médiatisés. Se crée alors une relation

double. Ce qui est médiatisé est crédibilisé par mon expérience directe et le discours médiatique renforce l'effet de ce que j'ai vécu directement.

C'est au travers de ces « méthodes » que le discours ordinaire rassemble des « pièces à conviction » portant sur trois thèmes principaux :

1/ La violence.

« La semaine dernière on a arraché le sac à main de ma femme en pleine rue et un samedi à 3 heures de l'après midi. Il y avait plein de monde mais ils s'en fichent maintenant. Je suis allé au commissariat avec ma femme pour porter plainte. Le policier nous a dit : « Je ne vous demande pas si c'était un teint basané. N'est-ce pas ? » Et il avait raison, je l'ai bien vu le mec enfin ils étaient même deux. Deux maghrébins. Le commissaire il nous a dit ce sont toujours les mêmes qui font les conneries ». « Les provocations, c'est eux, les insultes, c'est eux, les vols, les cris, c'est eux. »

2/ Les abus concernant les services sociaux

« Ils tirent sur la ficelle, de toute façon personne ne leur dit rien. Mais ils tirent vraiment le maximum de ce qu'ils peuvent tirer. Ça me dégoûte vraiment quand on pense à tous les efforts qu'on nous demande à nous. Eux ils profitent de tout et plus que nous en plus car ils savent bien se faire passer pour des gens dans le besoin. Ça ils savent tricher ! Là, pas de problème ! » « Faudrait vraiment contrôler tout ça ! Il y a vraiment des abus, des gens mais ce sont toujours les mêmes c'est incroyable. Leurs enfants foutent tout en l'air à l'école et empêchent les autres de travailler, agressent les profs et les parents eux ils viennent tirer le maximum d'alloc et là ils embrouillent tout le monde. Ils ne savent pas qui est qui. Ils mélangent leurs noms et hop c'est le micmac. Ensuite on s'étonne qu'il n'y a pas plus d'aide pour nous. »

3/ L'école.

« Pour l'école, ils ont fait une sectorisation pour mélanger les jeunes, que l'école soit cosmopolite. Il y a un côté de la rue qui va dans une école, l'autre côté dans une autre. Donc ma fille se retrouve dans une école où les classes sont mélangées et il y a des gamins des cités d'à côté.

C'est la débandade. Dans la classe il y en dix d'origine immigrée sur vingt-huit et c'est eux qui imposent leur loi : les portables sonnent, ils répondent, ils se lèvent, ils n'ont aucun respect, les profs sont en dépression. L'école essaie de donner des règles mais elle est débordée par les événements. Il y a cinq élèves qui ont réussi à déclencher une bagarre générale et qui s'en sont pris aux pions et ça a dégénéré ».

« Pour moi, c'est un échec de l'intégration, il y a trop de dérapages, d'excès, on est parti dans une dérive. Il faut revenir en arrière ».

« Le problème des ZEP, c'est qu'il y a des familles en grande difficulté et qui ne s'intègrent pas et les gamins sont hyper violents, livrés à eux-mêmes, incontrôlables ».

La première étape du discours se conclut par ce qui a valeur d'un constat d'évidence : ceux qui abusent du système de protection sociale soit par tricherie soit par le fait qu'ils profitent sans cotiser, ceux qui sont associés systématiquement au dérapage de la violence, ceux qui rendent impossible l'exercice de l'école, ce sont *essentiellement* les maghrébins et les noirs.

Deuxième étape : l'échec de l'intégration

La seconde étape logique est consacrée à décrire les effets de ces comportements.

Les abus contribuent à ruiner l'économie de la protection sociale. La violence met en cause la vie en société, l'école et compromet l'avenir des enfants. Les expressions pour désigner les effets de ces comportements peuvent être dans certaines situations terriblement parlantes : « *Ils nous minent* », « *Ils ont pourri la vie des gens* », « *Ils ont pourri l'école* » « *Ils ont bouffé l'école* »...

« Les beurs, ils font tout brûler car ils sont au chômage. Après ils se plaignent d'avoir une réputation de casseurs, mais moi je comprends les patrons qui ne veulent pas de ces gens-là : ils n'ont pas envie de

retrouver leur entreprise en cendres ou d'avoir du matériel qui disparaît parce que les autres sont en colère ».

La notion qui exprime le mieux le phénomène qui est vécu est « saper ». Il en va d'un travail insidieux de « destruction des assises, des fondements, de dégradation par la base ». Ce sont les conditions mêmes de la société qui sont sapées.

Ce diagnostic a une caractéristique : des faits parcellaires (certains comportements...) ont un effet non pas parcellaire, mais global (ce sont les fondements de la société qui sont remis en cause...).

Autrement dit, il suffit qu'une partie de la population immigrée ou issue de l'immigration ne s'intègre pas pour que la totalité de la société soit mise en cause. Cette situation a été spectaculairement mise en scène par les événements des banlieues de fin 2005.

L'intégration est un processus qui doit permettre de préserver les fondements de la société. Or, comme nous venons de le dire, ces fondements ne sont pas préservés. Donc, l'échec de certains met en péril la notion globale d'intégration.

Passer de l'énoncé « certains ne s'intègrent pas » à l'énoncé « il y a échec de l'intégration » n'est pas une généralisation abusive.

Plus précisément, il ne s'agit d'une généralisation abusive que si l'on se place dans le cadre d'un discours statistique. Or le discours statistique est le propre de l'expertise politique, économique, gestionnaire... Les milieux populaires raisonnent dans un autre cadre, celui de leur expérience de la société. Ils sentent que les bases de la société sont mises en cause par des comportements antisociaux : peu importe que ces comportements soient statistiquement majoritaires ou minoritaires. Pour eux, l'intégration, en tant que processus général, engendre ce qui remet en cause la société. C'est en ce sens que les milieux populaires parlent d'échec de l'intégration.

« Les maghrébins ont une vision très différente de la nôtre. Ils veulent être « comme tout le monde » en pensant que « être comme tout

le monde», c'est avoir une BMW, travailler en costume et gagner 3000 euros par mois minimum. C'est ça qu'ils revendiquent et ils cassent tout parce qu'ils n'ont pas ça. Il faut leur expliquer que c'est pas ça la vie des gens».

« Les maghrébins ils sont nés ici, ils n'ont pas souffert, ils ont des difficultés comme tout le monde, mais eux, ils instaurent un climat de violence en pensant qu'ils vont gagner comme ça mais c'est le contraire car la haine monte et la haine conduit à Le Pen. Ils se marginalisent eux-mêmes. On ne construit rien en brûlant des voitures ou des crèches, on ne règle pas les problèmes comme ça ».

Face à cette affirmation problématique, il ne sert à rien de rétorquer que l'intégration réussit dans la plupart des cas et qu'elle se solde marginalement par des échecs. Il ne sert à rien d'affirmer que ces échecs sont autant d'arbres qui cachent la forêt de la réussite. Il ne servira à rien d'accuser les médias qui sur-informent sur le négatif et sous-informent sur le positif. Il sera vain de mettre en place une politique de communication à visée pédagogique sur le sujet. Les portraits d'Isabelle Adjani et de Zinédine Zidane, accompagnés d'une longue liste de personnalités illustrant l'intégration à la française, ne modifieront pas l'expérience quotidienne. Bref, la procédure classique pour évacuer le problème, prête à l'emploi, repose sur un dogme : l'opinion ne sait pas discerner le vrai du faux, elle se laisse manipuler, elle est irrationnelle, elle fonctionne à coup de psychose, etc.

Nous avons pris un parti différent. L'opinion est le fruit de l'expérience quotidienne. Elle exprime une vérité sur cette expérience.

L'échec de l'intégration est énoncé en tant que règle : dénaturés, les processus d'intégration remettent en cause la société française au lieu de la renforcer. Cette règle permet de comprendre la société vécue par les milieux populaires, au même titre que le descenseur social et que la potentialité de la violence. Elle emprunte la même logique négative : inversion, dénaturation, retournement...

« On est un pays de liberté, le pays des droits de l'Homme, ok ! et au nom de ça, on nous impose des choses. Là où j'habite il y a pas mal

d'immigrés. On voit de plus en plus d'habits traditionnels, de voiles, de tchadors. Pourquoi accepter le voile dans une école laïque ? ça m'énerve. Et bientôt ce sera à moi de partir de ce quartier parce qu'ils m'imposent un mode de vie que je ne veux pas. C'est déjà à moi de changer de trottoir quand ils me provoquent ou m'insultent. En fait je dois m'adapter, accepter ou partir, c'est un comble quand même ! ».

« Aujourd'hui, un maghrébin qui se fait courser par la police, on fait un scandale, les associations se mobilisent, les médias en font tout un plat, mais on oublie simplement qu'à la base il a fait une connerie et que s'il n'était pas maghrébin, on s'en foutrait que la police lui courre après. On a inversé la tendance, dès qu'on applique la loi, les maghrébins parlent de discrimination, c'est le monde à l'envers. On est parti d'une minorité bafouée qui a acquis de la reconnaissance et aujourd'hui ils se servent de cette reconnaissance contre nous. C'est devenu une arme ».

« C'est trop facile de s'accaparer le racisme et le malheur. Après la guerre d'Algérie, je veux bien qu'il y ait eu du racisme, mais les générations suivantes sont nées en France, ils sont intégrés, puisqu'ils sont nés là. S'ils ne se sentent pas faire partie de la France, c'est leur problème mais c'est pas notre faute. Je ne comprends pas, ils font partie de notre société, ils ont les mêmes écoles, les mêmes droits, ils devraient se sentir français mais ils ne veulent pas vraiment s'intégrer ».

Soulignons que, pour les milieux populaires, le fait d'incriminer des populations maghrébines/noires ne constitue pas en soi un marquage politique ou idéologique. L'interpréter comme tel équivaut, pour ces milieux, à dénier la réalité de leur expérience. « C'est nous qui sommes racistes quand on dit que ça ne va pas. Jamais ceux qui posent les problèmes. Il ne faut surtout pas dire ça. Y en a marre ! »

La tentation xénophobe

Une fois ce diagnostic établi, la porte est ouverte au développement de la xénophobie : tout le monde ne s'y engouffre pas, mais chacun y est enclin. Chacun y est confronté. La tentation xénophobe est généralisée.

Car se pose la question suivante : « Pourquoi ce sont toujours les mêmes ? »

« C'est quand même quelque chose non. Y a bien une raison pour que ce soit toujours les mêmes ». « On peut bien raconter n'importe quoi ce sont les maghrébins et les noirs qui foutent la merde, à tous les coups ce sont eux. On peut se demander pourquoi ! ».

Cette interrogation prend la forme suivante : comment se fait-il que ces populations ne s'intègrent pas, alors que la société met en œuvre des processus d'intégration, des droits, des aides, des logements... ?

« Mais moi, je n'arrive pas à comprendre pourquoi ils ne s'intègrent pas alors qu'on fait énormément pour eux. Même en faisant beaucoup, ce n'est jamais assez. Il faut tout leur donner et en même temps ils brûlent les voitures ».

« Honnêtement, je ne comprends pas comment ils fonctionnent ces gens. Ils sont hyper aidés. Et ils foutent tout en l'air. C'est un gâchis permanent ».

« Je ne comprends pas, ils ont tout ce qu'il faut pour pouvoir s'intégrer, les alloc, les logements, les aides. Les autres communautés, ils y arrivent. Les Asiatiques ce n'est pas un problème comme eux ».

L'incompréhension se mêle à un sentiment d'injustice. Les populations immigrées ou issues de l'immigration ne sont pas considérées comme les plus à plaindre. *« Ils ont leurs difficultés c'est certain, mais nous aussi. Tout autant qu'eux. On a l'impression qu'ils sont toujours à se faire plaindre. Nous on est tout aussi à plaindre mais on se montre moins ».* D'un côté, donc, le mérite de certains qui vivent difficilement sans avoir toutes ces aides, de l'autre l'ingratitude de ceux qui demandent toujours plus sans jamais faire un geste.

« Entre amis, on a un discours un peu raciste. On est en colère. On est envahi. Moi je veux qu'on me laisse vivre dans mon pays, je ne veux pas qu'on m'impose de voir des femmes avec un voile ou des piscines pour hommes et pour femmes. Si c'est ça qu'ils veulent, qu'ils aillent au Maroc ou ailleurs. Je respecte les gens et je veux qu'on me respecte. Nous on construit

des mosquées. Au Maroc, il n'y a pas d'église que je sache ? A 49 ans je me retrouve au chômage puis au RMI, ça ne m'est pas venu à l'idée de brûler une voiture parce que j'étais malheureuse. Je n'arrive pas à comprendre ».

La tentation raciste

« Qu'est-ce qui fait que ces gens-là se comportent de cette façon-là ? » C'est à partir de cette question que certains glissent vers les thèses racistes. La pente est forte... Mais tout le monde ne tient pas de discours racistes, tout le monde ne se réfère pas aux thèses racistes pour établir sa position. Autrement dit, le racisme n'est pas constitutif de la « société vécue » des milieux populaires. Le racisme n'est pas une « règle de fonctionnement » comme le sont le descenseur social et la violence potentielle. Les thèses racistes apparaissent au travers de processus d'opinion que nous étudions au chapitre suivant. A partir de cette question « qu'est-ce qui fait qu'ils sont comme ça... ? », le discours de certaines personnes peut changer de régime et passer de propositions du type « Les maghrébins et les noirs ont des attitudes qui sapent la société dans ses principes » à des propositions du type « S'ils ont ces attitudes, c'est qu'ils ont ça en eux... »

Les divergences entre des thèses racistes ou différentialistes tiennent à la signification de l'expression « en eux ». C'est le moment où la recherche des causes mobilise les stéréotypes :

« De toute façon, ils vivent mieux de la drogue qu'en allant travailler et quand ils veulent travailler, ils veulent tout de suite une BMW et la grande vie ».

« A 13 ans, ils font le guêt pour les trafics et touchent une paie pour ça et c'est le même qui, adulte, dira qu'il n'a pas de travail... Il y a d'autres gens au chômage, d'autres communautés au chômage ».

« Le vrai problème c'est qu'ils n'aiment pas travailler, ils préfèrent se démerder avec les alloc et compagnie, en traficotant les cartes vitales ».

Et puis, il y a le passage du seuil « biologique » :

« Il n'y a rien à faire avec ces gens, ils ont ça dans le sang ».

Relation entre échecs de l'intégration et immigration

Si l'intégration est tenue pour une des causes de la dégradation de la société, la question de l'immigration se trouve de nouveau posée. *« C'est comme une salle de bains inondée. Y a le problème des dégâts de l'eau qui est déjà répandue. Mais à quoi ça sert de s'en occuper si l'on ne ferme pas le robinet de la baignoire qui déborde ? ».*

Le diagnostic des milieux populaires sur cette question mène à identifier deux attentes. La première est la nécessité du rétablissement d'un ordre des choses : celui des règles, des lois, du droit et des devoirs, du respect, de la conformité des comportements aux fondements de la société française. Cette exigence impose une fermeté sans faille.

La seconde attente est celle du contrôle des flux migratoires.

« Il faut être plus sévère avec les immigrés, mais pas avec tous les immigrés. Être sévère quand c'est grave, mais certains méritent le droit de vivre en France. L'autre problème, c'est de laisser les immigrés arriver, travailler au noir, amener leur famille et puis ensuite on dit qu'ils sont malheureux, exploités et finalement ils s'installent définitivement mais à la base c'est illégal ! C'est ça qu'il faut stopper ».

Ces deux attentes sont exprimées à partir de la règle constitutive que nous avons nommée « les échecs de l'intégration. » Elles sont donc communes à la population quelles que soient les opinions politiques. Autrement dit, il s'agit du socle commun des attentes des milieux populaires, commun aux électeurs de gauche, de droite parlementaire ou du Front National. La différenciation des attitudes liées au choix politique s'exprime à partir et au-delà de ce socle d'attente.

De la société vécue à la diversité des opinions

Revenons maintenant aux questions posées par l'analyse électorale, auxquelles il faut répondre. Pourquoi cette abstention variable et donc un vote intermittent ? Pourquoi un choix récurrent pour les

extrêmes, notamment l'extrême-droite ? Pourquoi gauche et droite de gouvernement ont-elles tant de mal à convaincre les milieux populaires ? Et pourquoi, enfin, cette volatilité des choix électoraux, hormis, sans doute, celui d'une partie du vote FN ?

Face à des phénomènes électoraux tels que l'élection présidentielle de 2002, ou plus récemment le referendum sur la Constitution européenne, les commentaires ont évoqué pêle-mêle la peur pathologique d'entrer dans un monde nouveau, l'attachement fétichiste à un modèle obsolète et, bien entendu, la dépolitisation conçue comme un égoïsme désintéressé pour la chose publique...

Ces explications ont en commun de porter un jugement hautement péjoratif sur le citoyen qui « vote mal », parce qu'il « pense » mal.

Notre conclusion est que ce jugement escamote une mutation profonde de l'expérience politique des Français. Cette mutation est plus lisible dans les milieux populaires mais rien ne prouve qu'elle n'est pas en train de gagner d'autres catégories de la population française.

Nous avons montré qu'il s'agit d'une expérience de la remise en cause à la fois de l'Etat et de la dynamique républicaine qui met en crise le sujet politique français.

Pour faire face à cette crise du sujet politique, chacun se *débrouille* au gré des événements biographiques et médiatiques. D'où la diversité et la versatilité des opinions dans lesquelles l'expertise politique ne voit qu'*irrationalité*. Nous décrivons dans ce chapitre les logiques qui rendent compte de l'instabilité et de la variété des opinions en milieux populaires.

Une même personne nous rapporte qu'elle a voté pour Jean-Marie Le Pen en 2002, qu'elle s'est retrouvée dans Olivier Besancenot en 2005 avant d'approuver l'attitude de Nicolas Sarkozy lors de la crise des banlieues. Dans d'autres entretiens, d'autres parcours aussi « versatiles » nous ont été cités. Ils contredisent la rationalité politique traditionnelle, fondée sur une appartenance ou une préférence partisane, qui induit une certaine continuité des votes et des opinions, voire une fidélité.

Or, lorsque nous avons soumis ce type de « parcours » électoral ou d'opinion à d'autres personnes des milieux populaires qui disaient avoir une plus grande « stabilité », elles n'y souscrivaient pas nécessairement, mais ne le jugeaient pas aberrant, loin de là. Autrement dit, la volatilité des opinions et des votes est jugée non seulement possible, mais légitime, y compris chez les plus « stables ».

Notre explication est la suivante : loin d'être un signe d'inconséquence des opinions populaires, la « *versatilité* » en est une *propriété*, et ce pour des raisons précises.

Colère et accommodement

Lors des entretiens que nous avons menés pour réaliser cette enquête, nous avons pu constater un phénomène extrêmement éclairant et récurrent.

Le cours d'un entretien était en effet souvent ponctué par l'irruption d'une attitude « cassante », parfois dans les mots, toujours dans le ton et dans l'expression physique. De ces changements de tonalité, faut-il conclure à l'inconstance psychologique des milieux populaires soumis à des sautes d'humeurs ?

Ils nous semblent révélateurs d'un *fonctionnement* des modes de raisonnement « populaires », plutôt que comme des symptômes les perturbant.

L'axe de la colère témoigne d'une volonté de rupture avec le système assumant jusqu'au risque de la violence : c'est l'irruption d'une attitude « cassante ». Les propos se radicalisent, les expressions se durcissent. L'axe de l'accommodement indique que les personnes expriment, non pas sereinement mais raisonnablement, une volonté de composer avec la réalité de façon réaliste, sans plus espérer ni de grand soir ni de grand matin : « *De toute façon, faut bien s'en sortir* ». Dans les deux cas, la nécessité de voir changer les choses s'exprime, mais s'oppose quant aux modalités de ce changement : rompre d'un côté, prendre sur soi de l'autre.

Les différents moments (a, b, c) qui se succèdent durant les

entretiens correspondent à des *dosages* différents des deux composantes : colère et accommodement.

Mais d'où proviennent ces changements de dosage ? Du rapport que les milieux populaires entretiennent avec les *événements*. Ils sont fondamentaux dans la construction des opinions populaires, notamment les plus radicales, ils sont aussi à la source de cette versatilité.

Aux sources de la colère : les « événements » biographiques et médiatiques

Les irruptions de « colère » au cours des entretiens sont systématiquement déclenchées par l'évocation de certains événements : médiatiques, comme le fut la crise des banlieues fin 2005 ou biographiques, comme dans le discours d'un père de famille évoquant le racket d'un de ses enfants au lycée.

Commençons par les événements médiatiques, dont cette « crise des banlieues » est un exemple presque extrême.

Les entretiens qui ont eu lieu peu après la crise des banlieues montrent à quel point les positions expriment explicitement une volonté de rupture.

Dans le rapport à un « événement » de ce type, nous distinguons trois dimensions :

A/ La première est le sentiment d'exposition personnelle au danger. Suis-je mis ou non effectivement en danger par cet événement ? L'exposition au danger n'est pas nécessairement liée à la seule proximité géographique. A situation géographique équivalente, une personne âgée pourra se sentir plus exposée qu'un homme de quarante ans.

B/ La seconde dimension est liée à la peur d'un basculement de la situation, liée à une perte de contrôle par le Gouvernement.

C/ La troisième dimension est celle de l'incapacité à identifier une cause à ces événements, c'est-à-dire à les comprendre, à les interpréter et, *in fine* à leur donner un sens.

Lorsque l'on réagit au moment de l'événement, les attitudes ont d'autant plus tendance à se « raidir », que le sentiment d'exposition personnelle est fort, qu'il rencontre la peur d'un basculement collectif, qu'il n'est pas « compréhensible ».

Insistons sur cette dernière dimension : elle est essentielle. La peur est plus inquiétante encore lorsqu'elle est accompagnée d'une incapacité à comprendre sa cause. A violence égale, un événement est plus déstabilisant s'il n'est pas interprétable, s'il est, à la lettre, *insensé*. Face à un événement tel que la crise des banlieues, c'est à travers l'interprétation des événements que les faits sont « domestiqués », qu'ils passent d'un état de « brutalité » à un état de compréhension¹⁸ et d'appréhension. C'est également au travers de cette interprétation que des discours ou des actions politiques peuvent trouver leur légitimité.

Lorsque nous avons réalisé des entretiens plusieurs semaines après la fin des violences de banlieue, nous avons observé que l'évocation de ces événements déstabilisait encore les comportements individuels. Les impressions d'exposition personnelle étaient estompées, les peurs de basculement s'étaient modifiées en craintes de généralisation de la violence, mais la logique de cette séquence de violence restait encore un objet, inquiétant, d'incompréhension.

Ce sont bien les difficultés d'interprétation, de compréhension de ce qui met en danger qui sont au cœur du désir de rupture avec le système. *A force de ne plus comprendre un système qui vous met en danger, on désire le casser*. Cette logique se distingue des logiques révolutionnaires, car son moteur n'est pas idéologique. Elle s'en distingue mais peut y mener, tant le désir d'incrimination est fort.

18) La compréhension, au sens où nous l'entendons ici, n'entraîne pas nécessairement l'acceptation.

Le médiatique, une dimension du quotidien

Le second exemple de ce qui peut provoquer cette radicalisation momentanée est un événement biographique comme le racket d'un jeune garçon raconté par son père.

Le discours du père de ce garçon a consisté à rattacher le cas particulier de cet événement biographique à l'événement médiatique des violences des banlieues.

Il s'agit d'un mécanisme d'une grande importance puisqu'il consiste à octroyer la valeur de règle générale à un événement, voire à une série d'événements, qui ne sont, *a priori*, que des cas particuliers. Ce mécanisme – *le médiatisé devient la règle* – joue un rôle important dans les effets de contagion de peurs ou d'inquiétude et, d'une façon générale, dans les mouvements d'opinion.

Le rattachement d'un événement biographique à un événement médiatique devient un mécanisme général de nos sociétés. Mais il peut produire des effets stabilisants ou déstabilisants.

Lorsque le cas particulier est rattaché à une régularité ininterprétable, comme la violence dont les enfants sont à la fois victimes et coupables, alors les effets sont ravageurs : ce n'est plus la violence qui se propage, c'est l'insensé – c'est-à-dire des faits sans cause assignée.

Le rapport à la réalité sociale s'éprouve donc au travers de *l'expérience quotidienne, mais dont une des composantes est l'expérience médiatique et plus précisément télévisuelle*. Dans les milieux populaires, c'est la télévision qui est allumée en permanence comme une lampe de chevet, pas l'ordinateur, pas le Web. Le mécanisme du rattachement de l'événement biographique à la règle générique que symbolise l'événement médiatique est au cœur de la construction des représentations sociales.

Les événements qui font date

Quelques voitures brûlent dans des banlieues à problème, quoi de plus courant¹⁹? C'est dans la continuité des choses. Mais quand le

19) Le « courant » n'est pas le « normal ». L'habituel n'est pas l'acceptable : les faits ne sont pas nécessairement justifiables.

nombre de voitures incendiées passe un certain seuil et que les attitudes de ces jeunes changent de nature pour passer du simple délit à la provocation massive, lorsque des crèches, des écoles et des gymnases brûlent, l'événement apparaît alors : c'est un moment de discontinuité.

Face à cette discontinuité, chacun mobilise les ressources intellectuelles auxquelles il a accès pour essayer de retrouver une continuité entre l'« avant » et l'« après ». On tente de reconstruire l'événement après coup, comme la conséquence logique d'une situation préalable. On tente de retisser la continuité (celle de la cause et de la conséquence) que l'événement a déchirée.

Or, la réduction de la discontinuité de l'événement n'est pas toujours possible. Certains aspects « résistent ». Lorsque l'on n'y parvient pas, *l'événement fait date* : il y a un « avant », un « après ». La discontinuité de l'événement devient un *monument*, un référent historique, un site de la mémoire : le 11 septembre, le Tsunami, mais aussi l'élection présidentielle de 2002, le « non » à la Constitution européenne. A cette liste, il faut ajouter l'euro, qui reste un événement incongru, inassimilable. Enfin, on l'aura compris, il faut y ajouter la « crise des banlieues ».

Que se passe-t-il dans l'esprit des individus de milieux populaires quand l'événement *résiste* ?

Prenons deux exemples.

Le premier est celui d'un mécanicien de 50 ans issu d'une famille de militants communistes. Il évoque la crise de violence des banlieues : « *Moi, ces gosses au fond je les comprends, ils n'ont plus rien à perdre, quand on met les gens dos au mur comme ça, faut pas s'étonner qu'ils deviennent violents. Mais alors là où vraiment je ne comprends pas, c'est qu'ils brûlent les voitures de leurs voisins de palier qui sont dans la même merde qu'eux!! Alors là franchement, ces mômes si j'en chope un qui touche à ma caisse, je vous jure, je sors mon fusil de chasse* ».

Le second exemple est celui d'une femme de 35 ans évoquant tout au plus une sensibilité « familiale » de gauche : « *Je suis écœurée par ce qui se passe, ces jeunes-là ils foutent le feu aux voitures, ils font parler*

d'eux, on les voit à la télé au journal et tout le monde va les plaindre alors qu'ils ne foutent rien de toute la journée et vous allez voir qu'on va leur donner de l'argent encore pour les calmer. Moi, mes enfants, ils sont dans la même situation qu'eux, ils n'ont pas de boulot non plus, c'est pas pour ça qu'ils mettent le feu aux voitures. On ne les entend pas et je vous jure qu'ils se donnent du mal, ils font des petits boulots, ils se donnent vraiment du mal. Alors ce n'est pas normal ça. C'est trop injuste. Ça me met hors de moi. »

Ces deux personnes ne font pas la même expérience de l'événement.

Le premier fait l'expérience de la limite des convictions idéologiques construites dans une histoire militante et qui butent sur le fait que ces jeunes n'ont pas de conscience de classe. Cette butée le fait lui-même basculer hors du champ de ses convictions, d'où l'usage du « fusil de chasse » comme seule voie pour dénouer ce qui reste incompréhensible.

La seconde ne fait pas appel à des concepts appartenant à une culture politique. Elle rapproche la situation des jeunes incendiaires de celle de ses enfants ; elle constate la différence et élabore une *hypothèse* qui est celle de l'abus (« ils passent à la télé.../... vous verrez qu'on va leur donner de l'argent en plus ») des populations immigrées (« ces jeunes-là... »).

Des événements en résonance avec la société vécue

Ces deux cas nous permettent d'illustrer la situation paradoxale que provoque l'intrusion des médias dans la vie quotidienne : *les phénomènes qui animent notre société deviennent à la fois plus immédiatement visibles et moins immédiatement lisibles*.

Il n'y a pas que pour les milieux populaires que cette réalité perd de sa lisibilité alors qu'elle gagne en visibilité. Ni les classes moyennes ni les milieux les plus favorisés n'échappent à ce paradoxe. Mais la différence est plus fondamentale encore que celle du « capital culturel » : elle tient à la vulnérabilité particulière des milieux populaires, liée à ce que nous avons appelé leur sur-exposition aux crises de la société française.

Moins ces événements sont explicables, plus ils deviennent inquiétants et plus ils font date dans l'avènement d'une société qui échappe à la compréhension : une société inhabitable. Or, les conditions matérielles de vie l'insécurité professionnelle, le manque d'argent, mais aussi la délinquance *sur-exposent* les milieux populaires aux menaces de ce devenir.

Les événements sont perçus comme les manifestations du devenir de la société et entrent en résonance avec la société vécue des milieux populaires. C'est pourquoi ils contribuent à amener à ce que nous avons appelé le descenseur social, la possibilité de la violence, les échecs de l'intégration, leur statut de règles. Nous avons rencontré d'ailleurs plusieurs fois ces événements – licenciements massifs et délocalisations, faits divers et violence mondiale.

Répétons-le: *les milieux populaires sont en première ligne dans les crises de la société française*. Les événements médiatiques y ont un impact plus destabilisant encore que dans d'autres milieux sociaux, parce qu'ils entrent en résonance avec leurs vies, leurs propres événements biographiques.

Le discours politique traditionnel n'explique pas les événements

Le discours politique classique ne permet pas aux milieux populaires d'appréhender ces événements biographiques et médiatiques. Et c'est bien l'étiologie des appartenances ou préférences partisans que nous avons constaté dans les entretiens.

Nous avons rencontré trois types de préférence politique :

- A/ Les sensibilités politiques,
- B/ Les habitudes politiques,
- C/ Les convictions politiques.

La sensibilité politique est un angle sous lequel on regarde la réalité. Mais le rapport aux valeurs politiques y est très lâche. Elles n'ap-

paraissent pas pour construire une position, un jugement. On les met en avant soit comme système limitatif – « *Il y a quand même des limites à ne pas dépasser* » – soit, plus faiblement encore, comme limite qu'il est gênant mais pas impossible, aujourd'hui, de franchir – « *ce n'est pas bien, mais bon en même temps il faut bien reconnaître que...* ».

Les habitudes politiques reposent sur des analogies avec des situations passées. La mémoire joue un rôle central dans cette catégorie d'appartenance : les jeunes de ce fait n'y ont pas accès. La tonalité des habitudes politiques, avec les années, devient nostalgique.

Enfin, les convictions politiques correspondent au maniement maîtrisé de concepts, de modalités d'analyse, de raisonnements, d'arguments.

La conviction suppose habitudes et sensibilité.

Les habitudes supposent la sensibilité.

Et la sensibilité peut persister lorsque convictions et habitudes se sont effacées.

On peut avoir une sensibilité politique de gauche en ayant perdu toute habitude politique et, *a fortiori*, tout usage explicite des concepts idéologiques.

Nous constatons que se sont effondrées les convictions idéologiques et les habitudes politiques dans les milieux populaires. Des habitudes et parfois des convictions persistent au sein des populations ouvrières, suffisamment âgées pour avoir baigné dans une culture militante communiste ou syndicale. Mais les seules convictions idéologiques qui semblent se reformer sont celles de l'extrême-droite lepéniste. Cela est cohérent avec ce que montre l'analyse électorale, un noyau dur d'ouvriers lepénistes.

Pour les autres, les appartenances politiques ne sont plus que les ombres d'elles-mêmes : elles ne sont plus que des sensibilités. Qu'elles soient de gauche ou de droite, elles ne *déterminent* plus les attitudes et

les opinions des milieux populaires. Elles orientent, elles influent, elles freinent parfois les radicalisations. Elles ne sont qu'une barrière fragile face aux déstabilisations, aux colères, aux volontés de rupture.

Reprenons l'exemple de notre mécanicien issu d'une famille de militants communistes. Confronté à un fait comme les violences de banlieues, son premier réflexe est de puiser dans ses habitudes « marxistes » l'interprétation que nécessite cette confrontation. Mais les faits résistent : les adolescents brûlent les véhicules de leurs voisins. Incompréhensible.

L'interprétation idéologique est mise en échec, provoquant un basculement vers la colère, une volonté de rupture. Il puise dans d'autres ressources idéologiques. En vient à juger que « *en fin de compte, tout n'est pas mauvais dans ce que raconte Le Pen* ». « En fin de compte » c'est-à-dire : après ce parcours qui fait passer d'un mode de raisonnement à un autre.

Dans un premier temps, ce mécanicien tente d'appliquer, de façon déductive, une grille idéologique qui constitue sa culture communiste.

Dans un deuxième temps, après avoir constaté l'insuffisance des résultats de cette démarche déductive, il cherche d'autres hypothèses explicatives : il puise dans ce qui est disponible, les thèses d'extrême-droite. Qu'il teste. Qu'il modifie dans leurs radicalités. Qu'il finit par adopter.

Le « parcours » de notre caissière de grande surface est plus simple mais n'est pas sans parenté. Sans conviction politique construite, elle ne passe pas par une phase d'échec de la logique déductive. Elle raisonne d'emblée en testant des explications qui peuvent être étrangères à sa sensibilité politique.

La versatilité dont nous faisons état est donc liée à des moments de déstabilisation suscités par des événements, médiatiques et/ou biographiques, qui résistent à l'interprétation. Cette versatilité n'est pas le fruit d'une inconsistance politique ou intellectuelle ou d'une inconstance psychologique. Elle tient au fait que les milieux populaires ne peuvent pas raisonner seulement en fonction de leurs « sensibilités politiques » et des explications données par le discours politique, parce

que la société vécue à laquelle ils sont confrontés « résiste ». D'où les hypothèses qu'ils testent, dont ils déduisent ainsi des règles.

Or, les « élites » politiques, médiatiques, économiques fonctionnent à partir de principes généraux d'explication qu'ils ont élaborés et qu'ils appliquent aux cas particuliers – principes généraux qui peuvent d'ailleurs varier selon les cas particuliers... Ces principes généraux, le plus souvent, font comme si l'ascenseur social était simplement en panne, comme si la violence n'était pas devenue une possibilité « normale » des relations interpersonnelles, comme si les échecs de l'intégration n'avaient pas de conséquences sur le fonctionnement de la société. Là est selon nous, la coupure, la rupture avec le discours de la gauche et de la droite dites de gouvernement.

La décrédibilisation du discours politique n'est pas seulement liée à l'éventuelle inefficacité de l'action politique. Elle repose aussi sur une coupure entre deux modèles de fonctionnement de la société. Dans celui du discours traditionnel, les milieux populaires ont du mal à retrouver leur société vécue et la prise en compte de ses règles de fonctionnement.

L'opposition entre la rationalité du discours politique et l'irrationalité des milieux populaires est donc fautive. Il s'agit beaucoup plus d'une opposition entre deux types de règles de fonctionnement dont les références ne sont pas les mêmes. Cette opposition n'est pas liée uniquement à un moindre « capital culturel » des milieux populaires. Elle repose surtout sur un rapport différent à la société vécue. Des événements tels que les licenciements massifs ou des déclarations favorisent le test d'explications issues des discours de l'extrême gauche. Des événements liés à la violence ou aux échecs de l'intégration favorisent le test des interprétations d'extrême-droite.

De cette opposition, retenons les enseignements suivants :

– Les appartenances politiques, qu'elles soient de gauche ou de droite, tendent à disparaître. Quand elles persistent, c'est sous deux registres. Soit on les retrouve sous forme de sensibilités qui orientent les choix

sans les fixer. Soit elles perdurent, notamment parmi les populations les plus âgées, sous forme d'un corps de concepts dont l'exclusivité partisane s'estompe.

– Aujourd'hui, l'analyse des choix politiques le montre, les électeurs peuvent voter Le Pen en 2002, se reconnaître dans Besancenot en 2005 et approuver, trois mois après, l'attitude de Nicolas Sarkozy. Il n'y a d'inconstance que si l'on se place du point de vue d'une rationalité politique qui donne aux discours politiques un pouvoir d'explication satisfaisant aux réalités auxquelles ils sont confrontés.

– Si l'on se place du point de vue des électeurs, la notion même d'inconstance perd son sens. Ces électeurs ne sont pas déboussolés, ils votent en fonction des situations dominées par des phénomènes sociaux (insécurité, chômage, immigration, école) qui apparaissent au travers d'événements médiatiques ou biographiques.

Le vote de réaffirmation : la nécessité d'une négation

Si l'on reprend nos deux exemples, le processus est déclenché par une confrontation à une réalité qui résiste à la compréhension. Il provoque un sentiment de danger, d'injustice comme nous l'avons vu, il déstabilise, il met en question. Il met en colère.

Celui qui ne comprend pas se trouve confronté à une réalité qui lui est à la fois étrange et proche, ce qui, en tant que tel, est inquiétant. Mais il y a plus que l'inquiétude. Si le mécanicien ne peut rien penser, rien comprendre d'une violence faite à son fils, c'est que le danger le dépasse : il est déchu de son statut de sujet, à la fois de père et de citoyen.

Dès lors, le choix d'une opinion par le « sujet déstabilisé » doit produire *aussi*, dans le moment de son énonciation, une réaffirmation de soi. Revenons une nouvelle fois sur l'entretien avec notre mécanicien. Le racket de son fils le met en péril en tant que sujet. De cette micro-crise, il doit sortir. Pour se rétablir en tant que sujet, il doit se réaffirmer et, donc, avant tout dire non.

Dire oui à Le Pen pour notre mécanicien, c'est en effet rompre avec lui-même à double niveau :

– dans son rapport à sa propre histoire : il rompt avec ses convictions intimes passées.

– dans son rapport avec ses proches : il expliquera qu'il prend un certain plaisir à provoquer les amis ou la famille en affirmant sa reconnaissance de Le Pen.

L'efficacité de l'attitude politique est donc liée à la *nécessité d'une négation* qui s'exprime dans un vote, dans une conversation de bistrot aussi bien que dans un repas de famille.

Plus le statut du sujet est mis en cause par une situation ou par un événement, moins la rupture avec soi est un frein au changement d'opinion et de vote. Dans certaines situations même, la radicalité du changement d'opinion devient un levier de la réaffirmation de soi.

Ces processus de rétablissement du sujet au travers de l'énonciation de l'opinion et du vote conduisent à reconsidérer le vote « sanction » ou « protestataire » que l'on évoque le plus souvent pour expliquer les votes populaires. Ces votes peuvent certes être des sanctions ou des protestations, mais ils sont surtout des réaffirmations de soi des électeurs. Des réaffirmations qui leur permettent de « s'y retrouver ».

« S'y retrouver »

Nous avons fait deux constats à propos de la versatilité des attitudes oscillant entre colère et pragmatisme. Tout d'abord, cette versatilité est liée à la nature des événements auxquels ces publics populaires sont confrontés. Ensuite, les appartenances politiques disparaissent, leur influence devient résiduelle dans l'élaboration des opinions liées à ces événements.

La relation entre ces deux constats est centrale.

Historiquement, l'appartenance politique permettait une certaine maîtrise de la réalité : on savait se *situer* face à des événements que

l'on *savait* analyser et pour lesquels on identifiait *des moyens d'action*. Ces appartenances politiques avaient aussi une fonction essentielle dans la construction des identités individuelles. Être ouvrier communiste, c'était bien plus et bien autre chose que de voter pour un candidat du PCF. De ce fait, on était moins *disponible* pour d'autres opinions, puisque l'appartenance politique pouvait aller jusqu'à définir l'individu.

La réduction des appartenances politiques à de simples sensibilités entraîne plusieurs changements fondamentaux.

Les milieux populaires éprouvent d'une part les limites explicatives des discours classiques de gauche et de droite. La violence, l'immigration, le chômage structurel : ce qui caractérise leur société vécue « résistante » souvent à l'application de ces concepts. Soulignons que les « sensibilités de gauche » sont plus exposées à ce traitement d'une réalité difficile et insensée.

D'autre part, la mutation des identités individuelles favorise la disponibilité pour d'autres choix que les opinions politiques « traditionnelles », de gauche et de droite. La sensibilité politique n'est plus constitutive des individus.

La déstabilisation que provoquent les « événements » suscite un besoin de « s'y retrouver » et cette expression que nous avons rencontrée dans les entretiens nous paraît extrêmement révélatrice.

« S'y retrouver », c'est comprendre, pouvoir agir de façon immédiate et se réaffirmer.

Face à la sur-exposition des milieux populaires, le discours politique traditionnel fondé sur la promesse républicaine ne produit souvent que des principes généraux, complexes et sans effectivité immédiate.

Ce discours signifie donc l'impuissance. Impuissance face aux délocalisations, impuissance face à la violence et aux échecs de l'intégration.

En ressentant l'incapacité des politiques face à leurs réalités, les milieux populaires se sentent ignorés, abandonnés, laissés pour compte.

On mesure les conséquences de tels ressentis. Les discours radi-

caux permettent à l'inverse de s'y retrouver. Parce qu'ils combinent simplicité et immédiateté, tout en permettant la réaffirmation de soi après une déstabilisation par un événement insensé. « Interdire les licenciements », « renvoyer les immigrés chez eux » en sont de bons exemples. La posture radicale de ceux qui font ces propositions permet à l'individu de se poser en s'opposant, en retrouvant un statut de sujet, de citoyen, d'acteur.

L'attente d'un rétablissement

Des milieux populaires sur-exposés aux crises de la société française, bien plus que les autres milieux sociaux. Des votes intermittents, divers, volatils, souvent radicaux. Une société vécue dont le principe n'est plus l'ascension mais la descension sociale, à laquelle il faut résister. Où la violence est perçue comme constamment possible dans les relations interpersonnelles et à laquelle il faut échapper. Où les échecs de l'intégration apparaissent comme sapant les fondements de la société. Et des opinions de moins en moins orientées par des convictions politiques, de plus en plus forgées par des événements biographiques et médiatiques déstabilisants, qui soulèvent colère, volonté de rupture et besoin de réaffirmation...

Résumée ainsi en quelques phrases, cette enquête dresse un tableau bien pessimiste, noir diront certains, des milieux populaires et donc de la société française – car on a vu combien ce Français sur trois pouvait peser dans les résultats électoraux, combien aussi les frontières pouvaient être floues entre milieux populaires et tout ou partie des classes moyennes.

La « société vécue » par les milieux populaires n'est pas celle d'une conjoncture difficile, d'un pessimisme passager. Elle n'est pas en panne, en attente d'une réparation. Le sens de cette société vécue s'est tout simplement inversé et l'attente est celle d'un rétablissement. Ce mot prête à confusion. Précisons donc de quel rétablissement il s'agit. Ce n'est pas une attente de retour en arrière qui signerait un refus d'entrer dans le monde d'aujourd'hui. Il s'agit du rétablissement des condi-

tions par lesquelles chacun pourrait accéder au statut de sujet à part entière *dans le monde actuel*.

L'impact de la crise des banlieues

Comme toute étude, celle-ci a bien sûr un contexte. En l'occurrence, celui de l'automne 2005, c'est-à-dire de la crise des banlieues. Cette crise a profondément marqué les milieux populaires – et sans doute, bien au-delà, la société française dans son ensemble. Ce contexte ne dénature-t-il pas les résultats de notre enquête ? Nous ne le pensons pas. L'insécurité, l'intégration et l'immigration ne sont pas des sujets nouveaux dans la société française. Ils ont orienté les votes de longue date, depuis le milieu des années quatre-vingt, sans doute depuis le début des années quatre-vingt-dix à l'évidence. L'élection présidentielle de 2002 s'est jouée, au moins en partie, sur ces questions, chacun s'en souvient. La crise des banlieues de novembre 2005 confirme et renforce la fonction centrale de la violence et des échecs de l'intégration dans l'expérience quotidienne. Elle développe et intensifie l'inversion de sens de la société vécue. Répétons-le, les événements jouent un rôle essentiel dans la construction des opinions. Mais les événements ne s'évaluent pas magiquement, ils déposent, ils sédimentent. Ils donnent à toute expérience quotidienne une dimension historique, ineffaçable. Il n'y aura pas de retour, dans quelques semaines ou quelques mois, à un « avant crise des banlieues », comme si rien ne s'était passé. N'attendons pas le moment où l'on en reviendra comme au bon vieux temps à un débat purement économique et social sans les « miasmes » de l'insécurité et de l'intégration : ce moment n'arrivera pas.

Des références républicaines

Quant au pessimisme que cette enquête induirait, on voudrait ici, non pas le nuancer, mais le contredire. Certes, on ne nous a pas attendus pour savoir que la France n'allait pas bien et il n'est pas si surprenant qu'en allant voir les plus exposés, nous ne revenions pas avec des promesses de lendemains qui chantent. Et pourtant. Les milieux populaires

ne sont ni indifférents, ni nihilistes. Ce n'est pas l'atonie que nous avons rencontrée. Et si ce n'est pas l'espoir non plus, c'est une forte attente. De reconnaissance. D'action(s) publique(s). Les milieux populaires inscrivent ces attentes, nous semble-t-il, dans le cadre des valeurs républicaines. Voilà de bonnes nouvelles sur lesquelles nous voudrions insister.

Quand on examine, au regard de l'histoire des idées politiques de ce pays, ce qu'ont dit, mais aussi ce que n'ont pas dit les personnes interrogées, on constate alors que les milieux populaires, du moins une bonne partie d'entre eux, sont *constitués* par des valeurs ou des références républicaines.

Tout d'abord, nous n'avons pas rencontré dans ces entretiens de *discours hostile aux principes de la démocratie*. Cela n'allait pas sans dire, il est donc bon de l'écrire. Des critiques sur l'Etat, la politique, les politiques, oui, souvent, très souvent, et de la colère aussi, mais pas de remise en cause de la démocratie représentative, même sous la forme détournée que serait par exemple une revendication de démocratie directe. A l'inverse, bien sûr, pas d'éloge de la démocratie non plus. Une méfiance, qui confine à la défiance vis-à-vis des « élites », mais pas de haine, pas de dénonciation globale du « peuple contre les gros ».

Pas de discours nationaliste non plus, nous l'avons déjà relevé. La crise française qu'ils vivent est celle d'un Etat qui non seulement ne protège plus, mais dont certains services publics aggravent leur situation personnelle. Il y a des discours – peu positifs, c'est un euphémisme – sur la situation de la France, il n'y a pas de discours nationalistes.

Mais *leur discours n'est pas pour autant « étatiste », au sens classique du terme*. Pas de traces d'une nostalgie des nationalisations, pas d'attentes d'une économie dirigée ou administrée : ces concepts ont disparu du discours des milieux populaires. Aussi n'avons-nous pas rencontré le fameux « antilibéralisme » des milieux populaires, si ce mot-valise signifie le refus de l'économie de marché. C'est au contraire un certain « pragmatisme » économique qui traverse leurs discours : la reconnaissance de l'entreprise comme lieu où peut se créer mais où souvent

se détruit leur emploi, l'idée que les entreprises ont des « charges » qui, lorsqu'elles deviennent trop lourdes, pénalisent l'emploi – leur emploi. Quant à la « consommation », non seulement ils ne la refusent pas, cela va de soi, mais ils souhaiteraient y avoir davantage accès. La relation commerciale, la relation de service les valorise d'ailleurs souvent plus que la relation bureaucratique. Ce pragmatisme est sans naïveté : vis-à-vis des abus qui peuvent caractériser les décisions des chefs d'entreprise, vis-à-vis des « profits des profiteurs » qui justifient les délocalisations, vis-à-vis des méfaits de la concurrence et de la course aux profits. La distinction qui revient souvent entre petites et moyennes entreprises et grands groupes est à cet égard révélatrice. Les milieux populaires vivent donc *dans* l'économie de marché et la société de consommation, même quand ils en sont victimes. Aliénation ou fatalisme selon les uns, réalisme selon les autres.

Leurs discours ne sont pas racistes dans une large majorité des entretiens que nous avons réalisés. Il est xénophobe et ce n'est pas jouer sur les mots. Cette xénophobie très répandue n'est pas universelle : elle est centrée sur les habitants d'origine africaine et maghrébine, pas toujours d'ailleurs de manière globalisante. Ce rejet n'est pas du racisme, si l'on entend par là, comme le dictionnaire, un sentiment de supériorité ou de hiérarchie entre races. Ce racisme existe, nous l'avons bien rencontré, comme nous avons rencontré des discours différentialistes (« on ne peut pas vivre ensemble », « ils seraient mieux chez eux »). Mais domine la dénonciation des *abus*, dans les domaines de la protection sociale, qu'il s'agisse des revenus d'assistance, comme le RMI, des allocations familiales ou des allocations chômage. Au cœur du rejet, il y a aussi les jeunes issus de l'immigration, désignés comme premiers responsables de l'insécurité et de la violence, notamment à l'école. En revanche, les immigrés ne sont pas rendus responsables du chômage.

Leurs discours ne sont pas anti-égalitaires, bien au contraire, ils reposent même le plus souvent sur une revendication de justice et d'égalité. Pas de remise en cause en effet du système de protection

sociale, simplement une critique des abus auxquels il donne lieu, au nom précisément de l'égalité. Pas de remise en cause non plus du principe d'un revenu minimum, mais une critique de « l'assistanat » : parce qu'il accélère la spirale descendante au lieu d'aider à s'en sortir, parce qu'il n'y a pas assez de différences entre les revenus de l'assistance et ceux du travail – du SMIC en particulier.

Enfin, pas de discours hostile aux « libertés », là aussi bien au contraire. Ni à la liberté politique, on l'a vu à propos de la démocratie, ni aux libertés individuelles. Précisons, car c'est essentiel : notre étude n'a pas spécifiquement exploré les attitudes populaires quant à la question des mœurs ou de la religion par exemple, mais ces questions ne sont pas décisives dans leur façon d'appréhender leur vie et la vie en société. Pour notre part, nous ne considérons pas la demande de fermeté, de sanction dans le traitement de la violence et de l'insécurité, comme une volonté de remise en cause des libertés individuelles... Il nous semble bien plutôt que la liberté individuelle, dans les milieux populaires (comme ailleurs ?), renvoie surtout désormais à *la possibilité de construire sa propre vie*. Les milieux populaires n'échappent pas aux processus de construction des identités individuelles, nés dans les années 60 et qui sont au cœur du mouvement de la société d'aujourd'hui. Construire son identité individuelle, cela ne veut pas dire, en tout cas pas nécessairement, être un individu égoïste; cela signifie que ce n'est plus la « société » qui assigne à chacun son rôle, ses attitudes, son destin : c'est à chacun désormais de « s'inventer ». Or, la difficulté, voire l'impossibilité de construire sa vie et de préparer celle de ses enfants est omniprésente dans les discours des milieux populaires. La perte du statut de sujet – la capacité à guider sa propre vie – est sans doute le sentiment le plus douloureux que nous avons rencontré.

Si l'on fait le bilan, on constate qu'il n'y a donc pas, dans les milieux populaires, de discours politiques construits, argumentés, qui seraient réactionnaires, fascistes, révolutionnaires ou gauchistes – ni altermondialistes, et pardon pour l'amalgame. Le cadre de référence des discours populaires est républicain. Les colères, nous l'avons vu, peu-

vent conduire à des votes non républicains, mais encore une fois, le moteur de ces votes n'est pas idéologique, hormis pour une partie de l'électorat lepéniste.

La spécificité française

Les milieux populaires ont bien un problème avec l'Etat républicain, mais il ne concerne pas la devise au fronton des mairies, ni les valeurs que deux siècles, voire plus, d'expérience politique ont enracinées dans les identités françaises. Le problème est la non-effectivité de ces valeurs, la non-crédibilité de la promesse, car leur société vécue est un démenti à l'effectivité de l'Etat et de la République. Les milieux populaires vivent dans une société de non-République – comme on dit de certains quartiers, d'ailleurs populaires, qu'ils sont des zones de non droit. C'est ce décalage entre principes et règles de la société vécue qui est à la source de la décrédibilisation du politique et des discours des partis et candidats dits de gouvernement dans les milieux populaires. C'est ce glissement, cette attraction vers le bas – chômage ou violence – qui contredit les principes républicains, celui de l'ascenseur social comme celui de la « sûreté ».

Ces « crises de la vie quotidienne » – violences, descenseur social, échecs de l'intégration – n'expliquent pas à elles seules cette situation. Elles en sont bien sûr la cause essentielle. Mais ces crises existent aussi ailleurs en Europe sans provoquer d'aussi fortes turbulences électorales. C'est la rencontre de ces crises avec une spécificité française qui est sans doute la clef, une spécificité non pas idéologique mais anthropologique : le rôle historique de l'Etat et des institutions dans la construction des individus de ce pays, sur le fondement d'une protection égalitaire. Or, la France a vécu au milieu des années quatre-vingt l'effondrement du mythe de la toute puissance du politique, de sa capacité à commander l'économie, puis dans les années quatre-vingt-dix un second choc économique, social, politique, moral. Les années 2000, tout particulièrement l'année 2005 avec la crise des banlieues, semblent renouveler le traumatisme, l'approfondir et l'étendre.

Ce n'est donc pas par insuffisance de « capital culturel », autrement dit d'éducation, que les milieux populaires n'ont plus de culture idéologique tout en ayant des choix aussi radicaux et volatils. Des générations d'ouvriers ont pu adhérer au communisme, mais aussi au gaullisme, à une époque où leur niveau d'éducation et d'information était inférieur à celui des milieux populaires d'aujourd'hui. D'ailleurs, les retraités, aussi faiblement diplômés que les milieux populaires, dont la moitié sont d'anciens ouvriers et employés, constituent désormais le groupe social qui conserve le plus de références politiques traditionnelles – ils sont ceux qui votent le plus pour les partis de gouvernement. La culture politique ne tient pas à la durée des études. Est-on d'ailleurs si sûr que cela que les classes moyennes et supérieures, bien plus diplômées, adhèrent toujours à ces références traditionnelles ? La remise en cause des individus y est moins violente et moins répandue, la colère moins forte. Et la crédibilité du politique sans doute moins atteinte.

On aura enfin compris que la « dépolitisation » n'est pas le facteur explicatif, si l'on entend par là du désintérêt, de la « désinvolture » civique ou du « dilettantisme » électoral. Ce n'est pas vraiment l'indifférence qui domine dans les milieux populaires, c'est le moins que l'on puisse dire, mais plutôt le sentiment d'abandon de la part des institutions et de l'Etat et la colère qui peut en résulter. La demande de protection, d'action dans la vie quotidienne est bien là, elle se traduit par des attentes fortes – c'est-à-dire par une demande de politique.

La nécessaire reconnaissance

Lors des entretiens, il était extrêmement frappant de constater combien les personnes concernées étaient d'abord surprises ou méfiantes – « *mais qu'est-ce que vous allez faire de tout ça ?* » – et ensuite heureuses, non pas flattées mais heureuses, de pouvoir enfin s'exprimer. « *On ne nous demande jamais notre avis* » revenait souvent, mais surtout peut-être : « *On ne compte pas* ».

Les milieux populaires souffrent d'un manque de reconnaissance.

Depuis la dislocation de la « classe ouvrière », tout se passe comme si les milieux populaires avaient disparu, comme si être ouvrier était devenu en soi un archaïsme, une sorte de survivance du passé – d'ailleurs, désormais, on est un « opérateur », pas un ouvrier. Comme si les nombreux métiers en fort développement, de service à la personne ou du commerce, était dans une sorte de *no man's land* social. « Petit boulot déqualifié », l'assistante maternelle ?

On ne sait plus parler des milieux populaires. N'en émergent dans le discours médiatique, politique, publicitaire que des figures extrêmes – le SDF, le « jeune des banlieues ». Très loin de nous l'idée de minorer leur importance, encore moins de les opposer à telle ou telle autre « strate » de population. Mais les milieux populaires, ces quinze millions d'individus, ces plus de douze millions d'électeurs inscrits, semblent comme un immense iceberg dont la plus grande partie est sans visibilité ni représentation. Dont on ne connaît que très imparfaitement le degré d'insécurité professionnelle ou la modestie des revenus. Dont on connaît mal ce sentiment de glissement, ces dynamiques négatives qui régissent leurs vies : on les pressent, mais pourquoi ne pas le dire, on ne les vit pas et elles font un peu peur. Entre misérabilisme et ignorance, voire refoulement, il y a une autre voie possible, celle de la reconnaissance. Car là se joue, dans ces France populaires, nous espérons l'avoir démontré, une partie essentielle de la vie quotidienne des Français au début du XXI^e siècle et une bonne partie de son avenir politique et démocratique.

La politique « compassionnelle » a perverti le besoin de reconnaissance. Reconnaître, ce n'est pas seulement se déplacer quand il y a crise, ce n'est pas seulement « plaindre » les victimes de tel ou tel événement, violences ou licenciement. Et reconnaître, ce n'est pas non plus du populisme.

Reconnaître, c'est d'abord prendre la mesure de la gravité de la situation, accepter ce qu'elle a de dérangeant par rapport aux principes

politiques. De dérangeant aussi par rapport à une approche trop statistique ou « macroéconomique ». En ce sens, reconnaître, c'est donner une valeur de réalité aux expériences individuelles des milieux populaires. Cette reconnaissance est, à nos yeux, une condition pour que les discours de ceux qui aspirent à gouverner retrouvent une *crédibilité*. Sans quoi ces discours continueront d'avoir, pour ceux qui les écoutent, ce caractère de déni de réalité qui leur ôte toute valeur.

L'enjeu est essentiel à un an d'une élection présidentielle. On ne peut qu'émettre le vœu que les candidats républicains obtiennent les voix de plus du tiers des employés et ouvriers inscrits, au printemps 2007.

De l'impasse à un rétablissement ?

Cette force d'attraction à laquelle on résiste, ce glissement qui fait perdre la main sur sa vie, cette dénaturation des institutions – école, ANPE – censées aider à s'en sortir, cette violence potentielle dans la vie de tous les jours, tout cela entre en résonance pour former la société vécue par les milieux populaires, d'où surgit un sentiment très aigu d'impasse. Comment s'en sortir ?

« *A un moment il faudra bien que ça s'arrête* » est une réflexion que nous avons souvent entendue, sous une forme ou sous une autre. Plus on glisse, plus la demande d'un rétablissement est forte. Rétablissement : non pas seulement arrêter le glissement, mais être en capacité de remonter la pente. Evitons tout contresens. Cette demande de rétablissement ne signifie pas la nostalgie d'un Eden Républicain, qu'il faudrait aller chercher sous la III^e République par exemple, ni une simple demande de « rétablissement de l'ordre », même si la question de la sûreté dans les relations interpersonnelles est essentielle, comme on l'a vu. Ce rétablissement n'équivaut pas plus à un refus de tout changement, de toute nouveauté, bien au contraire. L'attente de changement, de mouvement, de dynamique est bien là, mais une dynamique qui renoue avec les principes d'un pacte social : l'ascension et la protection sociales. Il s'agit, selon nous, de recréer les conditions pour

que les individus retrouvent un statut de sujet, c'est-à-dire puissent être en capacité d'agir sur leur propre vie.

Cette demande de rétablissement a deux conséquences : dans la façon de repenser les politiques publiques, dans la façon de préparer l'échéance électorale de 2007.

Les chantiers sont nombreux pour les politiques publiques. Car derrière la demande de rétablissement, il y a une demande de réactualisation de l'Etat à la société vécue par les milieux populaires. Mentionnons quelques uns de ces chantiers.

Les services publics de l'emploi tout d'abord, et bien au-delà, nous semble-t-il, l'ensemble des services publics. La demande, nous l'avons vu à plusieurs reprises, n'est pas celle de l'assistanat, mais celle de l'accompagnement, et de l'accompagnement personnalisé. Il y a là de quoi remobiliser les agents de ces services autour d'un véritable objectif de service public, non d'un traitement bureaucratique et statistique, à la petite semaine. Au-delà, pour l'ensemble des administrations, il y a une réflexion à mener sur les demandes des usagers, qui saurait redonner sens à la trop fameuse « réforme de l'Etat », objet technocratique mal identifié, sans grande effectivité pour le citoyen, à ce jour.

Le droit du travail et la « sécurisation » des parcours professionnels sont des enjeux connexes. Notre enquête s'est déroulée avant le débat sur le CPE. Mais chacun voit bien que la souplesse, pour ne pas dire la flexibilité, n'aura de sens pour ceux qui sont déjà exposés à une insécurité professionnelle massive que si elle s'accompagne de garanties et sécurisations. Là aussi, de nouvelles formules sont à réinventer. La promesse d'une croissance, toujours à venir, n'y suffira pas.

L'école ? L'enjeu y est bien d'abord de rétablir des conditions d'enseignement minimum qui ne sont plus remplies dans de trop nombreux établissements aujourd'hui. Ce qui n'est pas sans lien avec la violence et la civilité. A l'évidence, si le nombre d'actes délictueux a diminué, de façon d'ailleurs limitée depuis quelques années, nous avons observé une société où la violence est omniprésente au moins dans les

craintes, et sans doute bien présente dans les faits. Sans vouloir sombrer dans la polémique, le moins que l'on puisse dire est que la situation est grave, quatre ans après une élection présidentielle où la sécurité fut le thème majeur, le seul pour lequel un mandat clair a été donné au nouvel exécutif.

Il en va de même pour l'intégration et l'immigration. C'est le sujet le plus sensible, mais ce n'est pas le moins important, par ses conséquences dans la vie quotidienne, comme par ses conséquences électorales. Il y a des échecs de l'intégration, des échecs dont les effets sur le vivre ensemble sont dramatiques. Le parti pris des partis républicains, tout particulièrement à gauche, a souvent été de ne pas en parler, pour ne pas faire le jeu de Le Pen. Nous constatons simplement que cette stratégie a échoué. Que Le Pen a déjà dénaturé la présidentielle de 2002. Que le Pen est dans toutes les têtes, y compris celles qui ne sont pas racistes, y compris celles qui ont une sensibilité de gauche. Comme un recours si vraiment « on ne nous entend pas ». Les paroles que nous avons recueillies et citées dans le chapitre sur l'intégration sont violentes, extrêmement violentes. Il faut les prendre au sérieux et, croyons-nous, ne pas pudiquement en détourner le regard, en espérant ne plus en entendre parler : ce n'est vraiment pas sûr.

Cela conduit à évoquer l'échéance électorale de 2007.

Notre enquête ne permet pas de prédire les votes, elle ne vise qu'à clarifier les conditions dans lesquelles ces votes se décident.

Chacun a pu constater que les campagnes des candidats ou partis sont toujours déterminantes dans le résultat final. Le passé le démontre, celui de 2002 comme celui de 2005. Mais au surplus, il n'y a plus de déterminisme électoral qui permette de déduire des votes d'une situation économique ou sociale donnée. Nous avons essayé de montrer que les convictions politiques s'étiolaient dans les milieux populaires (et sans doute au-delà) et que les événements jouaient un rôle essentiel dans l'instabilité des opinions. La prédiction électorale se heurte

de plus en plus à des phénomènes qui relèvent de l'incertitude. Comprendre les opinions et les votes, c'est clarifier aujourd'hui les conditions dans lesquelles s'élaborent ces opinions et ces votes.

Ces conditions ne se dessinent pas dans les dernières semaines d'une campagne électorale présidentielle, ni même dans les derniers mois de campagne – là aussi le passé le prouve, celui de 2002 notamment. Ce que décrit cette étude – ces règles de la société vécue, ces attentes et ces demandes – ne disparaîtra pas, ne changera pas de nature à l'orée de la future campagne présidentielle. Les campagnes électorales ne produiront d'effets qu'en rapport avec ces conditions, avec ce que nous avons défini comme règles de la société vécue.

De même, le glissement électoral que nous avons observé depuis le début des années 2000, le 21 avril 2002 comme le 29 mai 2005, glissement d'une partie des classes moyennes vers des votes proches de ceux des milieux populaires, nous paraît être une tendance lourde. Car elle nous semble retracer non pas un clivage politique, pas même un clivage sociologique au sens classique du terme, mais un clivage entre la France de ceux qui ont le sentiment d'avoir la main sur leur vie et ceux qui ne l'ont plus. Ceux qui ont le sentiment de compter pour quelque chose dans la société et ceux qui l'ont perdu. C'est la possibilité de se revendiquer en tant que sujet économique et politique qui nous paraît être au cœur des nouveaux clivages électoraux.

Dès lors, l'enjeu pour les partis de gouvernement sera de donner des réponses à cette France qui va au-delà des milieux populaires, même si ceux-ci en forment la plus grande partie. Sans quoi, 2007 sera le développement de 2002 et de 2005.

Annexes

Tableau 1
Répartition de la population de 15 ans et plus
selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	2004*		Total	% Part des femmes
	Hommes	Femmes		
Agriculteurs exploitants	1,9	0,9	1,4	33,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4,5	1,8	3,1	29,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	10,1	5,2	7,6	35,7
Professions intermédiaires	13,4	11,4	12,4	47,9
Employés	7,8	23,5	16,0	76,6
Ouvriers (y compris agricoles)	23,4	5,5	14,1	20,3
Retraités	26,4	33,8	30,3	58,1
Autres sans activité professionnelle	12,4	17,9	15,3	61,0
Effectif total	100,0	100,0	100,0	52,0

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

Tableau 2
Répartition des inscrits le 21 avril 2002

Source Cevipof			
21 avril 2002 (premier tour présidentiel)	Abstention Blancs et nuls	Gauche +Droite*	Ext gauche +Ext droite + St Josse
Ensemble	30 %	46 %	24 %
+ 65 ans	23,5 %	62 %	14,5 %
Cadres Professions Intell.	36 %	50	14 %
Cat. Intermé	34 %	44,5%	21,5%
Employés	34 %	36,5%	29,5 %
Ouvriers	28 %	35 %	37 %
Public	28 %	50 %	22 %
Privé	31 %	43 %	25 %
18/24 ans	41 %	38,5%	21,5%

* il s'agit de : R. Hue, J.P. Chevènement, N. Mamère, L. Jospin, C. Taubira, C. Boutin, F. Bayrou, A. Madelin, J. Chirac.

Tableau 3
mars 2004

premier tour régionales 2004	Abstention	Gauche + droite	Extrême-droite +extrême-gauche + divers
Inscrits	38 %	46,5 %	15,5 %
Retraités	28 %	59,5 %	12,5 %
Cadres et prof intellect.	29 %	61 %	10 %
Categ. intermédiaires	37 %	54,5 %	16,5 %
Employés	46 %	38,5 %	16,5 %
Ouvriers	45 %	29,2 %	25,2 %
Public	35 %	50,5 %	14,5 %
Privé	44 %	34 %	22 %
Etudiants, lycéens	47 %	42,5 %	10,5 %

Source : Sofrès.

Tableau 4
Référendum du 29 mai 2005

29 mai 2005	Abstention	Oui	Non
Ensemble	30 %	31,5 % (45 %)	38,5 % (55 %)
Retraités	29 %	43 % (60 %)	28 % (40 %)
Cadres, Prof. intellectuelles	30 %	43,5 % (62 %)	26,5 % (38 %)
Categ. intermédiaires	28 %	33 % (46 %)	39 % (54 %)
Employés	29 %	28,5 % (40 %)	42,5 % (60 %)
Ouvriers	27 %	14,5 % (19 %)	58,5 % (81 %)
Public	28 %	26 % (36 %)	46 % (64 %)
Privé	29 %	25,5 % (39 %)	45,5 % (61 %)
18/25 ans	27 %	30 % (41 %)	43 % (59 %)

Source : Sofrès.

Tableau 5
Post électoral Sofrès

29 mai 2005	Abstention	Oui	Non
Evolution/Maastricht			
Ensemble	30 %	31,5 % (45 %) (-6)	38,5 % (55 %) (+6)
+ 65 ans		63 % (+6)	37 % (-6)
Cadres, Prof. intellectuelles		62 % (-12)	38 % (+12)
Categ. intermédiaires		46 % (-15)	54 % (+15)
Employés		40 % (-1)	60 % (+1)
Ouvriers		19 % (-18)	81 % (+18)
Public		36 % (-18)	64 % (+18)
Privé		39 % (-6)	61 % (+6)
18/25 ans		41 % (-11)	59 % (+11)

Tableau 6

2002 (premier tour présidentiel)	Abstention Blancs	Extrême gauche	Gauche	dont : Hue, Jospin, Taubira, Chevènement, Mamère	Droite	dont : Chirac, Madelin, Bayrou, Boutin	Le Pen	St Josse
Ensemble	30 %	7,5%	22,5%	11,2%	23,5%	13,3%	12%	3%
Exprimés		10,6%	32%	16%	33,4%	19%	17 %	4%
+ 65 ans	23,5 %	1,5%	23,5%	15,2%	35,5%	25%	11,5%	1,5%
Exprimés		2%	31%	20%	47%	33%	15%	2%
Cadres	36 %	4,5 %	28 %	10,2 %	22 %	11 %	8 %	2 %
Exprimés		7 %	44 %	16 %	34 %	17 %	12 %	3 %
Cat. Intermé.	34 %	9 %	24 %	9 %	20,5 %	10,5 %	6,5 %	4 %
Exprimés		13 %	36 %	14 %	31 %	16 %	10 %	6 %
Employés	34 %	10,5 %	16 %	8 %	20,5 %	12 %	14,5 %	3 %
Exprimés		16 %	24 %	12 %	31 %	18 %	22 %	5 %
Ouvriers	28 %	11,5 %	20 %	9,5 %	15 %	9,5 %	17,5 %	8 %
Exprimés		16 %	28 %	13 %	21 %	13 %	24 %	11 %
Public	28 %	9,5 %	29 %	15 %	21 %	12 %	10 %	2 %
Exprimés		13	%40 %	21 %	29 %	17 %	14 %	3 %
Privé	31 %	7 %	19,5 %	9,5 %	23,5 %	14,5 %	13 %	3,5 %
Exprimés		10 %	28 %	14 %	34 %	21 %	19 %	5 %
18/24 ans	41 %	8,5 %	20,5 %	7,5 %	18 %	7,5 %	7,5 %	2,5 %
Exprimés		14 %	35 %	13 %	30 %	13 %	13 %	4 %

Source Cevipof

Tableau 7

Premier tour régionales 2004	Abstention	Extrême- gauche (LO/LCR)	Gauche (PC/PS Verts)	Droite (UMP/UDF divers droite)	Extrême- droite FN	Divers
Inscrits	38 %	3 %	25 %	21,5 %	10 %	2,5 %
Exprimés		5 %	40 %	34,5 %	16,5	4 %
Retraités	28 %	1,5 %	27 %	32,5 %	10 %	0,5 %
		2 %	38 %	45 %	14 %	1 %
Cadres	29 %	3 %	30,5 %	30,5 %	5 %	2 %
Prof. intellect		4 %	43 %	43 %	7 %	3 %
Categ. intermédiaires	37 %	2,5 %	30 %	16,4 %	9 %	5 %
		4 %	48 %	26 %	14 %	8 %
Employés	46 %	3,2 %	24 %	14,5 %	10 %	3,2 %
		6 %	44 %	27 %	18 %	6 %
Ouvriers	45 %	6 %	21 %	8,2 %	17,5 %	1,7 %
		11 %	38 %	15 %	32 %	3 %
Public	35 %	4 %	35 %	15,5 %	7,2 %	3,2 %
		6 %	54 %	24 %	11 %	5 %
Privé	44 %	4 %	19 %	15 %	8 %	0,5 %
		7 %	34 %	27 %	14 %	1 %
Etudiants, lycéens	47 %	6 %	25 %	17,5 %	1,5 %	3 %
		11 %	47 %	33 %	3 %	5 %

Source : Sofrès.

Tableau 8**% des salariés payés au SMIC, au total et par secteur**

	Au 1 ^{er} juillet 2004		
	SMIC	GMR	Total
Ensemble	10,1	5,5	15,6
dont : Industries agroalimentaires	10,7	9,5	20,2
Industries des biens de consommation	5,8	7,9	13,7
Industries des biens intermédiaires	5,6	6,5	12,1
Construction	9,5	4,6	14,1
Commerce	14,2	8,7	22,9
Activités immobilières	11,8	4,7	16,5
Services aux particuliers	31,1	7,7	38,8
Éducation, santé, action sociale	7,3	4,7	12
Activités associatives	11,7	4,2	15,9

Champ : Ensemble des salariés, sauf apprentis, État et collectivités locales, secteur agricole, intérim et secteur domestique.

Source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Dares, enquête Acemo.

Tableau 9**Taux de détention des différents actifs de patrimoine par les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle**

	En %					
	Livrets d'épargne	Epargne- logement	Valeurs mobilières	Ass-vie, PEP, ép. Retraite	Epargne salariale	Patrimoine Immobilier
Ensemble 2003-2004	83,2	41,3	24,2	43,7	16,7	60,5
Agriculteur, commerçant, industriel	91,6	72,7	42,3	65,3	7,7	88,9
Artisan	74,7	50,5	42,0	60,9	12,8	71,4
Profession libérale	82,9	67,9	61,2	82,0	14,8	81,8
Cadre	90,6	65,7	50,3	58,2	39,2	73,8
Profession intermédiaire	88,2	53,2	25,2	48,5	31,5	64,1
Employé	84,7	38,6	14,4	39,5	16,7	41,7
Ouvrier qualifié	81,7	40,3	12,4	38,0	27,0	54,0
Ouvrier non qualifié	78,3	28,0	7,4	34,6	14,4	34,9
Agriculteur retraité	85,9	34,9	26,4	39,8	1,1	71,8
Indépendant retraité	81,4	31,1	40,4	49,7	1,2	80,5
Salarié retraité	83,1	32,9	23,8	42,3	3,9	68,8
Autre inactif	70,1	19,6	8,8	17,0	2,7	32,4

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes patrimoines.

Introduction	7
Les milieux populaires au cœur des turbulences électorales françaises	11
Les milieux populaires au cœur des inégalités françaises	35
Réalités et opinions populaires	63
Conclusion	123
Annexes	135

**La Fondation Jean-Jaurès
est une fondation politique.**

La Fondation Jean-Jaurès a été créée en 1992.

La Fondation Jean-Jaurès, reconnue d'utilité publique le 21 février 1992, a pour buts, selon ses statuts,
“de favoriser l'étude du mouvement ouvrier et du socialisme international, de promouvoir les idéaux démocratiques et humanistes par le débat d'idées et la recherche, de mener des actions de coopération économique et culturelle concourant à l'essor du pluralisme et de la démocratie dans le monde”.

La Fondation Jean-Jaurès
est présidée par Pierre Mauroy.

Collection Fondation Jean-Jaurès/PLON
Directeur de la publication : Gilles Finchelstein
Rédacteur en chef : Laurent Cohen

Maquette : Antonio Bellavita
Réalisation : Béatrice Villemant
Impression : Inckôo-75017 Paris.
Imprimé en France en avril 2006
N° *ISSN* : 1294 - 6133

Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris
Téléphone : 01 40 23 24 00
Télécopie : 01 40 23 24 01
e-mail : fondation@jean-jaures.org
web : www.jean-jaures.org